

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Faculté des Sciences et Techniques



MÉMOIRE DE D. E. A. DE BIOLOGIE ANIMALE

Présenté par

Youssouph MANE

Etude Systématique et Bioécologique des Serpents de la région de Dielmo (Sine-Saloum) Sénégal

soutenu le 20 novembre 1992 devant la commission d'examen :

Président :	Mr. Bhen Sikina	TOGUEBAYE
Membres :	MM. Bernard	MARCHAND
	Xavier	MATTEI
	Jean François	TRAPE
	Yves	SLAU

Som m a i r e

INTRODUCTION.....	1
ZONE D'ETUDE : LA REGION DE DIELMO.....	2
MILIEU NATUREL	2
ETUDE HUMAINE	4
METHODOLOGIE.....	5
CAPTURE DES SERPENTS	5
DESCRIPTION	5
RESULTATS.....	9
LISTE DES EXEMPLAIRES ETUDIES.....	9
ETUDE SYSTEMATIQUE	11
<i>Typhlops lineolatus lineolatus</i> JAN, 1864.....	11
<i>Leptotyphlops narirostris boueti</i> (CHABANAUD, 1917).....	12
<i>Python sebae sebae</i> (GMELIN, 1788).....	13
<i>Lamprophis fuliginosus</i> (BOIE, 1827).....	16
<i>Philothamnus semivariegatus</i> (SMITH, 1847)	17
<i>Philothamnus irregularis</i> (LEACH,1819).....	19
<i>Prosymna meleagris meleagris</i> (REINHARDT, 1843).....	20
<i>Grayia tholloni</i> MOCQUARD, 1897.....	21
<i>Crotaphopeltis hotamboeia</i> (LAURENTI, 1768)	22
<i>Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus</i> (REINHARDT, 1843).....	23
<i>Dromophis lineatus</i> (DUMERIL, BIBRON et DUMERIL, 1854).....	25
<i>Dromophis praeornatus praeornatus</i> (SCHLEGEL, 1837).....	27
<i>Psammophis elegans</i> (SHAW, 1802)	28
<i>Psammophis sibilans</i> (LINNE, 1785)	29
<i>Dasypeltis scabra</i> (LINNE, 1758)	31
<i>Dasypeltis fasciata</i> SMITH, 1849	32
<i>Atractaspis microlepidota</i> GUNTHER,1866	34
<i>Atractaspis micropholis</i> GUNTHER, 1872.....	36
<i>Amblyodipsas unicolor unicolor</i> (RHEINARD, 1843)	37
<i>Naja haje haje</i> (LINNE, 1762)	39
<i>Naja melanoleuca</i> (HALLOWELL, 1857)	41
<i>Naja nigricollis nigricollis</i> (REINHARDT, 1843).....	42
<i>Naja katiensis</i> (ANGEL, 1922).....	44
<i>Elapsoidea semiannulata moebiusi</i> (WERNER, 1897).....	46
<i>Causus maculatus</i> (LISCHTENSTEIN, 1823)	47
<i>Bitis arietans</i> (MERREM, 1820)	49
<i>Echis leucogaster</i> ROMAN, 1972.....	50
CONCLUSION.....	53

Bibliographie	55
ANNEXE 1 : Liste des serpents récoltés à Dielmo	58
ANNEXE 2 : Liste des serpents récoltés à Keur Lahine Fatim.....	59
ANNEXE 3 : Liste des serpents récoltés à Keur Santhiou	60
ANNEXE 4 : Liste des serpents récoltés à Keur Bakar Mané.....	61
ANNEXE 5 : Liste des serpents récolés à Keur Seny Gueye.....	62
ANNEXE 6 : Liste des serpents récoltés à Keur Gadie.....	63
ANNEXE 7 : Liste des serpents récoltés à Keur Ayip Kâ.....	64

AVANT-PROPOS

Ce travail a été réalisé à l'ORSTOM grâce à la collaboration de plusieurs personnes à qui je tiens à exprimer ma vive reconnaissance.

A Monsieur le Directeur de l'ORSTOM

Vous avez bien voulu m'accueillir dans votre célèbre institution où j'ai bénéficié du concours de ses différents services. Permettez moi de saisir cette occasion pour vous exprimer ma vive gratitude.

A Monsieur Jean-François TRAPE

Vous avez assumé la délicate mission de conduire à terme mon encadrement, vous avez aussi supporté la charge financière de mon entretien, pour toutes ces raisons je vous exprime ma grande satisfaction et témoigne de votre disponibilité sans commune mesure, de votre sens élevé du travail bien fait.

A Monsieur Jean-Louis CAMICAS

Vous avez bien voulu mettre à ma disposition la collection de serpents de votre laboratoire sur laquelle j'ai exercé mes premiers pas sur la reconnaissance des espèces. Soyez en remercié.

A Monsieur Fabrice LEGROS

Vous n'avez pas ménagé vos efforts pour m'initier aux techniques informatiques. Veuillez croire que j'ai gardé de vous une profonde estime.

A Monsieur Christophe ROGIER

Vous avez bien voulu participer à l'amélioration de mes Tableaux. Votre maîtrise de l'outil informatique force l'admiration. Trouvez ici l'expression de ma haute considération.

A Monsieur Alain SECK

Vous m'avez communiqué des données de l'I.F.A.N. qui m'ont permis d'établir des comparaisons avec mes propres résultats. Je vous prie de croire à mon amitié renouvelée.

A Monsieur Jean-François MOLEZ

C'est une grande chance pour nous de vous compter parmi les membres du laboratoire de Paludologie. Vous avez participé à la finition de mon document de mémoire avec enthousiasme. Je suis très sensible à votre action et vous remercie chaleureusement.

Mes remerciements vont également aux membres du jury

A Monsieur Bernard MARCHAND

C'est un grand honneur pour moi de vous compter parmi les membres de mon jury. Vous avez non seulement participé avec abnégation aux finitions de mon document de mémoire, mais aussi vous avez été le premier à me prodiguer des encouragements. Je vous garantis que vous êtes pour moi une source d'inspiration.

A Monsieur Yves SIAU

C'est un grand honneur pour moi de vous compter parmi les membres de mon jury. Vos qualités pédagogiques ne m'ont pas laissé indifférent. Soyez assuré que j'ai gardé de vous de très bons souvenirs.

A Monsieur Xavier MATTEI

C'est un grand honneur pour moi de vous compter parmi les membres de mon jury. Votre grande personnalité a induit à ce troisième cycle ses marques de qualité. Soyez assuré de ma haute estime.

A Monsieur Bhen Sikina TOGUEBAYE

C'est un grand honneur pour moi de vous compter parmi les membres de mon jury. Votre position à la tête du département me reconforte. Permettez moi de vous renouveler ma confiance.

Mes remerciements s'adressent enfin :

A Monsieur Babacar NDAO

Vous avez coordonné la campagne de collecte des serpents. Vous êtes le symbole de la modestie et vous réunissez en vous des vertus morales et intellectuelles que je n'ose pas étaler de peur de vous offenser. Vous me permettrez tout de même, pour la circonstance, de vous adresser mes sincères remerciements.

Aux paysans de toutes les localités de collecte

Vous avez permis de réunir la collection la plus importante du pays avec tous les risques inhérents à cette opération. Je vous remercie infiniment et témoigne de votre courage qui frise la témérité, de votre sympathie et de votre hospitalité innés.

Aux techniciens de notre laboratoire

Vous avez su créer une atmosphère saine de collaboration dont j'ai profité largement. Soyez en remerciés.

A mes parents

Vous avez constitué un front de solidarité pour m'apporter le soutien moral et logistique sans lequel mon travail serait une illusion. Que ce travail soit le fruit du sacrifice consenti.

INTRODUCTION

L'étude systématique des serpents de la région de Dielmo (Sine-Saloum) que nous présentons dans ce mémoire a pour objectif d'apporter une contribution à la connaissance de la faune ophidienne du Sénégal. Très peu d'articles ont jusqu'à présent été consacrés aux serpents de ce pays. Les renseignements herpétologiques dont nous disposons proviennent essentiellement du livre de VILLIERS (1975) qui constitue la seule synthèse régionale récente sur les serpents de l'Ouest Africain. Par ailleurs, quelques auteurs ont traité de petites collections réalisées dans différentes régions du Sénégal (VILLIERS, 1950 ; CONDAMIN & VILLIERS, 1962 ; BOHME, 1978 ; MILES *et al.*, 1978) et plusieurs notes ont été consacrées à la capture de serpents nouveaux pour la faune de ce pays (VILLIERS, 1954 et 1956 ; DUPUY, 1975 ; TRAPE, 1990). Ces études trop peu nombreuses ne permettent pas de mettre en relief l'impact des riches biotopes du Sénégal sur la diversité et la répartition de la faune ophidienne.

En janvier 1990, dans le cadre d'un programme de recherche sur le paludisme, une station de recherche a été construite à Dielmo par l'ORSTOM et l'Institut Pasteur. Ce petit village du Sine-Saloum est situé près de la frontière Gambienne à environ 280 km au Sud de Dakar. Parallèlement aux autres activités de recherche, le Dr. Jean-François TRAPE a entrepris d'organiser la collecte des serpents tués par les villageois dans 6 localités des environs de Dielmo. Réalisée avec l'aide de Mr. Babacar N'DAO, agent vétérinaire établi à Keur Lahime Fatim, cette collecte effectuée principalement de juin à octobre 1990, a permis de rassembler un total de 1 249 spécimens, ce qui constitue la plus importante collection réalisée à ce jour au Sénégal.

ZONE D'ETUDE : LA REGION DE DIELMO

La zone de Dielmo sur laquelle porte notre étude se situe dans la région de Fatick, Département de Foundiougne, Sous - Préfecture de Toubacouta, communautés rurales de Toubacouta et Keur Samba Gueye. Elle regroupe les localités de : Keur Lahine Fatim, Dielmo, Keur Santhiou, Keur Gadie, Keur Seny Gueye, Keur Bakar Mané et Keur Ayip Kâ (Carte 1).

MILIEU NATUREL

Ces villages se situent dans une vaste plaine. Le relief est très peu différencié et offre sur toute la zone le même horizon plat.

La zone de Dielmo appartient à la région climatique de la Petite Côte et du Saloum (LEROUX, 1983) qui représente la nuance littorale du Boundou. La hauteur des précipitations moyennes annuelles est de 900 mm. Le déficit pluviométrique observé depuis quelques années a entraîné une fluctuation de la moyenne des précipitations autour de l'isoyète 800 mm. Le régime thermique assez stable, tourne autour de l'isotherme moyen annuel 27 °C.

La végétation est de type savane arborée. Les arbres les plus caractéristiques sont : *Cordyla pinnata*, *Parkia biglobosa*, *Azelia africana*, et les différentes essences du genre *Ficus* (*Ficus gnaphalocarpa*, *Ficus toningui*, *Ficus capensis*). La couverture herbacée est dominée par des graminées de grande taille : *Andropogon gayanus*, *Pennisetum purpureum*, dont les chaumes sont utilisés par les paysans pour la confection des toits des maisons mais aussi de nattes. Cette vaste savane s'enrichit vers l'Est de la forêt dégradée sèche de Patako, vers le Sud de la galerie forestière du Djikoye et à l'Ouest de la forêt classée de Pakala. Il est important de noter que le peuplement végétal de la galerie forestière du Djikoye est particulier. Il est représenté entre autres par *Ficus congensis*, *Elaeis guineensis* et *Typha australis*.

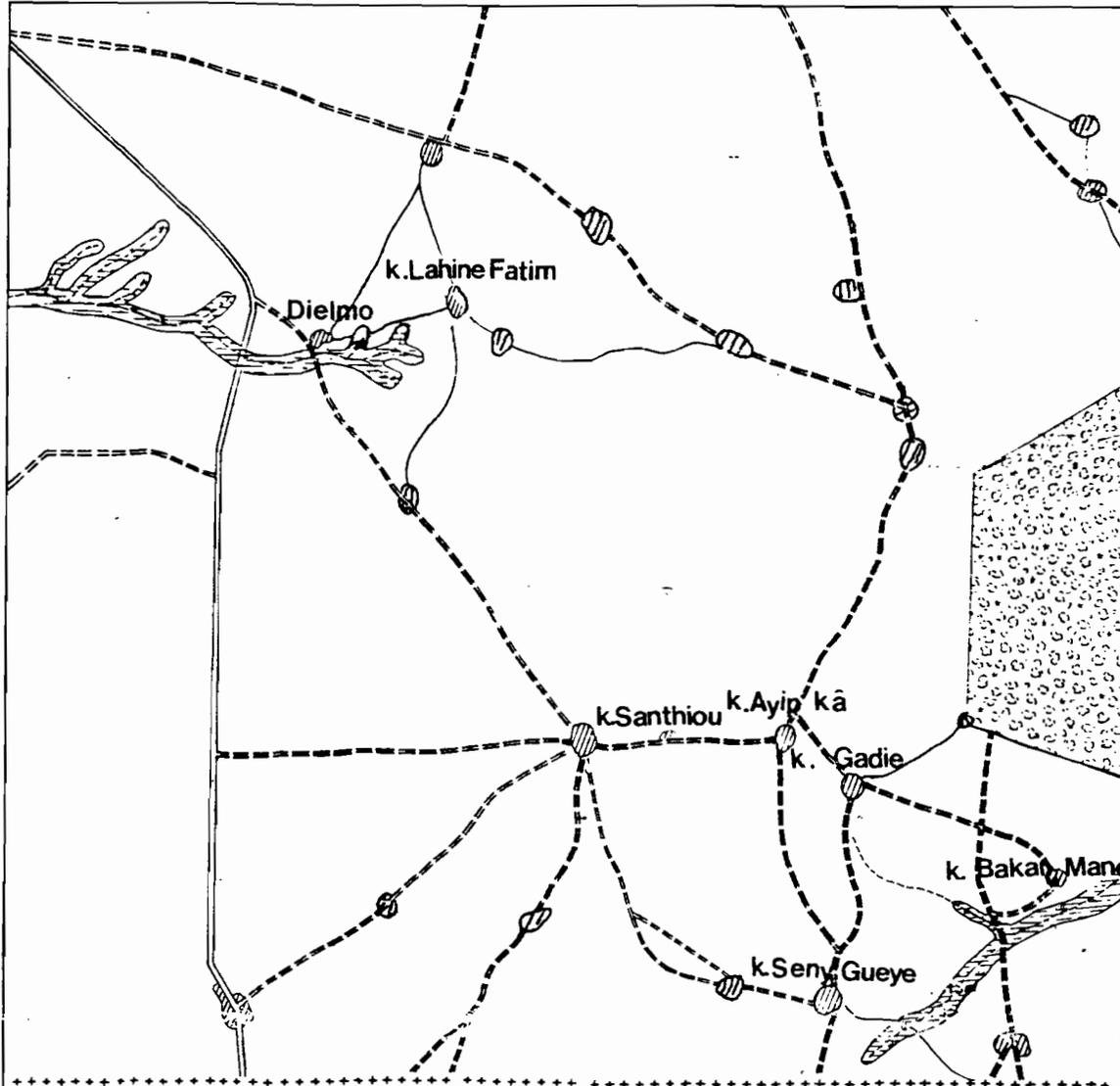
Le sol est argilo - sableux. Il est généralement sableux sur les plaines, tandis que dans les vallées il s'enrichit en particules fines et devient argilo - marneux et parfois même totalement argileux. Nous pouvons ainsi observer un gradient granulométrique décroissant de la plaine vers la vallée.

Le réseau hydrographique se compose essentiellement de trois rivières : le Kankun, la Nema, le Djikoye.

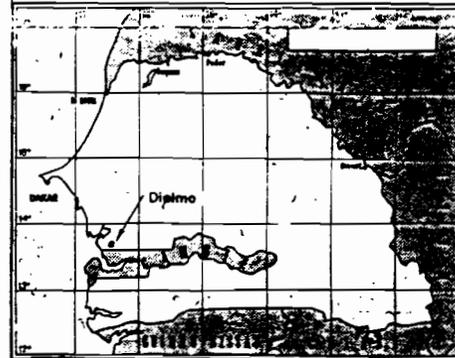
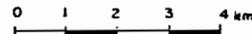
Carte de la zone de DIELMO

LEGENDE :

-  Route bitumée
-  Piste principale
-  Piste secondaire
-  Frontière
-  Village
-  Vallée avec forêt galerie
-  Forêt classée
-  Savane arborée



G A M B I E



- Le Kankun, est une rivière fossile, dont l'importance est seulement historique. La tradition orale atteste que cette rivière abritait des hippopotames,
- Le Djikoye est une rivière permanente et relativement profonde. Elle entretient une galerie forestière très impressionnante qui constitue un biotope attractif, favorable au maintien et à l'épanouissement des espèces Guinéennes,
- La Nema, au bord de laquelle est implanté le village de Dielmo, est également une rivière permanente aux rives marécageuses mais modeste par rapport au Djikoye. Elle ne possède pas de galerie forestière.

ETUDE HUMAINE

La zone de Dielmo est occupée par des populations appartenant à des groupes ethniques et linguistiques assez diversifiés. Ce peuplement vit essentiellement de l'agriculture et pratique la religion musulmane.

Bastion traditionnel des Sérères, la zone de Dielmo est en outre occupée par des Mandingues et des Ouolofs qui constituent les groupes ethniques les plus importants. Des Peulhs et des Toucouleurs sont également représentés. L'importante population Mandingue frappe à première vue la curiosité du chercheur. Certains historiens datent leur sédentarisation sous l'empire du Mali au treizième siècle et celui plus récent du Gabou au dix - huitième et dix - neuvième siècles.

Le brassage ethnique est un trait caractéristique de cette zone. Il est traduit fidèlement par la toponymie à travers les noms des localités et des rivières. Ainsi le Djikoye (eau claire) et la Nema (agréable), noms donnés aux deux rivières de cette zone, traduisent l'influence Mandingue. Les noms de plusieurs localités parmi lesquelles Keur Samba Gueye et Keur Seny Gueye traduisent l'influence Ouolof. Les principales langues parlées sont le Ouolof et le Sérère.

Sur le plan religieux, l'Islam est le culte le plus pratiqué. On note par ailleurs l'absence des religions dites animistes.

Les activités économiques sont dominées par l'agriculture. Les cultures de rente se résument à la production arachidière, qui est la principale source de revenus monétaires des paysans. Les cultures vivrières sont assez diversifiées ; parmi celles-ci le mil tient une place de choix. Il est la base de l'alimentation des populations Sérères. On trouve également des cultures maraîchères localisées en bordure des rivières : tomate, choux, oignon et piment. L'élevage intéresse les bovins, les équins, les asins et les volailles. Les ressources ichthyologiques sont faibles. La pêche est pratiquée dans le Djikoye et la Nema.

La culture arachidière, par le déboisement systématique qu'elle a occasionnée et l'épuisement des sols, a considérablement transformé les paysages naturels.

De grands courants commerciaux hebdomadaires (Loumas) sont établis entre les villages pour faciliter l'écoulement des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ainsi que des produits manufacturés. Ces Loumas sont de véritables foires où l'on peut mesurer le dynamisme des acteurs économiques et la diversité de la production. Par ailleurs, la proximité de la Gambie favorise un important trafic clandestin que les douaniers arrivent difficilement à contenir.

METHODOLOGIE

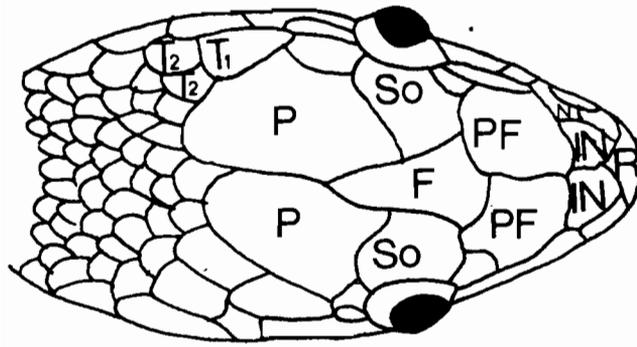
CAPTURE DES SERPENTS

La collection qui est l'objet de ce travail a été réalisée par le Dr. Jean-François TRAPE de mars à octobre 1990 pour les spécimens du village de Dielmo et de juin à octobre 1990 pour ceux des autres localités. Dans le cadre de leur activité quotidienne (pêche, culture, chasse, pâturage), il arrive souvent que les villageois tuent des serpents qui d'habitude sont abandonnés et vont servir de proies aux animaux saprophages ou pourrir tout simplement. Avertis de ces pratiques, nous avons distribué des bidons contenant du formol à 10 % dans les différentes localités. Dans chaque village une réunion avec les populations a été organisée pour leur demander de ramener les serpents tués au village. Une petite prime est attribuée pour chaque serpent apporté, dont le montant (200 CFA) est calculé pour encourager à rapporter au village les serpents tués aux champs, mais non inciter à prendre des risques pour leur capture. Au terme de la campagne aucun accident d'envenimation ne nous a été signalé.

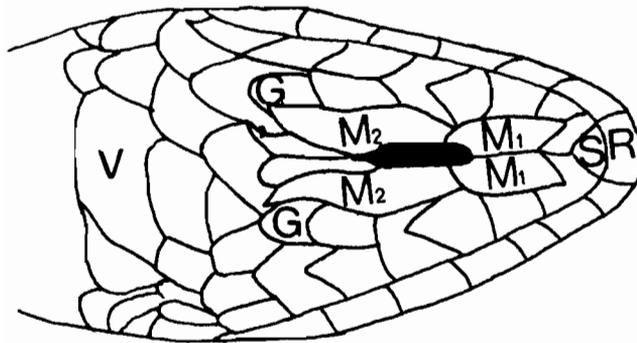
Au laboratoire les serpents sont rincés de leur formol à l'eau du robinet puis étiquetés. Chaque étiquette porte un numéro qui renvoie à la localité et à la période de capture. Les serpents étiquetés sont alors mis en collection dans des bocaux contenant de l'éthanol à 70 %.

DESCRIPTION

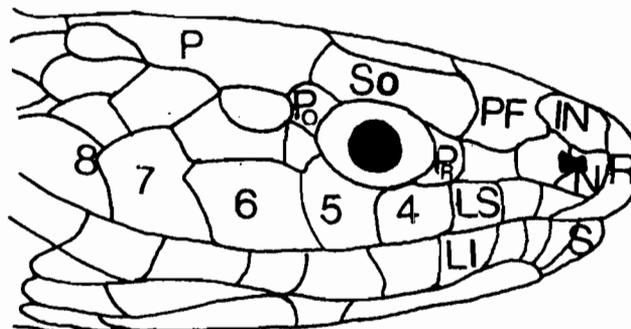
Nous avons examiné la totalité des serpents récoltés à Dielmo. Pour chaque spécimen, nous avons relevé l'ensemble des caractères morphométriques classiques utilisés pour la systématique des serpents (Figures 1 à 3).



Face dorsale



Face ventrale



Vue de profil

Figure 1 : Ecaillage céphalique

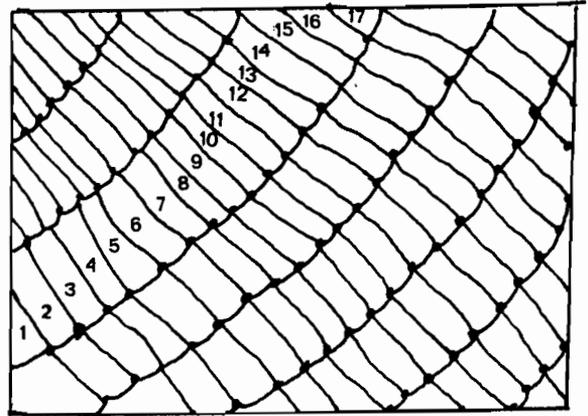
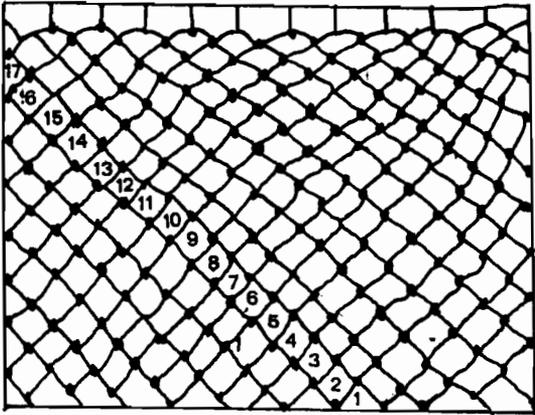


Figure 2 : Disposition et méthode de comptage des rangs dorsaux. A gauche sont représentés des rangs droits et à droite des rangs obliques.

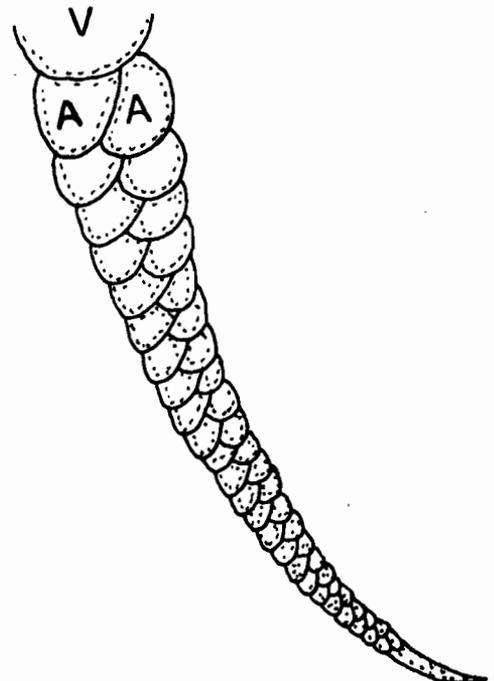
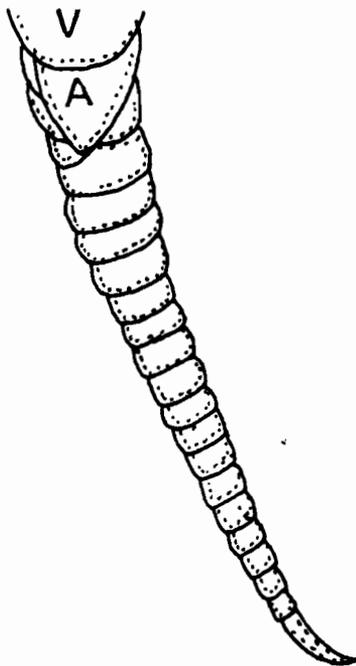


Figure 3 : Ecailles anale et sous-caudales simples à gauche et doubles à droite.

La longueur totale est mesurée du museau à l'extrémité de la queue, à l'aide d'une règle graduée. Elle est exprimée en millimètres. La longueur du corps est mesurée du museau à l'ouverture cloacale, celle de la queue de l'ouverture cloacale à l'extrémité de la queue.

Les ventrales sont comptées suivant la méthode de DOWLING (1951). Il est précisé si elles sont carénées ou non.

Les sous-caudales sont comptées à partir de la première sous-caudale nettement différenciée. Il est précisé si elles sont entières ou divisées, et carénées ou non. L'écaille terminale n'est pas comptée.

Le nombre de rangs dorsaux est compté au milieu du corps. On relève si le rang vertébral est élargi et caréné ou non. La présence éventuelle de carène ou de fossette apicale sur les écailles dorsales est également notée. Pour les Typhlops nous avons adopté la méthode de ROUX-ESTEVE (1974) pour déterminer le nombre de rangées transversales. Elle consiste à les dénombrer au niveau de la centième écaille longitudinale.

Les labiales supérieures sont comptées d'avant en arrière et de part et d'autre de la rostrale. Il est précisé le nombre de labiales qui entrent en contact avec l'œil.

Les labiales inférieures sont également comptées d'avant en arrière, de part et d'autre de la symphysiale. On indique le nombre de labiales en contact avec les mentonnières antérieures. A propos de la dénomination des mentonnières, de la symphysiale, des gulaires, les avis des auteurs sont très partagés. Nous nous associons à CHIPPAUX (1986) pour considérer que : la symphysiale est l'écaille simple et médiane en avant de la mâchoire inférieure, les mentonnières sont les écailles paires situées entre les deux rangées de labiales inférieures, les gulaires sont les petites écailles qui couvrent le dessous de la tête et séparent les ventrales des labiales inférieures.

Pour les temporales, nous indiquons le nombre de temporales antérieures et postérieures.

Pour la plaque anale nous précisons si elle est simple ou divisée.

Les critères d'écailles entre et autour des yeux sont utilisés pour déterminer la plupart des espèces de Viperidae pour lesquelles les plaques céphaliques ne sont pas différenciées. Les écailles sont comptées autour et entre les yeux.

La détermination du sexe est fondée sur la dissection de la partie proximale de la queue afin de rechercher la présence des deux hémipénis des mâles. Ces hémipénis sont généralement très longs. Ils peuvent atteindre l'extrémité de la queue chez certaines espèces. Chez les formes juvéniles des espèces du genre *Psammophis* ou *Ramphiophis* les hémipénis sont très fins et leur observation délicate. Dans ces conditions

la détermination du sexe se fait par la dissection de l'appareil uro-génital qui donne des résultats très satisfaisants.

La coloration est décrite sur des serpents gardés dans de l'éthanol à 70 ° après conservation initiale dans du formol. La couleur originelle est **habituellement altérée par le liquide de conservation.**

Les résultats sont présentés sous forme de Tableaux.

N.B., Toute valeur suivie du signe + n'est pas prise en compte dans le calcul de la moyenne des différents paramètres de la systématique des serpents.

RESULTS

LISTE DES EXEMPLAIRES ETUDIES

Un total de 1.249 serpents de la région de Dielmo appartenant à 7 familles, 19 genres et 27 espèces différentes a été collecté et étudié.

FAMILLE TYPHLOPIDAE

Typhlops lineolatus lineolatus 1 spécimen

FAMILLE LEPTOTYPHLOPIDAE

Leptotyphlops narirostris boueti 3 spécimens

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae 15 spécimens

FAMILLE COLUBRIDAE

Lamprophis fuliginosus 14 spécimens

Philothamnus semivariatus 4 spécimens

Philothamnus irregularis 18 spécimens

Prosymna meleagris meleagris 2 spécimens

Grayia tholloni 1 spécimen

Crotaphopeltis hotamboeia 2 spécimens

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus 264 spécimens

Dromophis lineatus 18 spécimens

Dromophis praeornatus praeornatus 1 spécimen

Psammophis elegans 27 spécimens

Psammophis sibilans 682 spécimens

<i>Dasypeltis scabra</i>	1 spécimen
<i>Dasypeltis fasciata</i>	15 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

<i>Atractaspis microlepidota</i>	8 spécimens
<i>Atractaspis micropholis</i>	22 spécimens
<i>Amblyodipsas unicolor unicolor</i>	1 spécimen

FAMILLE ELAPIDAE

<i>Naja haje haje</i>	33 spécimens
<i>Naja melanoleuca</i>	1 spécimen
<i>Naja nigricollis nigricollis</i>	8 spécimens
<i>Naja katiensis</i>	22 spécimens
<i>Elapsoidea semiannulata moebiusi</i>	1 spécimen

FAMILLE VIPERIDAE

<i>Causus maculatus</i>	28 spécimens
<i>Bitis arietans</i>	12 spécimens
<i>Echis leucogaster</i>	45 spécimens

ETUDE SYSTEMATIQUE

Typhlops lineolatus lineolatus JAN, 1864

Les données exposées proviennent d'un exemplaire de sexe mâle capturé dans un champ de mil à Dielmo le 26 septembre 1990 alors qu'il rampait sur le sol.

Les caractères morphométriques sont réunis dans le Tableau 1.

Les Typhlops, sont le vrai type de serpents fousseurs. Le corps cylindrique, est recouvert d'écailles lisses et polies facilitant ainsi la progression dans le sable. La tête, peu distincte du cou, porte des yeux punctiformes, protégés par de solides plaques. La queue, très courte, se termine par une écaille pointue, recourbée vers le bas. Ce sont des serpents inoffensifs qui se nourrissent de préférence de petits insectes mais ils ont la facheuse réputation d'être désignés comme des serpents très venimeux d'où le nom de "serpent minute" qu'on leur attribue.

DESCRIPTION

Le spécimen mesure 313 mm. Son diamètre est de 10 mm et la queue mesure 5 mm.

Les écailles sont lisses et identiques sur le dessus et le dessous du corps. Le nombre d'écailles longitudinales compté sur la ligne médio-dorsale est de 335. Au niveau de la centième écaille longitudinale on dénombre 26 écailles transversales.

La rostrale est dorsalement arrondie et tronquée. Les nasales sont semi-divisées, leur base étroite borde la première labiale supérieure. La préoculaire entre en contact avec la deuxième labiale, elle passe en dessous des susoculaires d'où la réalisation du type So-Na (contact entre l'écaille susoculaire et la nasale). L'oculaire couvre la troisième et la quatrième labiales supérieures.

Le corps est jaunâtre, avec une bordure plus sombre sur chaque écaille.

DISCUSSION

Le spécimen examiné, est caractérisé par :

- 26 écailles transversales ;
- 335 écailles longitudinales ;
- une rostrale arrondie et tronquée dorsalement ;
- une nasale semi-divisée, sa base étroite borde la première labiale supérieure ;
- des labiales supérieures basses.

Selon ROUX-ESTEVE (1974), l'ensemble de ces caractères permet de rattacher notre spécimen à l'espèce *Typhlops lineolatus*. Cette espèce de savane ne se rencontre jamais en forêt humide. Elle est représentée en Afrique de l'Ouest par la sous-espèce nominale *Typhlops lineolatus lineolatus* dont l'aire de répartition est très étendue. On la rencontre dans les savanes du nord et du sud de l'équateur. La répartition de la sous-espèce *Typhlops lineolatus tanganicus* est par contre limitée au sud de la Tanzanie. Ces deux sous-espèces très proches par l'écaillage de la tête, se distinguent par le nombre d'écailles transversales et surtout par le nombre de vertèbres. Ainsi leur comparaison établit que : *Typhlops lineolatus lineolatus* avec 28,7 écailles transversales en moyenne, compte plus d'écailles transversales que *Typhlops lineolatus tanganicus* qui n'en compte en moyenne que 23,9. Par contre *Typhlops lineolatus tanganicus* dépasse avec ses 235,3 vertèbres en moyenne *Typhlops lineolatus lineolatus* qui ne compte que 207 vertèbres en moyenne. Le spécimen récolté à Dielmo entre dans les limites de variabilité de *Typhlops lineolatus lineolatus*.

***Leptotyphlops narirostris boueti* (CHABANAUD, 1917)**

Les données que nous exposons proviennent d'un échantillon de 3 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Ayip Kâ (1 exemplaire) ,
- Keur Bakar Mané (1 exemplaire) ,
- Keur Santhiou (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de chaque spécimen sont répertoriés dans le Tableau 2.

Les *Leptotyphlops* présentent le même faciès morphologique que les *Typhlops*. Ils sont adaptés au mode de vie fouisseur et partagent avec les *Typhlops* le nom de "serpent minute".

DESCRIPTION

Le mâle mesure 110 mm. Les deux femelles mesurent en moyenne 141,5 mm.

Le mâle compte 293 écailles longitudinales et 33 sous-caudales. La variabilité du nombre d'écailles longitudinales et des sous-caudales des deux femelles est établie comme suit : 294 à 298 longitudinales et 33 à 36 sous-caudales.

Le nombre d'écailles transversales comptées au niveau de la centième écaille longitudinale est de 14.

Le museau vu de profil est arrondi. Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 4, celui des labiales inférieures est de 6.

La variabilité du rapport de la longueur totale du corps sur la longueur de la queue est de 10 à 11,2. La longueur de la queue est contenue en moyenne 10,4 fois dans la longueur totale du corps. Ce rapport ne permet pas de différencier les sexes.

La variabilité du rapport de la longueur totale du corps sur le diamètre du corps est de 65 à 92,2. Le diamètre du corps est contenu en moyenne 77 fois dans la longueur totale du corps. Le dimorphisme sexuel pour ce caractère n'est pas marqué.

Les dorsales sont brunâtres alors que les ventrales sont beige-clair.

DISCUSSION

Les exemplaires que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 14 rangs transversaux ;
- un museau arrondi vu de profil,
- 293 à 298 écailles longitudinales et 33 à 36 sous-caudales,
- le rapport de la longueur totale du corps sur la longueur de la queue varie de 10 à 11,2 ;
- le rapport de la longueur totale du corps sur le diamètre du corps varie de 65 à 92,2.

La considération de tous ces caractères permet de rapporter les exemplaires examinés à l'espèce *Leptotyphlops narirostris*. Celle-ci compte deux sous-espèces : *Leptotyphlops narirostris boueti* que l'on rencontre au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et *Leptotyphlops narirostris narirostris* que l'on rencontre au Sud-Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Ces deux sous-espèces se distinguent par la valeur du rapport de la longueur totale sur le diamètre du corps. Ce rapport est compris entre 38 et 50 pour *Leptotyphlops narirostris narirostris* et entre 55 et 78 pour *Leptotyphlops narirostris boueti*. Cette dernière sous-espèce est celle présente au Sénégal. Par rapport aux données de VILLIERS (1975) nous relevons que nos exemplaires sont un peu plus grêles du fait que leur rapport est compris entre 65 et 92,2.

Python sebae sebae (GMELIN, 1788)

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 15 exemplaires dont la répartition géographique est la suivante :

- Dielmo (6 exemplaires),
- Keur Lahine Fatim (4 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (3 exemplaires),

- Keur Gadie (1 exemplaire),
- Keur Seny Gueye (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de chaque spécimen sont regroupés dans le Tableau 3. Sur deux exemplaires de grande taille, seule la tête a été conservée.

Le Python de Seba est le plus grand serpent Africain, il vit dans les lieux couverts de broussailles ou en forêt, le plus souvent à proximité de l'eau.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 5 exemplaires) mesurent en moyenne 631,4 mm et les femelles (sur 8 exemplaires) mesurent en moyenne 803,3 mm. Le plus grand spécimen est une femelle qui mesure 2200 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales chez les mâles (sur 5 exemplaires) est de 273 à 285 soit une moyenne de 278 ; chez les femelles (sur 8 exemplaires) elle est de 267 à 294 avec une moyenne de 278,2. Le nombre de ventrales ne permet pas de différencier les sexes car leurs limites de variabilité se superposent.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 5 exemplaires) est de 66 à 70 soit une moyenne de 67,4 ; celles des femelles (sur 8 exemplaires) est de 64 à 69 avec une moyenne de 66,1. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles mais le dimorphisme sexuel n'est pas marqué du fait du chevauchement des limites de variabilité des sous-caudales.

Les écailles dorsales sont lisses. La variabilité du nombre de dorsales des mâles (sur 5 exemplaires) est de 81 à 89 soit une moyenne de 85,4, celles de femelles (sur 8 exemplaires) est de 82 à 89 avec une moyenne de 86,5. Les rangs dorsaux ne permettent pas de séparer les sexes.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est généralement de 14. Les deux labiales antérieures de chaque côté de la rostrale sont pourvues de fossettes dans lesquelles sont abrités les organes sensoriels. Ainsi le serpent peut détecter les proies à sang chaud sans les voir distinctement. Il existe des formes mixtes qui peuvent présenter 12, 13 ou 14 labiales à un œil et une combinaison de ces écailles différente à l'autre œil. L'œil est séparé des labiales par des sousoculaires.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est très variable. Il peut être : 19, 20, 21, 23 ou 24. Il existe des formes mixtes pour lesquelles la distribution de ces écailles est différente d'un côté à l'autre de la tête.

Tous les spécimens ont une plaque anale simple.

Les écailles temporales forment plusieurs rangées.

La tête porte dorsalement une grande tache sombre triangulaire en dessus, délimitée par deux lignes blanches qui se prolongent des internasales au cou en passant par le dessus des yeux et latéralement, une tache sombre qui s'étend des préoculaires à la narine, une tache sombre qui couvre les postoculaires et la zone temporale, une tache sombre située sur les labiales supérieures. La face dorsale du corps est occupée par des taches sombres irrégulières. Les écailles ventrales sont blanchâtres et sont recouvertes de tâches sombres sur les bords en contact avec les dorsales. La face dorsale de la queue est parcourue par une ligne blanche continue. Le spécimen n° 1431 contient un oiseau tisserin adulte dans l'estomac.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire, se caractérisent par :

- 82 à 89 rangs dorsaux ;
- 267 à 294 ventrales ;
- 64 à 70 sous-caudales ;
- des taches bien différenciées sur la tête et le corps ;
- les plaques céphaliques dorsales sont de grande taille ;
- les deux premières labiales supérieures de chaque côté de la rostrale possèdent des fossettes sensorielles.

Les spécimens examinés, réunissent des caractères qui les rattachent à l'espèce *Python sebae*. Dans sa révision de la variation géographique de *Python sebae*. BROADLEY, 1984, justifie la réhabilitation de la sous espèce *Python sebae natalensis*. Ainsi l'espèce *Python sebae*, longtemps considéré comme monotypique en Afrique, compte deux sous-espèces : *Python sebae sebae* répandue en Afrique au Sud du Sahara, du Sénégal à la Somalie jusqu'en Angola et *Python sebae natalensis* de répartition beaucoup plus méridionale, se rencontre au Sud de l'Afrique centrale et connaît une large extension en Afrique de l'Est (Kenya, Nord Tanzanie) où elle cohabite avec *Python sebae sebae*. Les deux sous-espèces ne montrent aucune variation géographique du nombre de rangs dorsaux, de ventrales, de sous-caudales, de labiales supérieures et inférieures mais s'opposent par la fragmentation des plaques céphaliques dorsales et par les motifs du corps, en particulier ceux de la tête. Chez *Python sebae sebae* les plaques céphaliques dorsales sont de grande taille contrairement à *Python sebae natalensis* qui a de petites plaques. De plus les taches sont nettement différenciées chez *Python sebae sebae* en une grande tache sombre triangulaire au dessus de la tête, une tache sombre s'étendant des préoculaires à la narine, une tache sombre couvrant les postoculaires et la zone temporale, et enfin une tache sombre est située sur les labiales supérieures. L'aspect de ces taches n'est pas bien défini

chez *Python sebae natalensis*, chez celui-ci les taches peuvent être réduites à des points.

***Lamprophis fuliginosus* (BOIE, 1827)**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 14 exemplaires. Ces spécimens proviennent des localités suivantes :

- Keur Seny Gueye (1 exemplaire),
- Dielmo (7 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (5 exemplaires),
- Keur Santhiou (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de tous les spécimens sont consignés dans le Tableau 4.

DESCRIPTION

Les mâles (5 exemplaires) mesurent en moyenne 542 mm et les femelles (9 exemplaires) mesurent en moyenne 491,6 mm. Le plus grand spécimen est une femelle qui mesure 855 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 4 exemplaires) est de 211 à 214 avec une moyenne de 212,5 ; celle des femelles (9 exemplaires) est de 224 à 242 soit une moyenne de 232,7. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et réparties sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (5 exemplaires) est de 61 à 68 avec une moyenne de 64,2 ; celle des femelles (9 exemplaires) est de 50 à 58 soit une moyenne de 52,2. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont distribuées sur 29 à 33 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 8 (sauf dans un cas avec 8 à droite et 9 à gauche). La quatrième et la cinquième labiales bordent l'œil. La cinquième labiale est la plus développée.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est généralement de 10. Les 4 premières labiales bordent les mentonnières antérieures. Un exemplaire compte 9 labiales inférieures, un autre présente 10 labiales du côté droit et 9 du côté gauche de la tête. La cinquième labiale est développée.

La formule temporale est 1 + 2. Deux exemplaires comptent 1 + 1 temporales du côté gauche et 1 + 2 temporales du côté droit de la tête.

La plaque anale est entière.

La couleur des dorsales varie d'un spécimen à un autre, chez certains exemplaires elles sont marrons, chez d'autres elles sont grises. Les ventrales sont blanchâtres. Aucun des exemplaires examinés ne présente de lignes blanches sur la tête.

DISCUSSION.

Les exemplaires examinés se caractérisent par :

- 29 à 31 rangs dorsaux chez les mâles, 29 à 33 chez les femelles ;
- 211 à 214 ventrales chez les mâles, 224 à 242 chez les femelles ;
- 61 à 68 sous-caudales chez les mâles, 50 à 58 chez les femelles ;
- absence de lignes blanches sur la tête.

A la lumière de toutes ces observations, les exemplaires examinés peuvent être rapportés à l'espèce *Lamprophis fuliginosus*. Cette espèce de savane se distingue de *Lamprophis lineatus* qui présente des lignes blanches sur la tête, alors qu'elles sont absentes sur la tête de *Lamprophis fuliginosus* (THORPE & McCARTHY, 1978). En Afrique de l'Ouest *Lamprophis fuliginosus* est sympatrique avec *Lamprophis lineatus*, mais aucun spécimen de cette dernière espèce n'a été récolté à Dielmo.

***Philothamnus semivariatus* (SMITH, 1847)**

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 4 exemplaires récoltés dans les localités de :

- Keur Lahine Fatim (1 exemplaire),
- Keur Bakar Mané (2 exemplaires),
- Dielmo (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de chaque individu sont rassemblés dans le Tableau 5.

Deux spécimens sont mutilés.

Les *Philothamnus* présentent d'importantes adaptations au mode de vie arboricole. La queue est très longue, préhensile et fragile, elle est le plus souvent mutilée chez les individus de notre collection. Les écailles ventrales et sous-caudales sont carénées, elles permettent au serpent de grimper presque en ligne droite sur les arbres. L'homochromisme est très marqué, la coloration des serpents vivants est souvent très proche des teintes des feuillages, ce qui leur permet de passer inaperçus.

DESCRIPTION

Le mâle mesure 845 mm, tandis que la femelle mesure 1405 mm.

Les écailles ventrales sont carénées. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 2 exemplaires) s'établit comme suit : 189 à 190

avec une moyenne de 189,5 ; celle des femelles (sur 2 exemplaires) est de 192 à 196 soit une moyenne de 194. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont carénées et sont distribuées sur deux rangées. Le mâle compte 134 sous-caudales et la femelle en compte 132.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont réparties sur 15 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 9. Les quatrième, cinquième, et sixième labiales bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale est généralement de 10. Les 5 premières labiales touchent les mentonnières antérieures. Un seul exemplaire compte 9 labiales inférieures dont 4 bordent les mentonnières antérieures.

La formule temporale correspond généralement à 2+2+2. Deux exemplaires ne présentent qu'une seule temporale antérieure d'un côté de la tête.

La plaque anale est divisée.

Les écailles dorsales sont bleu-sombre. Les ventrales sont bleu-clair. Sur certains exemplaires la décoloration des ventrales de la moitié antérieure du corps peut être très prononcée. Dans ces conditions ces écailles apparaissent blanchâtres. Les labiales ainsi que les écailles de la gorge sont également décolorées et apparaissent blanchâtres.

DISCUSSION

Les exemplaires examinés sont caractérisés par :

- 15 rangs dorsaux ;
- 189 à 190 ventrales chez les mâles, 192 à 196 chez les femelles ;
- 134 sous-caudales chez le mâle, 132 chez la femelle ;
- formule temporale répondant à 2+2+2 ;
- ventrales et sous-caudales carénées.

Compte tenu de l'ensemble de ces résultats, les exemplaires de Dielmo peuvent être rattachés à l'espèce *Philothamnus semivariiegatus*. Selon VILLIERS (1975), cette espèce compte deux sous-espèces : *Philothamnus semivariiegatus semivariiegatus* et *Philothamnus semivariiegatus nitidus*. La première est caractérisée par 164 à 217 ventrales et 2+2 temporales, elle est répartie en Afrique tropicale et australe, sauf certaines zones forestières, la seconde présente 154 à 179 ventrales, et 1+2 temporales, parfois 1+1 ou 2+2, elle est distribuée dans les zones forestières de la Guinée Bissau au Zaïre. Récemment, HUGHES (1985) a considéré qu'il s'agissait d'espèces différentes. Les spécimens de Dielmo avec 189 à 196 ventrales et 2+2 temporales entrent bien dans les limites de variabilité de *Philothamnus semivariiegatus*.

***Philothamnus irregularis* (LEACH, 1819)**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 18 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (6 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (5 exemplaires),
- Dielmo (7 exemplaires).

Les caractères morphométriques de tous les spécimens sont regroupés dans le Tableau 6.

Ce sont également des serpents arboricoles.

DESCRIPTION

Un seul exemplaire est entier, il mesure 980 mm. Tous les autres sont mutilés et ne peuvent être pris en compte pour déterminer une moyenne de la longueur totale du corps.

Les ventrales sont carénées. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 11 exemplaires) est de 174 à 182 avec une moyenne de 177 ; celle des femelles (sur 4 exemplaires) est de 178 à 186 soit une moyenne de 180,7. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses. Le seul exemplaire qui présente une queue entière est de sexe mâle, il compte 112 sous-caudales.

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 15 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 9. La quatrième, la cinquième et la sixième labiales bordent l'œil.

Ces serpents comptent régulièrement 10 labiales inférieures. Les 5 premières labiales entrent en contact avec les mentonnières antérieures.

La formule temporale 1+2 est la plus fréquente, on rencontre aussi la formule 1+1. Un spécimen présente la formule 2+2+2 des deux côtés de la tête.

La plaque anale est divisée.

Les écailles dorsales sont bleu-sombre. Les ventrales sont bleu-clair. Leur extrémité libre décolorée apparaît blanchâtre. Les labiales ainsi que les écailles de la gorge totalement décolorées, sont blanchâtres.

DISCUSSION

Les spécimens examinés, sont caractérisés par :

- 15 rangs dorsaux ;
- 174 à 182 ventrales chez les mâles, 178 à 186 chez les femelles ;
- 112 sous-caudales chez le seul individu à queue entière ;

- formules temporales :1+1 ou 1+2 ou 2+2 ;
- anale divisée.

Selon HUGHES (1985), ces observations conduisent à classer les exemplaires de Dielmo dans l'espèce *Philothamnus irregularis*. Cette espèce se rencontre en Afrique de l'Ouest.

***Prosymna meleagris meleagris* (REINHARDT, 1843)**

Les données exposées sont recueillies sur deux exemplaires de sexe femelle récoltés dans les localités de :

- Keur Gadie (1 exemplaire),
- Keur Bakar Mané (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques des deux spécimens sont regroupés dans le Tableau 7.

Les serpents du genre *Prosymna* sont fouisseurs.

DESCRIPTION

Les femelles (2 exemplaires) mesurent en moyenne 273 mm.

Les ventrales sont lisses et nous en avons relevé un nombre de 163 pour chacun des deux exemplaires.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité du nombre de ventrales des femelles (2 exemplaires) est de 20 à 22 avec une moyenne de 21.

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 15 rangs dorsaux droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 5. La deuxième et la troisième labiales bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est de 7. Les 3 premières labiales entrent en contact avec les mentonnières antérieures.

La formule temporale est 1+2 ou 1+3.

La plaque anale est entière.

Une seule internasale et une seule préfrontale.

La face dorsale des exemplaires récoltés est brune, cependant chaque écaille dorsale porte une lunule blanche vers l'arrière. Les ventrales et les labiales sont blanchâtres.

DISCUSSION

Les spécimens décrits se caractérisent par :

- 15 rangs dorsaux ;
- 163 ventrales ;

- 20 à 22 sous-caudales ;
- une seule internasale et une seule préfrontale ;
- 5 labiales supérieures dont 2 bordent l'œil.

L'analyse de ces résultats permet de rattacher les spécimens décrits à l'espèce *Prosymna meleagris*. Cette espèce se distingue des autres du même genre par la présence de 5 labiales supérieures au lieu de 6. Selon BROADLEY (1980) il existe deux sous-espèces de *Prosymna meleagris* que l'on peut séparer par le nombre de ventrales :

- 136 à 150 chez les mâles, 153 à 168 chez les femelles pour *meleagris* (régions guinéennes d'Afrique de l'Ouest),
- 149 à 165 chez les mâles, 166 à 187 chez les femelles pour *greigerti* (Afrique soudano-sahélienne).

D'après cet auteur, les populations de Sénégal seraient intermédiaires entre ces deux sous-espèces. Nos deux exemplaires femelles comptent chacun 163 ventrales et doivent être rattachés à la sous-espèce nominale *Prosymna meleagris meleagris*.

Grayia tholloni MOCQUARD, 1897

Les données que nous exposons, proviennent d'un seul exemplaire de sexe mâle récolté à Keur Bakar Mané. Sa queue est tronquée.

Les caractères morphométriques sont réunis dans le Tableau 8.

C'est une espèce semi-aquatique qui se nourrit de poissons. Les principales adaptations au mode de vie aquatique de cette espèce sont : la position des yeux au dessus de la tête, des écailles lisses et polies permettant au serpent de glisser facilement sur l'eau.

DESCRIPTION

Le spécimen mesure 550 mm (+), sa queue est mutilée.

Les écailles ventrales sont lisses et nous en avons relevé un nombre de 137.

Les sous-caudales sont lisses et sont distribuées sur deux rangées. La queue du spécimen est tronquée, d'où un nombre de sous-caudales réduit à 45(+).

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 15 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est de 8. Seule la quatrième labiale entre en contact avec l'œil. La septième labiale est très développée.

Cet exemplaire compte 10 labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale. Les 5 premières labiales inférieures bordent les mentonnières antérieures.

La formule temporale est 2+3 du côté droit et 2+2 du côté gauche.

La plaque anale est divisée.

Le dessus de la tête du corps et de la queue est bleu-foncé. Le dessous de la tête ainsi que les ventrales et les sous-caudales sont blanchâtres. Les bords latéraux des écailles sont noirs. Les labiales supérieures sont blanchâtres, leurs lignes de sutures sont noires.

DISCUSSION

Le spécimen que nous venons d'examiner, se caractérise par :

- 15 rangs dorsaux ,
- 137 ventrales.

Compte tenu de ces observations, ce spécimen peut être rattaché à l'espèce *Grayia tholloni*. Cette espèce se distingue de *Grayia smithi* par le nombre de rangs dorsaux : *Grayia tholloni* compte 15 rangs dorsaux tandis que *Grayia smithi* en compte 17.

Cette espèce est connue du nord du Nigéria au lac Tanganika (VILLIERS, 1975). Elle était considérée comme absente d'Afrique de l'Ouest jusqu'en 1983, date à laquelle HUGHES signale qu'un exemplaire du British Museum provenant de Gambie correspond à cette espèce. Notre spécimen du Sénégal permet de confirmer l'extension considérable vers l'Ouest de l'aire de répartition connue de *Grayia tholloni*.

Crotaphopeltis hotamboeia (LAURENTI, 1768)

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 2 exemplaires récoltés à :

- Keur Santhiou (1 exemplaire) ,
- Keur Lahine Fatim (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de chaque spécimen sont regroupés dans le Tableau 9.

Cette espèce terrestre fréquente les milieux humides.

DESCRIPTION

Le spécimen mâle mesure 657 mm, le spécimen femelle mesure 648 mm.

Les ventrales sont lisses, elles sont au nombre de 171 chez le spécimen mâle et de 170 chez le spécimen femelle.

Les sous-caudales sont lisses, elles forment deux rangées, le mâle en compte 41 tandis que la femelle en compte 39.

Les écailles dorsales sont faiblement carénées. Elles forment 19 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est généralement de 8 (9 du côté droit chez le spécimen mâle). La troisième, la quatrième et la cinquième labiales supérieures bordent l'œil. La septième labiale est la plus développée.

Le nombre de labiales de part et d'autre de la symphysiale est de 10. Les 5 premières labiales touchent les mentonnières antérieures. La sixième labiale inférieure est la plus développée.

La formule temporale correspond à 1+2 pour le spécimen mâle. L'exemplaire femelle présente 1+2 temporales du côté droit de la tête et 1+1 du côté gauche.

La plaque anale est entière.

Les écailles ventrales sont blanchâtres. Les dorsales sont finement ponctuées de gris. Une tache sombre de chaque côté de la tête couvre les temporales, les postoculaires, et les labiales supérieures.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 19 rangs dorsaux ;
- des écailles dorsales faiblement carénées ;
- une tache noire de chaque côté de la tête.

D'après leurs caractéristiques, ces exemplaires peuvent être rattachés à l'espèce *Crotaphopeltis hotemboeia*.

Cette espèce est répartie du Sénégal à l'Afrique australe.

***Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus* (REINHARDT, 1843)**

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 264 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (97 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (15 exemplaires),
- Keur Santhiou (36 exemplaires),
- Keur Ayip Kâ (41 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (25 exemplaires),
- Keur Gadie (40 exemplaires),
- Dielmo (10 exemplaires).

Les caractères morphométriques de tous les spécimens sont répertoriés dans le Tableau 10.

Les Rhamphiophis sont des serpents colubridae caractérisés par une rostrale très développée, recourbée en forme de bec. Ce sont des êtres sabulicoles, qui présentent toutes les caractéristiques des serpents fouisseurs, mais dont la queue relativement longue, contraste avec celle des espèces fouisseuses.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 112 exemplaires) mesurent en moyenne 534,7 mm et les femelles (sur 116 exemplaires) mesurent en moyenne 602,6 mm.

Les femelles sont en moyenne de taille plus grande que les mâles. Le plus grand spécimen est une femelle mutilée de 1585 mm(+).

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 129 exemplaires) est de 164 à 179 avec une moyenne de 171,7 ; celle des femelles (sur 134 exemplaires) est de 178 à 195 soit une moyenne de 187. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 112 exemplaires) est de 80 à 101 avec une moyenne de 92,3 ; celles des femelles (sur 116 exemplaires) est de 88 à 108, soit une moyenne de 96,8. Les femelles ont en moyenne plus de sous-caudales que les mâles, mais le nombre de sous-caudales ne permet pas de différencier les sexes du fait du chevauchement de leurs limites de variabilité.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont distribuées sur 17 rangs au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est de 8. La quatrième et la cinquième labiales supérieures entrent en contact avec l'œil.

Les labiales inférieures, comptées de part et d'autre de la symphysiale, présentent une variabilité de 10 à 12.

L'écaille anale est divisée.

La formule temporale peut correspondre à : 2+2, 2+3 ou 2+4. Les temporales antérieures sont constamment au nombre de 2. Le nombre des temporales postérieures est par contre très variable. Les formes mixtes, caractérisées par une formule temporale différente d'un côté à l'autre de la tête sont fréquentes.

La face dorsale est brun-sombre tandis que la face ventrale est brun-clair. Aucune bande n'est observée sur nos exemplaires.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 17 rangs dorsaux ;
- 164 à 179 ventrales chez les mâles, 178 à 195 chez les femelles ;
- 80 à 101 sous-caudales chez les mâles, 88 à 108 chez les femelles ;
- la coloration du corps est uniformément brune.

Les caractères considérés sont conformes aux données de la littérature établies par CHIRIO & INEICH, 1991 pour l'espèce *Ramphiophis oxyrhynchus*. Cette espèce se distingue des trois autres espèces du genre *Ramphiophis* par la combinaison de plusieurs caractères. Ainsi avec ses 17 rangées d'écaillés dorsales *Ramphiophis oxyrhynchus* se sépare nettement de *Ramphiophis rubropunctatus* qui compte 19 rangs. Par l'absence de bandes longitudinales à l'arrière du cou, *Ramphiophis oxyrhynchus* diffère de *Ramphiophis acutus* qui présente deux bandes longitudinales dorso-latérales. Enfin l'absence de taches paravertébrales le distingue de *Ramphiophis maradiensis*.

Ramphiophis oxyrhynchus compte deux sous-espèces : *Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus*, forme occidentale, est signalée au Sénégal, au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, au Cameroun, et au Nigéria. *Ramphiophis oxyrhynchus rostratus*, forme orientale, est signalée au Sud Soudan, en Ethiopie, en Somalie, au Zaïre, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie, en Zambie, au Malawi, au Mozambique, au Zimbabwe, et à l'Est du Transval. Ces deux sous-espèces se distinguent non seulement par la rostrale qui est plus développée chez *Ramphiophis oxyrhynchus rostratus*, mais aussi par la coloration. En effet, chez *Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus* elle est uniformément brune tandis que *Ramphiophis oxyrhynchus rostratus* présente une bande sombre qui s'étend de la narine à l'arrière de l'œil.

Nos exemplaires appartiennent à la forme nominale *Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus*.

***Dromophis lineatus* (DUMERIL, BIBRON & DUMERIL, 1854)**

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 18 spécimens récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Bakar Mané (15 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (3 exemplaires).

Les caractères morphométriques de chaque exemplaire sont réunis dans le Tableau 11.

De nombreux spécimens sont mutilés.

Ces serpents fréquentent les milieux semi-aquatiques et se nourrissent de batraciens.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 3 exemplaires) mesurent en moyenne 768,3 mm et les femelles (sur 2 exemplaires) mesurent en moyenne 690 mm. Le plus grand spécimen est un mâle mutilé qui mesure 1091 mm(+).

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 11 exemplaires) est de 142 à 151 avec une moyenne de 146 ; celle des femelles (sur 7 exemplaires) est de 148 à 155, soit une moyenne de 152. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 3 exemplaires) est de 93 à 98 avec une moyenne de 95,3 ; celle des femelles (sur 2 exemplaires) est de 89 à 94 avec une moyenne de 91,5. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont réparties sur 17 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 8. La quatrième et la cinquième labiales bordent l'œil. La sixième labiale supérieure est la plus développée.

Les exemplaires comptent généralement 9 labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale. Un seul exemplaire présente 9 labiales d'un côté de la tête et 8 de l'autre côté. Les quatre premières labiales touchent les mentonnières antérieures. La cinquième labiale inférieure est la plus développée.

La formule temporale se rapporte le plus souvent à 1+2. Un exemplaire présente 1+1, un autre compte 1+1 sur un côté de la tête, et 1+2 sur l'autre.

La plaque anale est divisée.

Les dorsales sont bleu-sombre. Les ventrales sont d'un bleu-clair avec un rebord blanchâtre. Le bord externe des écailles dorsales en contact avec les ventrales est parfois blanchâtre. Ainsi la zone de contact des ventrales et des dorsales forme une ligne blanche en dents de scie. Le dessous de la tête est blanchâtre. Les lignes de suture de certaines labiales supérieures sont noires. Les ventrales de certains exemplaires peuvent présenter des points noirs sur les flancs.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 17 rangs dorsaux ;
- 142 à 151 ventrales chez les mâles et 148 à 153 chez les femelles ;
- 93 à 98 sous-caudales chez les mâles et 89 à 94 chez les femelles ;

- 8 labiales supérieures dont la quatrième et la cinquième labiales bordent l'œil ;
- formule temporale 1+2.

A la lumière de tous ces caractères les spécimens examinés peuvent être rattachés à l'espèce *Dromophis lineatus*.

Dans la zone de Dielmo, *Dromophis lineatus* est inféodé à la rivière Djikoye, elle n'est jamais signalée au-delà des villages situés le long de cette rivière.

***Dromophis praeornatus praeornatus* (SCHLEGEL, 1837)**

Les données exposées sont recueillies sur un exemplaire de sexe mâle récolté à Keur Lahine Fatim.

Les caractères morphométriques sont réunis dans le Tableau 12.

Cette espèce contrairement à *Dromophis lineatus* n'est pas conditionnée par l'eau.

DESCRIPTION

Le spécimen mesure 502 mm.

Les ventrales lisses, sont au nombre de 175.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont distribuées sur deux rangées. Nous avons relevé seulement un nombre de 73(+) sous-caudales du fait que la queue est mutilée.

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 15 rangs dorsaux au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 8. La quatrième et la cinquième labiales bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est de 10. Les cinq premières entrent en contact avec les mentonnières antérieures. La sixième labiale est la plus développée.

La formule temporale est de 1+2 du côté droit et de 2+2 du côté gauche (petite temporale surnuméraire).

La plaque anale est divisée.

La tête et le cou se caractérisent par une alternance de bandes noires et blanches. Les ventrales sont blanchâtres. Les dorsales sont grises. Celles-ci sont parcourues par trois bandes longitudinales de couleur marron : deux bandes latérales et une bande occupant le rang vertébral. Cette dernière bande est nette et assez large dans la moitié antérieure du corps, elle se rétrécit et s'estompe dans la moitié postérieure.

DISCUSSION

Le spécimen que nous venons de décrire, se caractérise par :

- 15 rangs dorsaux ;
- 175 ventrales ;
- trois bandes longitudinales de couleur marron.

La considération de tous ces caractères suggère que le spécimen examiné appartient à l'espèce *Dromophis praeornatus*. Celle-ci compte deux sous-espèces (LOVERIDGE, 1940) : *Dromophis proeornatus gribinguiensis* que l'on rencontre du Nigéria à la République Centrafricaine et la sous-espèce nominale *Dromophis praeornatus praeornatus* en Afrique de l'Ouest.

***Psammophis elegans* (SHAW, 1802)**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 27 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Gadji (3 exemplaires),
- Keur Lahine Fatim (14 exemplaires),
- Dielmo (7 exemplaires),
- Keur Santhiou (1 exemplaire),
- Keur Seny Gueye (2 exemplaires).

Les caractères morphométriques de chaque spécimen sont regroupés dans le Tableau 13.

La queue de *Psammophis elegans* est très longue, elle est le plus souvent mutilée pour les exemplaires de notre collection

Les *Psammophis* sont des serpents très rapides dans leur mouvement et assez agressifs.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 5 exemplaires) mesurent en moyenne 678,8 mm et les femelles (sur 4 exemplaires) mesurent en moyenne 742,5 mm.

Le plus grand spécimen de notre collection est un mâle qui mesure 1585 mm(+), sa queue n'étant pas entière.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 11 exemplaires) est de 193 à 205 avec une moyenne de 197,3 ; celle des femelles (sur 11 exemplaires) est de 193 à 207, soit une moyenne de 200. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont distribuées sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 5 exemplaires) est de 156 à 160 avec une moyenne de 158,2 ; celle des femelles (sur 4 exemplaires) est de 142 à 169 avec une moyenne de 158. Les

mâles ont en moyenne autant de sous-caudales que les femelles. Le très grand nombre de spécimens à queue mutilée ne permet pas d'apprécier la fourchette de la variabilité des sous-caudales chez les mâles et les femelles.

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 17 rangs dorsaux droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 9. La cinquième et la sixième labiales bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale est de 11. Les 5 premières labiales bordent les mentonnières antérieures. Une forme mixte présente 11 labiales sur un côté de la mâchoire inférieure et 10 de l'autre côté.

La formule temporale correspond à 2+2 ou 2+3. Il existe des formes mixtes qui peuvent présenter 2+4, 1+2 ou 2+3 d'un côté de la tête et une combinaison différente de ces écailles de l'autre côté.

La plaque anale est divisée.

Les labiales supérieures sont blanches. La moitié inférieure du dernier rang des dorsales et le bord des ventrales en contact avec les rangs dorsaux forment une ligne blanche dorso-ventrale de chaque côté du corps. Les écailles dorsales sont parcourues par trois bandes brun-sombre bordées de lignes noires.

DISCUSSION

Les échantillons que nous venons de décrire, se caractérisent par :

- 17 rangs dorsaux ;
- 193 à 205 ventrales chez les mâles, 193 à 207 chez les femelles ;
- 156 à 160 sous-caudales chez les mâles, 142 à 169 chez les femelles.

La considération de tous ces caractères indique que les exemplaires décrits appartiennent à l'espèce *Psammophis elegans*.

Psammophis sibilans (LINNE, 1785)

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 682 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (235 exemplaires),
- Keur Gadjji (85 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (99 exemplaires),
- Keur ayip Kâ (92 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (54 exemplaires),
- Keur Santhiou (46 exemplaires),
- Dielmo (71 exemplaires).

Les caractères morphométriques de tous les spécimens sont répertoriés dans le Tableau 14.

Psammophis sibilans est l'espèce la plus commune de la région de Dielmo. Elle est représentée par 682 spécimens soit 54,6 % du total de notre collection.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 203 exemplaires) mesurent en moyenne 476 mm et les femelles (sur 190 exemplaires) mesurent en moyenne 450 mm. Le plus grand spécimen mesure 1405 mm tandis que le plus petit spécimen mesure 270 mm.

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 304 exemplaires) est de 159 à 178 avec une moyenne de 166,1 ; celle des femelles (sur 296 exemplaires) est de 164 à 183 avec une moyenne de 173,5. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 203 exemplaires) est de 100 à 118 avec une moyenne de 108 ; celle des femelles (sur 190 exemplaires) est de 97 à 120 soit une moyenne de 106,5. Le nombre de sous-caudales ne permet pas de séparer les sexes.

Les écailles dorsales sont lisses, elles forment 17 rangs dorsaux au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 8 dont la quatrième et la cinquième bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est généralement de 11 dont 5 touchent les mentonnières antérieures. Il y a des spécimens qui possèdent 9 labiales inférieures dont 4 entrent en contact avec les mentonnières antérieures, d'autres possèdent 10 et même 12 labiales inférieures. Cette variabilité du nombre de labiales inférieures est accentuée par les nombreuses formes mixtes.

La plaque anale est divisée.

De nombreux exemplaires présentent sur la face dorsale du corps une ligne vertébrale claire, deux bandes longitudinales latérales claires et sur la face ventrale, deux lignes de points noirs. Les labiales supérieures portent des taches de couleur marron. Il existe des spécimens uniformément marrons, ou bruns, ou gris, d'autres peuvent ne présenter que les deux bandes latérales claires. En somme la coloration des exemplaires est très variable.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 17 rangs dorsaux ;
- 98 à 118 sous-caudales chez les mâles, 97 à 120 chez les femelles ;
- 159 à 178 ventrales chez les mâles, 164 à 183 chez les femelles ;
- 8 labiales supérieures dont la quatrième et la cinquième bordent l'œil ;
- 11 labiales inférieures dont 5 touchent les mentonnières antérieures ;
- la plaque anale est divisée.

L'ensemble des caractères réunis par les exemplaires de Dielmo permet de les rattacher à l'espèce *Psammophis sibilans*. Cette espèce compte deux sous-espèces selon VILLIERS, 1975 : *Psammophis sibilans sibilans* avec une plaque anale divisée, 147 à 198 ventrales, 84 à 121 sous-caudales. Cette espèce occupe l'Afrique australe et intertropicale (sauf les zones forestières) jusqu'au Sud de l'Algérie. *Psammophis sibilans philippsi* avec une plaque anale entière, 162 à 182 ventrales, 89 à 109 sous-caudales, elle se rencontre dans les carrières des régions forestières de la Guinée au Zaïre, ainsi qu'au Sénégal selon BOHME (1978). On les considère actuellement comme des espèces différentes (HUGHES, 1983). En fait, il est probable qu'on désigne encore sous le nom de *Psammophis sibilans* plusieurs espèces différentes d'un même complexe.

***Dasypeltis scabra* (LINNE, 1758)**

Les données exposées sont recueillies à partir d'un seul exemplaire de sexe femelle, récolté à Keur Lahine.

Les caractères morphométriques sont indiqués dans le Tableau 15.

Les *Dasypeltis* sont des serpents qui se nourrissent d'œufs d'oiseaux et ils présentent une adaptation remarquable en relation avec ce mode de vie. En effet ils possèdent des dents rudimentaires qui sont compensées par des vertèbres cervicales munies d'apophyses inférieures très développées, recouvertes d'émail et qui font saillie dans l'œsophage. Ces serpents fréquentent les arbres à la recherche d'œufs d'oiseaux.

DESCRIPTION

Le spécimen mesure 235 mm.

Les ventrales sont lisses, elles sont au nombre de 225.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont distribuées sur deux rangées et sont au nombre de 53.

Les dorsales sont carénées, elles sont réparties sur 22 rangs obliques au milieu du corps.

Les labiales supérieures sont au nombre de 7 de chaque côté de la rostrale. La troisième et la quatrième labiales bordent l'œil. La sixième labiale est la plus développée.

Les labiales inférieures sont au nombre de 8 de part et d'autre de la symphysiale. Les 3 premières labiales entrent en contact avec les mentonnières antérieures. La quatrième labiale est la plus développée.

La formule temporale correspond à 2+3 à l'œil gauche et 2+2 à l'œil droit.

La plaque anale est entière.

Les écailles dorsales sont gris-sombre avec des chevrons marron-sombre. Ces chevrons se prolongent sur les flancs par des bandes latérales marron-sombre. Les lignes de suture des labiales supérieures sont de couleur marron. Les plaques céphaliques sont ornementées, elles sont parcourues par des bandes de couleur marron qui se prolongent parfois jusqu'aux labiales supérieures. La région du cou est occupée par un chevron en V retourné vers l'arrière du corps.

DISCUSSION

Le spécimen que nous venons de décrire est une femelle qui présente les caractères suivants :

- 22 rangs dorsaux ;
- 225 ventrales ;
- 53 sous-caudales ;
- Des chevrons sur la face dorsale qui se prolongent sur les flancs par des bandes latérales marron-sombre. La tête est richement ornementée.

Par rapport à tous ces caractères, le spécimen décrit peut être rattaché à l'espèce *Dasypeltis scabra*. Cette espèce vit dans les zones de savanes du Sénégal à l'Erythrée et au Cap.

Dans la zone de Dielmo, *Dasypeltis scabra* et *Dasypeltis fasciata* sont sympatriques.

Dasypeltis fasciata SMITH, 1849

Les observations que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 15 spécimens. Les serpents ont été récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Ayip Kâ (1 exemplaire),
- Keur Bakar Mané (3 exemplaires),
- Dielmo (7 exemplaires),

- Keur Lahine Fatim (4 exemplaires).

Les données morphométriques des exemplaires sont regroupées dans le Tableau 16.

DESCRIPTION

Les mâles (9 exemplaires) mesurent en moyenne 410 mm et les femelles (6 exemplaires) mesurent en moyenne 523,6 mm. Le plus grand spécimen est une femelle qui mesure 755 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (9 exemplaires) est de 221 à 239 avec une moyenne de 231,1 ; celle des femelles (6 exemplaires) est de 238 à 253 soit une moyenne de 245,1. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont réparties sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (9 exemplaires) est de 72 à 80 soit une moyenne de 76 ; celle des femelles (6 exemplaires) est de 61 à 67 avec une moyenne de 64. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont carénées, elles forment 22 rangs obliques au milieu du corps.

Les spécimens examinés comptent 7 labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale. La troisième et la quatrième labiales entrent en contact avec l'œil. La sixième labiale supérieure, la plus développée, borde les postoculaires.

Les labiales inférieures sont au nombre de 8 de part et d'autre de la symphysiale. Les 3 premières labiales touchent les mentonnières antérieures. La quatrième labiale inférieure est la plus développée.

La formule temporale correspond à 2+3 ou 2+4. Cependant trois exemplaires mixtes présentent 2+3 à l'œil gauche et 2+4 à l'œil droit. Un seul spécimen présente 2+4 à l'œil gauche et 2+3 à l'œil droit. Un autre compte 2+5 à l'œil droit et 2+4 à l'œil gauche. Ainsi le nombre de temporales antérieures est constamment de 2, la distribution des temporales postérieures offre par contre une extraordinaire dyssimétrie d'un œil à l'autre.

La plaque anale est entière.

Les écailles sont de couleur brun-clair et portent des chevrons brun-sombre qui sont assez nets chez les formes juvéniles, ils sont totalement absents chez les formes adultes. La couleur des adultes est uniformément brun-clair. Les ventrales sont jaunâtres. Les labiales sont brunes. Les plaques céphaliques ne présentent pas d'ornementation particulière.

DISCUSSION

Les *Dasypeltis* que nous venons de décrire, se caractérisent par :

- 22 rangs dorsaux ;
- les mâles comptent 221 à 239 ventrales, 72 à 80 sous-caudales ;
- Les femelles comptent 238 à 253 ventrales, 61 à 67 sous-caudales ;
- Les formes juvéniles présentent des chevrons sur le dos. La tête, de couleur brun-clair, est sans ornementation.

La considération de ces caractères indique que les spécimens décrits appartiennent à l'espèce *Dasypeltis fasciata*. Cette espèce se rencontre dans les zones forestières de la Gambie à l'Ouest de l'Uganda. Dans la région de Dielmo la répartition de cette espèce ne semble pas liée à un type de végétation donné.

***Atractaspis microlepidota* GUNTHER, 1866**

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 8 spécimens, récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (6 exemplaires),
- Dielmo (2 exemplaires).

Les caractères morphométriques des spécimens sont groupés dans le Tableau 17.

Les *Atractaspis* sont des serpents fouisseurs qui ont été successivement classés dans les familles des *Viperidae* puis des *Colubridae* avant de les élever au rang de famille indépendante : celle des *Atractaspidae*.

DESCRIPTION

Les mâles (2 exemplaires) mesurent en moyenne 406 mm tandis que les femelles (6 exemplaires) mesurent en moyenne 387 mm. Le plus grand spécimen est une femelle qui mesure 670 mm.

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (2 exemplaires) est de 198 à 201 avec une moyenne de 199,5 ; celle des femelles (6 exemplaires) est de 205 à 214, pour une moyenne de 210. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les écailles sous-caudales sont lisses et réparties sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (2 exemplaires) est de 25 à 26 avec une moyenne de 25,5 ; celle des femelles (6 exemplaires) est de 21 à 23 avec une moyenne de 22. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont lisses et sont généralement distribuées sur 31 rangées. On peut cependant observer une variabilité de 29 à 32.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est généralement de 6. La troisième et la quatrième labiales bordent l'œil. Il existe un exemplaire mixte qui compte 6 labiales sur un côté de la tête et 5 sur l'autre.

Le nombre de labiales inférieures est généralement 8 de chaque côté de la symphysiale dont 3 bordent les mentonnières antérieures. Un spécimen présente cependant 8 labiales sur un côté de la tête et 9 labiales de l'autre côté. Un autre exemplaire présente 9 labiales inférieures.

Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est constamment de 5.

La formule temporale correspond à 2+3 ou 2+4. Les formes mixtes résultent d'une distribution différente des temporales postérieures d'un côté de l'œil à l'autre. Ainsi nous avons relevé 2+3, 2+4 ou 2+5 d'un côté de l'œil et une distribution différente à l'autre œil.

La plaque anale est entière.

La face dorsale est noirâtre. La face ventrale est plus claire. Les labiales inférieures sont blanchâtres.

DISCUSSION

Les exemplaires que nous venons d'examiner, se caractérisent par :

- 198 à 201 ventrales chez les mâles, 205 à 214 chez les femelles ;
- 25 à 26 sous-caudales chez les mâles, 21 à 23 chez les femelles ;
- 29 à 32 rangs dorsaux ;
- 5 gulaires en contact avec les mentonnières ;
- 2 à 3 temporales antérieures.

Depuis la révision de LAURENT (1945), il était admis que *Atractaspis microlepidota* était représentée en Afrique de l'Ouest par la sous-espèce *Atractaspis microlepidota micropholis*. Le matériel récolté montre clairement qu'il existe à Dielmo deux formes nettement distinctes tant par le nombre de rangs dorsaux et de ventrales ainsi que par l'écaillage du dessous de la tête. Au Sénégal ces deux formes sont ainsi sympatriques et devraient donc être considérées comme deux espèces différentes (voir espèce suivante).

La question du nom qui doit s'appliquer à ces deux espèces est délicate du fait de l'absence de localité du type pour les deux espèces et du grand nombre de formes décrites. Les 8 spécimens que nous avons rattaché à *microlepidota* constituent une série dont la variabilité est la plus faible connue par rapport aux caractères du type, ce qui suggère que celui-ci pourrait être originaire de la Sénégalie et non de l'Afrique de l'Est comme cela est généralement supposé.

Le dimorphisme sexuel porte sur le nombre de ventrales et de sous-caudales comme l'atteste les données suivantes : chez les femelles la variabilité du nombre de ventrales est de 205 à 214 tandis que celle des mâles est de 198 à 201. La variabilité du nombre de sous-caudales des femelles est 21 à 23 et celle des mâles est de 25 à 26.

***Atractaspis micropholis* GUNTHER, 1872**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 22 exemplaires récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (9 exemplaires),
- Keur Gadie (5 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (2 exemplaires),
- Keur Ayip Kâ (1 exemplaire),
- Keur Santhiou (2 exemplaires),
- Dielmo (1 exemplaire),
- Keur Seny Gueye (2 exemplaires).

Les caractères morphométriques de tous les exemplaires sont répertoriés dans le Tableau 18.

DESCRIPTION

Les mâles (15 exemplaires) mesurent en moyenne 388,8 mm tandis que les femelles (7 exemplaires) mesurent en moyenne de 636,1 mm.

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (15 exemplaires) est de 212 à 223 soit une moyenne de 216,8 ; celle des femelles (7 exemplaires) est de 219 à 227 pour une moyenne de 223,1. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et simples. Certaines sont cependant divisées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (15 exemplaires) est de 27 à 32 soit une moyenne de 30,3 ; celle des femelles (7 exemplaires) est de 27 à 29 avec une moyenne de 27,7. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont généralement réparties sur 25 rangs dorsaux au milieu du corps. On peut tout de même observer la variabilité suivante : 25 à 29.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est 6. La troisième et la quatrième labiales bordent l'œil.

Le nombre de labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale peut être de 9 ou 10. Les 3 premières labiales touchent les mentonnières antérieures. Les formes mixtes sont déterminées par une

dyssimétrie du nombre de labiales. Ainsi on peut observer 10 labiales inférieures d'un côté de la tête et 9 de l'autre côté.

Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de 7 pour tous les exemplaires examinés, seul un spécimen en présente 8.

La formule temporale peut être 2+3 ou 2+4. Les formes mixtes sont définies par 2+3, 2+4 ou 3+3 d'un côté de la tête et une distribution différente de l'autre côté.

La plaque anale peut être simple ou divisée.

La face dorsale est brunâtre. La face ventrale est plus claire.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- 25 à 29 rangs dorsaux ;
- 212 à 223 ventrales chez les mâles, 219 à 227 chez les femelles ;
- 27 à 32 sous-caudales chez les mâles, 27 à 29 chez les femelles ;
- 6 labiales supérieures ;
- 9 à 10 labiales inférieures ;
- 7 gulaires en contact avec les mentonnières ;
- 2 à 3 temporales antérieures.

Comme dans le cas de *Atractaspis microlepidota* la localité type de *micropholis* est inconnue, et il est communément admis (LAURENT, 1940 ; VILLIERS, 1975), que ce nom s'applique aux spécimens d'Afrique de l'Ouest. Les 22 exemplaires de la région de Dielmo que nous rattachons à *micropholis* sont effectivement très proches du type de *Atractaspis micropholis* GUNTHER, 1872.

Pour nous, la variabilité des caractères de *micropholis* apparaît bien plus réduite que celle mentionnée par VILLIERS (1975) du fait de la confusion en Afrique de l'Ouest de *micropholis* avec *microlepidota*.

***Amblydipsas unicolor unicolor* (RHEINARD, 1843)**

Les données exposées sont recueillies sur un exemplaire de sexe femelle, récolté à Keur Bakar Mané.

Les caractères morphométriques de ce spécimen sont regroupés dans le Tableau 19.

Ces serpents sont fouisseurs, ils ressemblent aux espèces du genre *Atractaspis*.

DESCRIPTION

Le spécimen mesure 675 mm.

Les écailles ventrales sont lisses, nous en avons dénombré 198.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. Elles sont au nombre de 25.

Les écailles dorsales sont lisses et forment 17 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 5. La deuxième et la troisième labiales bordent l'œil. La quatrième labiale supérieure est la plus développée, elle touche la pariétale.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est de 7. Les 4 premières labiales touchent les mentonnières antérieures. La quatrième labiale est la plus développée.

La formule temporale correspond à 0 + 1. La quatrième labiale supérieure, très développée, entre en contact avec la pariétale et isole la temporale de l'œil.

La plaque anale est divisée.

Les ventrales et les dorsales sont uniformément marron-sombre.

DISCUSSION

Le spécimen décrit se caractérise par :

- 17 rangs dorsaux ;
- 5 labiales supérieures ;
- absence de loréale, de temporale antérieure et de préoculaire.

Compte tenu de ces observations, l'exemplaire décrit peut être rattaché à l'espèce *Amblyodipsas unicolor*. Cette espèce compte deux sous-espèces qui peuvent être différenciées par le nombre de rangs dorsaux et de labiales supérieures.

- *Amblyodipsas unicolor unicolor* est caractérisé par 17 rangs dorsaux et 6 labiales supérieures. Sa répartition va de la Guinée à l'Afrique orientale (WITTE & LAURENT, 1947 ; VILLIERS, 1975), elle est également présente dans les reliques forestières du Sénégal.

- *Amblyodipsas unicolor feae* est caractérisé par 15 rangs dorsaux et 5 labiales supérieures. Il n'est connu dans la littérature que par un seul spécimen originaire de Guinée Bissau.

Notre exemplaire qui compte 17 rangs dorsaux et 5 labiales supérieures est intermédiaire entre les deux sous-espèces. Nous possédons par ailleurs un exemplaire de Casamance, qui présente les mêmes caractéristiques. Ainsi, seule la récolte de spécimens supplémentaires permettra de préciser le statut exact des *Amblyodipsas* du Sénégal.

Naja haje haje (LINNE, 1762)

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 33 exemplaires, récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (6 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (5 exemplaires),
- Keur Santhiou (6 exemplaires),
- Dielmo (9 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (1 exemplaire),
- **Keur Gadie (5 exemplaires),**
- Keur Ayip Kâ (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques de ces exemplaires sont consignés dans le Tableau 20. Le corps d'un individu est mutilé.

Les Najas ou Cobras sont des serpents redoutables, ils sont de mœurs terrestres.

DESCRIPTION

Les mâles (13 exemplaires) mesurent en moyenne 986 mm et les femelles (sur 19 exemplaires) mesurent en moyenne 1305,5 mm. Les femelles ont une taille plus grande que les mâles, le plus grand exemplaire est une femelle de 2515 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des **mâles (13 exemplaires) est de 204 à 218 avec une moyenne de 211,5 ; celle des femelles (20 exemplaires) est de 217 à 225 avec une moyenne de 221,1.** Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. Certains spécimens présentent des sous-caudales antérieures entières. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (13 exemplaires) est de 59 à 65 avec une moyenne de 61,8 ; celle des femelles (sur 19 exemplaires) est de 56 à 66 avec une moyenne de 60,1. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles mais le nombre de sous-caudales ne permet pas de différencier les sexes du fait du chevauchement de leurs limites de variabilité.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont généralement distribuées sur 21 rangs obliques au milieu du corps. Trois exemplaires femelles comptent 23 rangs dorsaux.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est de 7. Les labiales sont séparées de l'œil par des sousoculaires. La sixième labiale est la plus développée, elle touche les postoculaires.

Nous avons relevé 9 labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale. Les 4 premières labiales bordent les mentonnières

antérieures. Un seul exemplaire compte 8 labiales inférieures sur le côté gauche, et 9 sur le côté droit de la tête.

La formule temporale correspond à : 1+2 ou 1+3. Six exemplaires présentent 1+3 sur la temporale droite, 1+2 sur la temporale gauche. Un seul spécimen compte 1+3 sur la temporale gauche, 1+2 sur la temporale droite.

La plaque anale est entière.

Les écailles dorsales sont de couleur marron-sombre. Les ventrales sont marron-pâle. Il n'y pas de contraste entre les ventrales de la moitié antérieure du corps et les ventrales de la moitié postérieure. Certaines écailles du cou sont noires, elles forment un anneau noir. Le nombre d'écailles qui constituent cet anneau est particulièrement élevé. Cet anneau est constitué en moyenne de 20 écailles noires, c'est le plus large de toutes les espèces du genre *Naja*. Notons toutefois qu'une écaille blanche peut parfois s'insérer entre les écailles noires de l'anneau chez certains spécimens.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire se caractérisent par :

- un œil séparé des labiales par des sousoculaires ;
- la sixième labiale supérieure est la plus développée, elle entre en contact avec les postoculaires ;
- la formule temporale correspond à : 1+2 ou 1+3 ;
- 204 à 218 ventrales chez les mâles, 217 à 225 chez les femelles ;
- 59 à 65 sous-caudales chez les mâles, 56 à 66 chez les femelles ;
- 21 rangs dorsaux ;
- 7 labiales supérieures.

Compte tenu de tous ces caractères, les exemplaires examinés peuvent être rattachés à l'espèce *Naja haje*. Cette espèce vit dans les régions subdésertiques et soudaniennes, elle se distingue des autres espèces du genre par la présence de sousoculaires. L'anneau noir du cou de nos spécimens est plus large que celui des autres espèces du genre *Naja*.

Il est établi depuis la révision du genre par BROADLEY (1968), que *Naja haje* compte 4 sous-espèces qui peuvent être différenciées par : le nombre de ventrales, de sous-caudales, et de rangs dorsaux. Les données ci-dessous tirées de l'étude de cet auteur permettent de définir ainsi les différentes races :

- *Naja haje haje* compte 200 à 220 ventrales chez les femelles et 195 à 216 chez les mâles, 53 à 65 sous-caudales chez les femelles et 54 à 64 chez les mâles, et 21 rangs dorsaux. Cette sous-espèce est commune en Afrique du

Nord mais aussi en Afrique au Sud du Sahara du Sénégal, jusqu'en Afrique Orientale où elle est particulièrement répandue.

- *Naja haje arabica* compte 210 à 226 ventrales chez les femelles et 200 à 220 chez les mâles, 62 à 73 sous-caudales chez les femelles et 63 à 75 chez les mâles, et 21 rangs dorsaux. C'est une sous-espèce du Sud et de l'Ouest de l'Arabie.

- *Naja haje annulifera* compte 180 à 203 ventrales chez les femelles et 175 à 201 chez les mâles, 55 à 65 sous-caudales chez les femelles et 51 à 64 chez les mâles, et 19 rangs dorsaux. Elle est commune en Rhodésie et à l'Est du Transvaal.

- *Naja haje anchietae* compte 187 à 195 ventrales chez les femelles et 182 à 190 chez les mâles, 54 à 66 sous-caudales chez les femelles et 56 à 60 chez les mâles, et 17 rangs dorsaux. Cette sous-espèce qui est distribuée au Sud de l'Angola, atteint le Nord Ouest de la Rhodésie.

Nos exemplaires présentent 217 à 225 ventrales chez les femelles et 204 à 218 chez les mâles, 56 à 66 sous-caudales chez les femelles et 59 à 65 chez les mâles, 21 rangs dorsaux qui les situent dans la sous-espèce *Naja haje haje*. Nous retenons aussi que le nombre des ventrales, et des sous-caudales de nos exemplaires est particulièrement important.

Dans la zone de Dielmo, *Naja haje haje* est sympatrique avec *Naja katiensis*. Par ailleurs ses relations avec *Naja nigricollis* sont incertaines. Il semble que ces deux espèces s'excluent, sauf dans le cas de la vallée du Djikoye où elles sont retrouvées toutes les deux en égale abondance. Toutefois, cette vallée comporte des zones de végétation très différenciées et il est possible que ces deux espèces occupent des niches écologiques différentes.

Naja melanoleuca (HALLOWELL, 1857)

Les données exposées sont recueillies sur un seul exemplaire de sexe mâle, récolté à Keur Bakar Mané.

Les caractères morphométriques de ce spécimen sont répertoriés dans le Tableau 21.

Cette espèce est incapable de projeter son venin mélangé à la salive.

DESCRIPTION

Le spécimen mesuré 1554 mm.

Les ventrales sont lisses. Leur nombre est de 220.

Les sous-caudales sont lisses et réparties sur deux rangées. Le nombre de sous-caudales est de 74.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont distribuées sur 19 rangs obliques au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est de 7. La troisième et la quatrième labiales bordent l'œil. La sixième labiale très développée, entre en contact avec les postoculaires.

Le nombre de labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale est de 8. Les 4 premières labiales sont en contact avec les mentonnières antérieures. La cinquième labiale développée, ne touche pas les mentonnières.

La formule temporale répond à 1 + 2 du côté droit de la tête, 1 + 3 à celui de gauche.

La plaque anale est entière.

Les écailles dorsales sont noires. Les ventrales présentent un contraste de coloration : celles de la moitié postérieure sont d'un noir sombre, les autres de la moitié antérieure sont plus claires. Les écailles de la gorge blanchâtres, forment un anneau. Les lignes de suture des labiales supérieures sont noires.

DISCUSSION

Le spécimen que nous venons de décrire, se caractérise par :

- une seule préoculaire ,
- la sixième labiale la plus développée, touche les postoculaires ,
- la cinquième labiale inférieure développée, est sans contact avec les mentonnières ,
- les lignes de suture des labiales supérieures sont noires ,
- 19 rangs dorsaux ,
- 220 ventrales ,
- 74 sous-caudales.

D'après BROADLEY, 1968, nous pouvons rapporter le spécimen examiné à l'espèce *Naja melanoleuca*. Le spécimen a été récolté à Keur Bakar Mané, village situé dans une zone de savane soudanienne arborée. La présence de ce *Naja* dans cette zone paraît paradoxale, en fait, cette espèce se rencontre habituellement en forêt humide, son existence dans cet environnement est certainement due à la présence de la galerie forestière du Djikoye qui doit offrir des conditions favorables à cette espèce. Rappelons que dans la collection de l'I.F.A.N., existe une série de *Naja melanoleuca* qui proviennent de Hann, de Kayar, et de Popenguine.

Naja nigricollis nigricollis (REINHARDT, 1843)

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 8 exemplaires, récoltés dans les localités de :

- Keur Bakar Mané (6 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (1 exemplaire),

- Keur Lahine Fatim (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques des exemplaires sont regroupés dans le Tableau 22.

Le spécimen n° 761 est mutilé.

Ce Naja est le vrai type de serpent "cracheur", il peut projeter très loin son venin mélangé à la salive.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 3 exemplaires) mesurent en moyenne 730 mm et les femelles (4 exemplaires) mesurent en moyenne 456 mm. Les mâles sont en moyenne plus grands que les femelles. Le plus grand spécimen est un mâle mutilé qui mesure 1968 mm(+).

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (4 exemplaires) est de 191 à 205 avec une moyenne de 199,7 ; celle des femelles (4 exemplaires) est de 203 à 211, soit une moyenne de 207. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont réparties sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 3 exemplaires) est de 62 à 67, avec une moyenne de 65 ; celles des femelles (4 exemplaires) est de 59 à 63, soit une moyenne de 60,2. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles. Les sous-caudales ne permettent pas de séparer de façon systématique les sexes, du fait du chevauchement de leurs limites de variabilité.

Les écailles dorsales sont lisses et forment généralement 21 rangs dorsaux au milieu du corps. Cependant deux exemplaires de sexe mâle comptent 19 rangs dorsaux.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 6. La troisième labiale plus haute, entre en contact avec l'œil. La sixième labiale ne touche pas les postoculaires. Chez un seul spécimen 7 labiales couvrent le maxillaire droit, et 6 celui de gauche.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est de 9, les 3 premières labiales bordent les mentonnières antérieures. La cinquième labiale est très réduite, elle n'entre pas en contact avec les mentonnières.

La formule temporale est généralement 2 + 3 ou 2 + 4. Un spécimen compte 2 + 5 du côté gauche de la tête et 2 + 4 à celui de droit. Un autre spécimen présente 2 + 6 temporales du côté gauche de la tête et 2 + 4 du côté droit.

La plaque anale est entière.

La livrée de ces serpents est noire. Certaines ventrales de la gorge sont blanches et forment des anneaux de 2 ou 3 écailles.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire présentent les caractères suivants :

- une tête aplatie noire ;
- 6 labiales supérieures, dont la troisième labiale entre en contact avec l'œil ;
- La cinquième labiale inférieure très réduite, elle ne touche pas les mentonnières antérieures ;
- 19 ou 21 rangs dorsaux ;
- ventrales 191 à 205 chez les mâles, 203 à 211 chez les femelles ;
- sous-caudales 62 à 67 chez les mâles, 59 à 63 chez les femelles.

Selon ROMAN, 1976, et d'après leurs caractéristiques, les exemplaires décrits appartiennent à *Naja nigricollis*. Cette espèce se rencontre depuis le Sud du Sahara jusqu'au bloc forestier du continent africain, mais elle est surtout abondante dans les savanes sahéliennes et soudaniennes. Les populations de l'Afrique de l'Ouest appartiennent à la sous-espèce nominale *Naja nigricollis nigricollis*.

Les Najas récoltés à Dielmo se caractérisent par une tête noire. Nous pensons donc que ce caractère très constant associé à celui de la taille de la cinquième labiale inférieure peut aider à différencier sans ambiguïté *Naja nigricollis* de *Naja katiensis*. Ces deux espèces sont notamment très proches par les caractères de l'écaillage.

***Naja katiensis* (ANGEL, 1922)**

Les données que nous exposons sont recueillies sur un échantillon de 20 exemplaires, et 4 spécimens sont mutilés. Ces serpents ont été récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (8 exemplaires),
- Keur Santhiou (10 exemplaires),
- Keur Gadie (2 exemplaires).

Les caractères morphométriques de tous les individus sont regroupés dans le Tableau 23.

Ces serpents peuvent projeter leur venin mélangé à la salive.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 8 exemplaires) mesurent en moyenne 775,2 mm, et les femelles (sur 8 exemplaires) mesurent en moyenne 796,7 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 9 exemplaires) est de 164 à 172 avec une moyenne de 168,5 ;

celle des femelles (sur 10 exemplaires) est de 170 à 180, soit une moyenne de 173,4. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous caudales sont lisses et réparties sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 8 exemplaires) est de 48 à 54 soit une moyenne de 50 ; celle des femelles (sur 8 exemplaires) est de 45 à 53 avec une moyenne de 48,3. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles. Le dimorphisme sexuel par rapport au nombre de sous-caudales n'est pas évident du fait du chevauchement de leurs limites de variabilité.

Les écailles dorsales sont lisses et forment 23 rangs obliques au milieu du corps.

Nous avons relevé 6 labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale, seule la troisième labiale entre en contact avec l'œil. La sixième labiale ne touche pas les postoculaires.

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est de 9, rarement 8. Les trois premières labiales bordent les mentonnières antérieures. La cinquième labiale, la plus développée, ne touche pas les mentonnières antérieures.

La formule temporelle se rapporte à 2 + 4, 2 + 5 ou 3 + 4. La distribution des écailles temporales d'un côté à l'autre de la tête se traduit par des combinaisons extrêmement variées. Ainsi un exemplaire peut présenter 3 + 4 temporales du côté gauche de la tête et 2 + 4 du côté droit.

La plaque anale est entière.

La tête est marron-clair. Les écailles dorsales sont marron sombre. Les ventrales sont marron-clair. Il n'y a pas de contraste entre les ventrales de la moitié antérieure du corps et celles de la moitié postérieure. Certaines écailles du cou forment un anneau noir. Les écailles de l'anneau noir sont très brillantes du moins chez les formes juvéniles, chez les formes adultes l'anneau perd de son éclat et devient terne.

DISCUSSION

Les Najas que nous venons de décrire, se caractérisent par :

- une tête de couleur marron ;
- une sixième labiale supérieure sans contact avec les postoculaires ;
- la cinquième labiale inférieure développée est sans contact avec les mentonnières ;
- 23 rangs dorsaux ;
- 164 à 172 ventrales chez les mâles, 170 à 180 chez les femelles ;
- 48 à 54 sous-caudales chez les mâles, 45 à 53 chez les femelles.

En considérant tous ces caractères, et d'après ROMAN (1976), nous pouvons dire que ces spécimens appartiennent à l'espèce *Naja katiensis*. Cette espèce vit dans les régions subdésertiques et soudaniennes.

Nous relevons que les populations de Dielmo se distinguent des populations de Haute-Volta (Burkina Faso), décrites par ROMAN (1976), par plusieurs caractères :

- Les exemplaires de Dielmo présentent constamment 23 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps, contrairement à ceux du Burkina Faso, où la fourchette de variabilité s'étend de 23 à 27,

- La cinquième labiale inférieure entre en contact avec les mentonnières pour les exemplaires rapportés par ROMAN (1976), tandis qu'elle est sans contact pour les exemplaires de Dielmo,

- Notons enfin que les exemplaires à 2 temporales antérieures prédominent largement sur ceux à 3 temporales antérieures, ce résultat est contraire à celui de ROMAN (1976).

Elapsoidea semiannulata moebiusi (WERNER, 1897)

Les données que nous exposons sont recueillies sur un seul exemplaire de sexe mâle récolté à Dielmo.

Les principaux caractères morphométriques sont regroupés dans le Tableau 24.

Les Elapsoideas sont des serpents fouisseurs.

DESCRIPTION

Le spécimen récolté mesure 620 mm.

Les ventrales sont lisses, leur nombre est de 155.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont réparties sur deux rangées. Nous avons relevé 25 sous-caudales.

Les écailles dorsales sont lisses, elles sont distribuées sur 13 rangs droits au milieu du corps.

Le nombre de labiales supérieures est de 7 de part et d'autre de la rostrale. La sixième labiale supérieure est la plus développée, elle borde la postoculaire. La troisième et la quatrième labiales entrent en contact avec l'œil.

Les labiales inférieures sont au nombre de 7 de part et d'autre de la symphysiale, les 3 premières labiales touchent les mentonnières antérieures, la quatrième labiale est la plus développée.

La formule temporale est 1 + 2.

Les écailles dorsales sont de couleur marron-foncé, les ventrales beige-clair. Quelques anneaux transversaux clairs, peu apparents, sont présents sur la moitié postérieure du corps. Les labiales supérieures sont

marron-foncé, leur bord inférieur est blanchâtre. Les labiales inférieures sont marron-clair.

La plaque anale est entière.

DISCUSSION

Le spécimen récolté à Dielmo se caractérise par :

- 13 rangs dorsaux ;
- 155 ventrales ;
- 25 sous-caudales.

A la lumière de toutes ces observations, le spécimen examiné peut être rapporté à l'espèce *Elapsoidea semiannulata*. Cet exemplaire est une forme adulte, sans les larges bandes claires caractéristiques des formes juvéniles. BROADLEY (1971) dans sa révision du genre *Elapsoidea* distingue trois sous-espèces qui peuvent être distinguées par le nombre de ventrales des mâles et des femelles.

- *Elapsoidea semiannulata semiannulata* : 137 à 161 chez les mâles, 131 à 151 chez les femelles.

- *Elapsoidea semiannulata moebiusi* : 149 à 167 chez les mâles, 145 à 161 chez les femelles.

- *Elapsoidea semiannulata boulengeri* : 140 à 161 chez les mâles, 138 à 145 chez les femelles.

Notre spécimen appartient à la sous-espèce *Elapsoidea semiannulata moebiusi*. Il est de sexe mâle, et le nombre de ventrales est de 155. Cette sous-espèce se rencontre dans les savanes du Sénégal au Zaïre.

***Causus maculatus* (LISCHTENSTEIN, 1823)**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 28 exemplaires, dont trois spécimens sont mutilés. La répartition géographique des individus est la suivante :

- Keur Lahine Fatim (6 exemplaires),
- Keur Bakar Mane (4 exemplaires),
- Keur Gadie (6 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (2 exemplaires),
- Dielmo (9 exemplaires).

Les valeurs morphométriques de chaque exemplaire sont consignées dans le Tableau 25.

Ces vipères, de mœurs terrestres, présentent un aspect de colubridae de par leurs plaques céphaliques bien différenciées.

DESCRIPTION

Les mâles (14 exemplaires) mesurent en moyenne 514,8 mm et les femelles (sur 10 exemplaires) mesurent en moyenne 541,7 mm. Le plus grand spécimen est une femelle qui mesure 670 mm.

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 13 exemplaires) est de 126 à 139 avec une moyenne de 131 ; celle des femelles (11 exemplaires) est de 133 à 144 avec une moyenne de 137. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles. Le dimorphisme sexuel par rapport au nombre de ventrales n'est pas très marqué du fait du chevauchement des limites de variabilité de ces écailles.

Les sous-caudales sont lisses, elles sont distribuées sur deux rangées. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (14 exemplaires) est de 17 à 22 avec une moyenne de 19,2 ; celle des femelles (sur 10 exemplaires) est de 14 à 18, soit une moyenne de 16. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles. Les sous-caudales ne permettent pas de séparer les sexes du fait du chevauchement de leurs limites de variabilité. Les sous-caudales antérieures de certains spécimens sont entières.

Les écailles dorsales sont carénées, elles forment généralement 17 rangs obliques au milieu du corps. Dix exemplaires comptent 18 rangs dorsaux. Un seul présente 19 rangs.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est de 6. Une écaille sous-oculaire sépare l'œil des supra-oculaires. La sous-oculaire peut être divisée.

Nous avons dénombré 10 labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale, les 4 premières labiales bordent les mentonnières antérieures. Un exemplaire compte 11 labiales inférieures dont les 5 premières labiales entrent en contact avec les mentonnières. Un autre spécimen compte 9 labiales dont les 3 premières bordent les mentonnières.

La formule temporale correspond généralement à 2 + 3. Deux spécimens comptent 2 + 4 temporales à l'œil gauche et 2 + 3 temporales à l'œil droit. Un seul en présente 2 + 2 à l'œil droit et 2 + 3 à l'œil gauche.

La plaque anale est entière.

La livrée est grise dorsalement, avec des chevrons sombres parfois plus apparents chez certains spécimens, ventralement, elle est claire sans granulations. Les plaques céphaliques ne montrent pas de motifs particuliers.

DISCUSSION

Les spécimens que nous venons de décrire, se caractérisent par :

- 17 à 19 rangs dorsaux ;
- 126 à 139 ventrales chez les mâles, 133 à 134 chez les femelles ;
- 17 à 22 sous-caudales chez les mâles, 14 à 18 chez les femelles.

Le rapprochement de tous ces caractères indique que les exemplaires examinés appartiennent à l'espèce *Causus maculatus*.

Il est à noter que nos exemplaires sont tous à peu près uniformément gris, en particulier ils ne présentent pas de chevron en forme de V renversé sur la tête à la différence de la majorité des exemplaires de la collection de l'ORSTOM récoltés en Casamance.

Cette espèce se rencontre en zones guinéenne et soudanienne.

***Bitis arietans* (MERREM, 1820)**

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 12 exemplaires dont 4 présentent une mutilation plus ou moins importante d'une partie de leur corps. Ils ont été récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (2 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (7 exemplaires),
- Keur Gadie (1 exemplaire),
- Dielmo (2 exemplaires).

Les caractères morphométriques de chaque spécimen sont consignés dans le Tableau 26.

Les *Bitis* sont des vipères très dangereuses en raison de la toxicité de leur venin et de la grande taille de leurs crochets venimeux pouvant injecter le venin en profondeur. Cette espèce réputée paisible et somnolente semble obéir à l'assurance de son imposant appareil venimeux, selon ROMAN (1980).

DESCRIPTION

Les mâles (3 exemplaires) mesurent en moyenne 392,3 mm et les femelles (5 exemplaires) mesurent en moyenne 434 mm.

Les écailles ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (3 exemplaires) est de 138 à 141, avec une moyenne de 140 ; celle des femelles (sur 3 exemplaires) est de 140 à 142, avec une moyenne de 142. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et divisées. La variabilité des mâles (3 exemplaires) est de 26 à 27, avec une moyenne de 26,6 ; celle des

femelles (5 exemplaires) est de 16 à 18, avec une moyenne de 16,8. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont carénées, leurs carènes sont simples. La variabilité du nombre de rangs dorsaux est de 32 à 34 avec une moyenne de 33,1. La différence n'est pas marquée entre mâles et femelles.

Le nombre de labiales supérieures de part et d'autre de la rostrale est généralement de 14. 4 exemplaires en comptent 15. Un seul spécimen en compte 16. L'œil est séparé des labiales par des rangées de sousoculaires

Le nombre de labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale est variable. Les spécimens peuvent présenter de 16 à 19 labiales inférieures.

La variabilité du nombre d'écailles autour des yeux des mâles (3 exemplaires) est de 14 à 16 avec une moyenne de 15 ; celle des femelles (5 exemplaires) est de 14 à 19 avec une moyenne de 16,2.

Le nombre d'écailles entre les yeux est généralement de 10. Deux exemplaires comptent 11 écailles entre les yeux, un seul spécimen en compte 9.

Les nasales sont dépourvues d'écailles érectiles en forme de cornes.

La plaque anale est entière.

La robe est grise dorsalement et porte des chevrons noirs. Les ventrales sont blanchâtres ou jaunâtres, elles peuvent être finement ponctuées sur certains exemplaires. La tête, de couleur sombre, est traversée par une étroite bande claire, qui joint les yeux.

DISCUSSION

Les exemplaires que nous venons d'examiner, se caractérisent par :

- une absence d'écailles érectiles en forme de cornes sur les internasales ;
- 138 à 141 ventrales chez les mâles, 140 à 142 chez les femelles ;
- 26 à 27 sous-caudales chez les mâles, 16 à 18 chez les femelles ;
- 32 à 34 rangs dorsaux.

Les exemplaires décrits entrent dans les limites de variabilité de *Bitis arietans*. Selon VILLIERS (1975), cette espèce se rencontre en Afrique tropicale et australe, en zone sahélienne et soudanienne, mais jamais dans le désert ni en forêt.

Echis leucogaster ROMAN, 1972

Les données exposées sont recueillies sur un échantillon de 45 exemplaires dont 5 spécimens sont mutilés. Ils ont été récoltés dans les localités suivantes :

- Keur Lahine Fatim (9 exemplaires),
- Keur Gadie (22 exemplaires),
- Keur Bakar Mané (12 exemplaires),
- Keur Seny Gueye (1 exemplaire),
- Keur Ayip Kâ (1 exemplaire).

Les caractères morphométriques des spécimens sont regroupés dans le Tableau 27.

Ces Vipères de mœurs terrestres sont actives pendant la nuit, dès le crépuscule.

DESCRIPTION

Les mâles (sur 17 exemplaires) mesurent en moyenne 530,6 mm et les femelles (23 exemplaires) mesurent en moyenne 574 mm.

Le dimorphisme sexuel de la taille n'est pas marqué. Le plus grand spécimen est un mâle qui mesure 825 mm.

Les ventrales sont lisses. La variabilité du nombre de ventrales des mâles (sur 15 exemplaires) est de 166 à 177, avec une moyenne de 171,4 ; celle des femelles (23 exemplaires) est de 178 à 187, soit une moyenne de 182,6. Les femelles ont en moyenne plus de ventrales que les mâles.

Les sous-caudales sont lisses et entières. La variabilité du nombre de sous-caudales des mâles (sur 17 exemplaires) est de 33 à 37 avec une moyenne de 35,4 ; celle des femelles (23 exemplaires) est de 28 à 33 soit une moyenne de 30,6. Les mâles ont en moyenne plus de sous-caudales que les femelles.

Les écailles dorsales sont carénées, leurs carènes sont en dents de scie. Les mâles (18 exemplaires) comptent 27 rangs dorsaux tandis que la variabilité du nombre de rangs des femelles (23 exemplaires) est établie comme suit : 27 à 31 avec une moyenne de 27,4. Le nombre de rangs dorsaux ne permet pas de séparer les sexes.

Le nombre de labiales supérieures de chaque côté de la rostrale est généralement de 11. Les labiales supérieures sont séparées de l'œil par des sousoculaires. Deux spécimens comptent : 12 labiales supérieures. Il existe des formes mixtes qui peuvent présenter 10, 11 ou 12 labiales supérieures sur un côté de la tête et une combinaison différente de ces écailles sur l'autre côté.

Le nombre de labiales inférieures de part et d'autre de la symphysiale est généralement de 12, les trois premières labiales bordent les mentonnières antérieures. Il existe de nombreuses formes mixtes qui comptent 11 ou 12 labiales inférieures sur un côté de la tête et une distribution différente de ces écailles sur l'autre côté.

La variabilité du nombre d'écailles autour des yeux des mâles (18 exemplaires) est de 15 à 19, avec une moyenne de 18 ; celle des femelles

(23 exemplaires) est de 14 à 17, avec une moyenne de 15. Les mâles ont en moyenne plus d'écaillés autour des yeux que les femelles. Il existe des formes mixtes qui peuvent présenter des combinaisons différentes de ces écaillés d'un côté à l'autre de la tête.

La variabilité du nombre d'écaillés entre les yeux des mâles (18 exemplaires) est de 8 à 9 ; celle des femelles (23 exemplaires) est de 7 à 9.

Les temporales sont réparties sur plusieurs rangées.

La plaque anale est entière.

Les écaillés ventrales sont blanchâtres, celles du dos portent des macules sombres qui alternent régulièrement avec des écaillés grises.

DISCUSSION

Les exemplaires décrits se caractérisent par :

- 27 à 31 rangs dorsaux ;
- 166 à 177 ventrales chez les mâles, 178 à 187 chez les femelles ;
- 33 à 37 sous-caudales chez les mâles, 28 à 33 chez les femelles.

Par rapport aux données de la littérature établies par ROMAN (1976), nous constatons que l'échelle de la variabilité des ventrales et des sous-caudales des populations de Dielmo est très proche de celle des populations de Haute-Volta (Burkina Faso) et du Niger. Il en est de même de la moyenne de ces paramètres comme l'atteste leur comparaison :

- les femelles de Dielmo (23 exemplaires) comptent 178 à 187 ventrales avec une moyenne de 181,6 et 28 à 33 sous-caudales soit une moyenne de 31, par contre les femelles du Burkina et du Niger, (35 exemplaires), comptent 173 à 186 ventrales, avec une moyenne de 179,77 et 25 à 31 sous-caudales avec une moyenne de 29,07 ,

- les mâles de Dielmo (18 exemplaires) comptent 166 à 177 ventrales avec une moyenne de 171,3 et 33 à 37 sous-caudales avec une moyenne de 35,4 , par contre les mâles du Burkina et du Niger (59 exemplaires), comptent 164 à 174 ventrales avec une moyenne de 169,3 et 32 à 38 sous-caudales avec une moyenne de 34,74

Ainsi les spécimens de Dielmo peuvent être rattachés à l'espèce *Echis leucogaster*. D'après ROMAN, 1976, La répartition de cette espèce correspondrait à une zone sahélienne allant du Sénégal au Niger. Au Sénégal, en considérant la population de Dielmo, on peut étendre cette répartition plus au sud, vers la zone de savane soudanienne.

CONCLUSION

L'étude des 1 249 serpents collectés dans la région de Dielmo a permis de recenser 27 espèces différentes parmi lesquelles :

- 7 espèces adaptées au mode de vie fouisseur : *Typhlops lineolatus*, *Leptotyphlops narirostris*, *Prosymna meleagris*, *Atractaspis microlepidota*, *Atractaspis micropholis*, *Amblyodipsas unicolor*, *Elapsoidea semiannulata*,

- 11 espèces rencontrées sur le sol : *Lamprophis fuliginosus*, *Crotaphopeltis hotamboeia*, *Dromophis praeornatus*, *Ramphiophis oxyrhynchus*, *Psammophis sibilans*, *Naja haje*, *Naja nigricollis*, *Naja katiensis*, *Causus maculatus*, *Bitis arietans*, *Echis leucogaster*,

- 5 espèces adaptées à la vie arboricole : *Philothamnus semivariatus*, *Philothamnus irregularis*, *Psammophis elegans*, *Dasypeltis scabra*, *Dasypeltis fasciata*,

- 4 espèces associées aux milieux semi-aquatiques : *Grayia tholloni*, *Dromophis lineatus*, *Python sebae*, *Naja melanoleuca*.

En rapport à leur mode de vie, certaines espèces présentent des adaptations remarquables comme : la possession d'apophyses vertébrales chez *Dasypeltis* ; le développement de la rostrale chez certaines espèces fouisseuses, et l'homochromisme chez *Philothamnus*.

Ces serpents sont pour la plupart des espèces de savane soudanienne. Néanmoins nous avons pu remarquer la présence d'espèces classiquement considérées comme sahéliennes (*Echis leucogaster* en particulier), ou au contraire d'espèces guinéennes (*Naja melanoleuca*, *Amblyodipsas unicolor*, *Dasypeltis fasciata*).

L'étude de la faune herpétologique de Dielmo montre que les facteurs écologiques jouent un rôle très important dans la répartition des espèces de serpents dans une région donnée. Les espèces *Grayia tholloni*, *Dromophis lineatus*, *Amblyodipsas unicolor* et *Naja melanoleuca* sont strictement inféodées à la rivière du Djikoye et à sa forêt galerie.

Les serpents entretiennent entre eux des relations complexes de sympatrie, ou d'allopatrie. Ainsi dans la zone de Dielmo *Naja haje* est sympatrique avec *Naja katiensis*, ses relations avec *Naja nigricollis* sont incertaines: ces deux espèces semblent habituellement s'exclure, sauf dans le cas des environs du Djikoye où elles sont également abondantes. Toutefois, cette vallée comporte des zones de végétation très différenciées et il est possible que ces deux espèces occupent des niches écologiques différentes.

Bien que notre étude n'ait porté que sur la systématique des serpents de la région de Dielmo, notre contact avec les populations nous a également permis de recueillir diverses informations qui témoignent de l'impact des serpents sur la vie des individus. Toutes les espèces sont très

redoutées par les populations, y compris celles totalement inoffensives comme les Typhlops. Il est exceptionnel de rencontrer des villageois ayant une bonne connaissance des serpents de leur région.

Au moment d'engager ce travail, du fait de l'importance du matériel d'étude et de la bibliographie à notre disposition, nous avons la ferme ambition de relever puis d'élucider toutes les ambiguïtés relatives à l'identification des serpents de la région de Dielmo. Très vite nous avons pu mesurer les difficultés de cette tâche, en particulier les limites imposées par le nombre réduit de spécimens pour certaines espèces et la confusion autour du statut d'autres espèces ou sous-espèces. Cela est tout particulièrement le cas pour les *Atractaspis* de notre collection. En effet, la provenance du type de *Atractaspis microlepidota* étant inconnue, nous avons émis l'hypothèse, compte tenu du fait que la variabilité de la série que nous disposons encadre parfaitement le type de GUNTHER, que celui-ci serait originaire de la Sénégambie et non d'Afrique orientale comme cela était supposé jusqu'à présent. Par contre, bien que la provenance du type de *Atractaspis micropholis* ne soit pas connue, son origine semble bien être Ouest Africaine.

Nous espérons que la disposition d'un matériel plus important, l'exploration de nouveaux biotopes, l'utilisation de critères chromosomiques et la collaboration avec d'autres institutions spécialisées (I.F.A.N., Museum de Paris) contribueront à une meilleure connaissance de la systématique des serpents du Sénégal.

Bibliographie

BOHME W., 1978 - Zur Herpetofaunistik des Senegal - Bonn Zool. Beitr. 29 : 360-417.

BROADLEY D. G., 1968 - A review of the African Cobras of the Genus *Naja* (Serpentes : Elapinae) - *Arnoldia* (Rhodesia) 3 (29) : 1-14.

BROADLEY D.G., 1971 - A revision of the African snake genus *Elapsoidea* BOCAGE (*Elapidae*) - *Occ. Pap. natn. Mus. S. Rhod.* (B) 4 (32) : 577-626.

BROADLEY D.G., 1980 - A revision of the African snake genus *Prosymna* GRAY (*Colubridae*) - *Occ. Pap. natl. Mus. Rhod.* (B) 6 (7) : 481-556.

BROADLEY D.G., 1984 - A review of geographical variation in the African Python, *Python sebae* - *British journal of herpetology*, 6 : 359-367.

CHIPPAUX J. - P., 1986 - Les serpents de la Guyane Française - *ORSTOM, Faune Tropicale* : 13-14.

CHIRIO L. et INEICH I., 1991 - Les genres *Ramphiophis* PETERS, 1854 et *Dipsina* JAN, 1863 (Serpentes, Colubridea) : revue des taxons reconnus et description d'une espèce nouvelle - *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris*, 4° sér. 13, section A, (1-2) : 217-235.

CONDAMIN M. et VILLIERS A., 1962 - Contribution à l'étude de la faune de la basse Casamance - *Bulletin de l'I.F.A.N.*, T. 24, sér. A, (3) : 897-908.

DOWLING H.G., 1951 - A proposed standard system of counting ventrals in snakes - *British J. of Herpetology*, 1 : 97-99.

DUPUY A.R., 1975 - Sur la présence de quelques serpents dans les parcs Nationaux du Sénégal - *Notes Africaines*, 148 : 120.

HUGHES B., 1983 - African Snake faunas - *Bonn. Zool. Beitr. Herpt.*, 34 : 311-356.

HUGHES B., 1985 - Progress on a taxonomie revision of African green tree snakes (*Philothamnus spp.*). In : SCHUCHMANN, K.L. (ed), Proceedings of the international symposium on African Vertebrates, Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Koenig, Bonn : 511-530.

LAURENT R.F., 1945 - Contribution à la connaissance du genre *Atractaspis Smith*. Rev. Zool. Bot. Afr., 38 : 312-343.

LEROUX M., 1983 - Sénégal - Les Editions Jeune Afrique : 12-17.

LOVERIDGE A., 1940 - Revision of the African snakes of the genera *Dromophis* and *Psammophis* - Bull. Mus. Comp. Zool. Harv., 87 : 1-69.

MILES A. M., THOMSON A. G., WALTERS G. W., 1978 - Amphibiens and Reptiles from the vicinity of Boughari, Casamance (Sénégal), and the Gambia - Bulletin de l'I.F.A.N., T. 40, sér. A, (2) : 451-454.

ROMAN B., 1976 - Les serpents mortels de l'Ouest Africain - Etudes Scientifiques : 1-60.

ROMAN B., 1980 - Serpents de Haute-Volta - C.N.R.S.T. Ouagadougou **Haute-Volta : 33-35.**

ROUX-ESTEVE R., 1974 - Révision systématique des *Typhlopidae* d'Afrique *Reptilia-Serpentes* - Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle. Série A, Zoologie, T. L37 : 76-132.

THORPE R S. & McCARTHY C J., 1978 - A preliminary study, using multivariate analysis, of species complex of African house snakes (*Boaedon fuliginosus*) - J. Zool., Lond. 184 : 489-506.

TRAPE J. F., 1990 - Présence de *Ramphotyphlops braminus* (*Ophidia, Typhlopidae*) au Sénégal - Bull. Soc. Herp. Fr. 55 : 40-41.

VILLIERS A., 1950 - La collection des serpents de l'I.F.A.N. - Cat. Inst. Fr. Afr. noire, 6 : 1-155.

VILLIERS A., 1954 - Un Manba noir au Sénégal - Notes Africaines, 62 : 59-61.

VILLIERS A., 1956 - Encore un Mamba noir au Sénégal - Notes Africaines, 72 : 127.

VILLIERS A., 1975 - Les serpents de l' Afrique de l'Ouest - Initiation et études Africaines, 2 : 1-195, 3 ed édition.

WITTE G.F.& LAURENT R., 1947 - Révision d'un groupe de *colubridae* Africainns genres *Calamelaps*, *Miodon*, *Aparallactus* et formes affines - Mém. Mus. roy. Hist. nat. Belg. (2) 29 : 1-134.

ANNEXE 1 : Liste des serpents récoltés à Dielmo

FAMILLE TYPHLOPIDAE

Typhlops lineolatus lineolatus 1 spécimen

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae6 spécimens

FAMILLE COLUBRIDAE

Lamprophis fuliginosus.....7 spécimens

Philothamnus semivariatus 1 spécimen

Philothamnus irregularis.....7 spécimens

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 10 spécimens

Psammophis elegans.....7 spécimens

Psammophis sibilans71 spécimens

Dasypeltis fasciata.....7 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis microlepidota.....2 spécimens

Atractaspis micropholis..... 1 spécimen

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje9 spécimens

Elapsoidea semiannulata moebiusi..... 1 spécimen

FAMILLE VIPERIDAE

Causus maculatus.....9 spécimens

Bitis arietans.....2 spécimens

ANNEXE 2 : Liste des serpents récoltés à Keur Lahine Fatim

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae4 spécimens

FAMILLE COLUBRIDAE

Philothamnus semivariatus 1 spécimen

Philothamnus irregularis.....6 spécimens

Crotaphopeltis hotamboeia..... 1 spécimen

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 97 spécimens

Dromophis proeoratus..... 1 spécimen

Psammophis elegans..... 14 spécimens

Psammophis sibilans235 spécimens

Dasypeltis scabra 1 spécimen

Dasypeltis fasciata.....4 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis microlepidota.....6 spécimens

Atractaspis micropholis.....9 spécimens

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje6 spécimens

Naja nigricollis nigricollis 1 spécimen

Naja katiensis.....8 spécimens

FAMILLE VIPERIDAE

Causus maculatus.....6 spécimens

Bitis arietans.....2 spécimens

Echis leucogaster.....9 spécimens

ANNEXE 3 : Liste des serpents récoltés à Keur Santhiou

FAMILLE LEPTOTYPHLOPIDAE

Leptotyphlops narirostris boueti..... 1 spécimen

FAMILLE COLUBRIDAE

Lamprophis fuliginosus..... 1 spécimen

Crotaphopeltis hotamboeia 1 spécimen

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 36 spécimens

Psammophis elegans..... 1 spécimen

Psammophis sibilans 46 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis micropholis.....2 spécimens

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje6 spécimens

Naja katiensis..... 10 spécimens

ANNEXE 4 : Liste des serpents récoltés à Keur Bakar Mané

FAMILLE LEPTOTYPHLOPIDAE

Leptotyphlops narirostris boueti 1 spécimen

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae3 spécimens

FAMILLE COLUBRIDAE

Lamprophis fuliginosus.....5 spécimens

Philothamnus semivariatus2 spécimens

Philothamnus irregularis.....5 spécimens

Prosymna meleagris 1 spécimen

Grayia tholloni..... 1 spécimen

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 15 spécimens

Dromophis lineatus..... 15 spécimens

Psammophis sibilans 99 spécimens

Dasypeltis fasciata.....3 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis micropholis.....2 spécimens

Amblyodipsas unicolor unicolor.....1 spécimen

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje5 spécimens

Naja melanoleuca..... 1 spécimen

Naja nigricollis.....6 spécimens

FAMILLE VIPERIDAE

Causus maculatus.....4 spécimens

Bitis arietans.....7 spécimens

Echis leucogaster..... 12 spécimens

ANNEXE 5 : Liste des serpents récolés à Keur Seny Gueye

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae 1 spécimen

FAMILLE COLUBRIDAE

Lamprophis fuliginosus..... 1 spécimen

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 25 spécimens

Dromophis lineatus.....3 spécimens

Psammophis elegans.....2 spécimens

Psammophis sibilans 54 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis micropholis.....2 spécimens

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje1 spécimens

Naja nigricollis nigricollis 1 spécimen

FAMILLE VIPERIDAE

Causus maculatus.....2 spécimens

Echis leucogaster..... 1 spécimen

ANNEXE 6 : Liste des serpents récoltés à Keur Gadie

FAMILLE BOIDAE

Python sebae sebae 1 spécimen

FAMILLE COLUBRIDAE

Prosymna meleagris meleagris 1 spécimen

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus 40 spécimens

Psammophi elegans 3 spécimens

Psammophis sibilans 85 spécimens

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis micropholis 5 spécimens

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje 5 spécimens

Naja katiensis 3 spécimens

FAMILLE VIPERIDAE

Causus maculatus 6 spécimens

Bitis arietans 1 spécimen

Echis leucogaster 22 spécimens

ANNEXE 7 : Liste des serpents récoltés à Keur Ayip Kâ

FAMILLE LEPTOTYPHLOPIDAE

Leptotyphlops narirostris boueti..... 1 spécimen

FAMILLE COLUBRIDAE

Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus..... 41 spécimens

Psammophis sibilans 92 spécimens

Dasypeltis fasciata..... 1 spécimen

FAMILLE ATRACTASPIDAE

Atractaspis micropholis..... 1 spécimen

FAMILLE ELAPIDAE

Naja haje haje 1 spécimen

FAMILLE VIPERIDAE

Echis leucogaster 1 spécimen

Causus maculatus..... 1spécimen

Tableau 1 : *Thyphlops lineolatus lineolatus*

N°	Localité	S	LT	LQ	ET	EL	Di	LS
S1694	Dielmo	M	313	5	26	335	10	4

Tableau 2 : *Leptothyphlops narirostris boueti*

N°	Localité	S	LT	LQ	ET	EL	Di	LS	LI	LT/LQ	LT/Di
S0600	Keur Ayip Ka	F	130	13	14	294	4	6	2	10	65
S0854	Keur Bakar Mané	F	120	14	14	288	4	6	1,7	11,2	70,6
S1338	Keur Santhiou	M	110	11	14	293	4	6	1,5	10	73,3

Tableau 3 : *Python sebae sebae*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1536	Dielmo	?	0+	0+	0+	0+	+0		14(0)	21(0)	1	3	3	rangs
S1537	Dielmo	?	0+	0+	0+	0+	0+		14(0)	21(0)	1	2/3	3	rangs
S1405	Dielmo	F	640	76	88	294	65	simple	14(0)	22(0)/23(0)	1	2	4	rangs
S1407	Dielmo	F	2200	260	86	280	67	simple	14(0)/13(0)	22(0)	1	2	3	rangs
S1431	Dielmo	F	595	80	89	269	65	simple	14(0)/13(0)	22(0)/20(0)	1	2	3	rangs
S0613	Keur Bakar Mané	F	572	79	88	279	69	simple	14(0)	22(0)	1	3	4	rangs
S1016	Keur Gadie	F	605	80	86	267	67	simple	13(0)	19(0)	1	2	3	rangs
S1711	Keur Lahine Fatim	F	610	76	82	278	66	simple	14(0)/13(0)	20(0)/22(0)	1	2	5/4	rangs
S1712	Keur Lahine Fatim	F	618	79	84	280	64	simple	14(0)/13(0)	22(0)	1	2	5/4	rangs
S0851	Keur Seny Gueye	F	587	75	89	279	66	simple	13(0)/14(0)	22(0)/21(0)	1	3	3/4	rangs
S1406	Dielmo	M	627	81	89	273	70	simple	14(0)	21(0)/23(0)	1	3/2	3/4	rangs
S0612	Keur Bakar Mané	M	577	70	89	274	67	simple	14(0)	20(0)	1	3	3/4	rangs
S0668	Keur Bakar Mané	M	670	83	82	285	68	simple	15(0)/13(0)	23(0)/22(0)	1	3	5/4	rangs
S1713	Keur Lahine Fatim	M	601	77	86	282	66	simple	14(0)/13(0)	20(0)/19(0)	1	2	5	rangs
S1726	Keur Lahine Fatim	M	682	90	81	275	66	simple	13(0)/12(0)	20(0)	1	2	2	rangs

Tableau 4 : *Lamprophis fuliginosus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1437	Dielmo	F	711	87	29	231	50	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S1479	Dielmo	F	662	87	29	230	51	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S1507	Dielmo	F	333	40	31	240	50	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S0672	Keur Bakar Mané	F	323	37	33	229	51	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S0755	Keur Bakar Mané	F	433	53	29	242	53	simple	9(4,5)/8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S0756	Keur Bakar Mané	F	351	43	29	231	51	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+1/1+2
S0757	Keur Bakar Mané	F	382	61	31	234	58	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+1/1+2
S1278	Keur Santhiou	F	375	57	31	224	55	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S0853	Keur Seny Gueye	F	855	111	33	234	51	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S1410	Dielmo	M	595	105	29	211	64	simple	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S1420	Dielmo	M	730	136	31	?	68	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S1490	Dielmo	M	610	110	29	212	61	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S1641	Dielmo	M	395	65	29	213	64	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2
S0758	Keur Bakar Mané	M	380	63	29	214	64	simple	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+2

Tableau 5 : *Philothamnus semivariegatus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1404	Dielmo	F	1405	431	15	196	132	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	2+2
S0421	Keur Lahine Fatim	F	761+	235+	15	192	123+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	2+2
S0663	Keur Bakar Mané	M	845	275	15	189	134	double	9(4,5,6)	9(4)	1	2	0	2+2
S0666	Keur Bakar Mané	M	1097+	348+	15	190	116+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2/2+2

Tableau 6 : *Philothamnus irregularis*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1497	Dielmo	?	400+	0+	15	100	0+		9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1267	Keur Lahine Fatim	?	343+	50+	15	?	39+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1412	Dielmo	F	1037+	270+	15	178	100+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1495	Dielmo	F	920+	202+	15	179	66+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+1
S1500	Dielmo	F	952+	267+	15	180	109+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2/1+1
S0643	Keur Bakar Mané	F	973+	296+	15	186	105+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+1
S1433	Dielmo	M	923+	285+	15	175	110+	double	9(4,5,6)	10(5)/9(5)	1	2	0	1+2
S1487	Dielmo	M	980	298	15	174	112	double	10(4,5,6)	9(5)	1	2	0	1+1
S1499	Dielmo	M	984+	273+	15	177	97+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S0452	Keur Bakar Mané	M	952+	295+	15	176	113+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S0652	Keur Bakar Mané	M	986+	300+	15	175	115+	double	9(4,5,6)	10(5)	2	2	0	1+2
S0661	Keur Bakar Mané	M	845+	173+	15	178	60+	double	9(4,5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S0662	Keur Bakar Mané	M	793+	247+	15	?	121+	double	9(4,5,6)	9(5)/10(5)	1	2	0	1+1
S0420	Keur Lahine Fatim	M	932+	275+	15	180	107+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1263	Keur Lahine Fatim	M	487+	147+	15	174	110+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1266	Keur Lahine Fatim	M	995+	287+	15	181	105+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1268	Keur Lahine Fatim	M	1020+	215+	15	175	119+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+2
S1568	Keur Lahine Fatim	M	800+	243+	15	182	115+	double	9(4,5,6)	10(5)	1	2	0	1+1/1+2

Tableau 7 : *Prosymna meleagris meleagris*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0451	Keur Bakar Mané	F	183	15	15	163	22	simple	5(2,3)	7(3)	1	1	0	1+2
S1022	Keur Gadie	F	363	25	15	163	20	simple	5(2,3)	7(3)	1	1	0	1+3

Tableau 8 : *Grayia tholloni*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0461	Keur Bakar Mané	M	550+	130+	15	137	44+	double	8(4)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3

Tableau 9 : *Crotaphopeltis hotamboeia*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1562	Keur Lahine Fatim	F	648	90	19	170	39	simple	9(4,5,6)/8(3,4,5)	10(5)	1	2	0	1+2
S1341	Keur Santhiou	M	657	87	19	171	41	simple	8(3,4,5)	10(5)	1	2	0	1+2/1+1

Tableau 10 : *Ramphiphis oxyrhynchus oxyrhynchus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0669	Keur Bakar Mané	?	1035	295	17	192	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1308	Keur Santhiou	?	170+	999	17	106	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S1319	Keur Santhiou	?	160+	999	17	0+	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1416	Dielmo	F	1216	322	17	191	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1422	Dielmo	F	1310+	377+	17	187	100+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1427	Dielmo	F	1183	347	17	181	97	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1446	Dielmo	F	336	86	17	183	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+3/2+3
S1515	Dielmo	F	1330+	385+	17	183	97+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0463	Keur Ayip KA	F	1392	403	17	184	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0471	Keur Ayip KA	F	350	86	17	184	95	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0472	Keur Ayip KA	F	340	85	17	183	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+3
S0473	Keur Ayip KA	F	342	86	17	186	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0474	Keur Ayip KA	F	360	87	17	191	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0479	Keur Ayip KA	F	370	94	17	190	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0482	Keur Ayip KA	F	330+	77+	17	178	89+	double	8(4,5)	12(5)	1	2	0	3+4
S0484	Keur Ayip KA	F	375	96	17	186	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S0487	Keur Ayip KA	F	342	86	17	185	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S0489	Keur Ayip KA	F	325	78	17	192	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0491	Keur Ayip KA	F	350	88	17	188	95	double	8(4,5)	10(4)/11(5)	1	2	0	2+2
S0492	Keur Ayip KA	F	390	106	17	185	99	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0493	Keur Ayip KA	F	338	90	17	185	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0495	Keur Ayip KA	F	353	90	17	187	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S0497	Keur Ayip KA	F	320	83	17	186	96	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2
S0498	Keur Ayip KA	F	357	92	17	184	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0503	Keur Ayip KA	F	1240+	240+	17	191	52+	double	8(4,5)	12(5)/11(5)	1	2	0	2+2
S0616	Keur Bakar Mané	F	340	90	17	183	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/2+3
S0673	Keur Bakar Mané	F	342	90	17	183	92	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0675	Keur Bakar Mané	F	376	93	17	191	95	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0677	Keur Bakar Mané	F	424	113	17	193	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/3+3
S0678	Keur Bakar Mané	F	410	106	17	191	97	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0680	Keur Bakar Mané	F	363	98	17	183	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0684	Keur Bakar Mané	F	327	85	17	183	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	4+3/2+3
S0859	Keur Gadie	F	1333	374	17	189	94	double	8(4,5)	?	1	2	0	2+3
S0860	Keur Gadie	F	1375+	384+	17	182	93+	double	8(4,5)	11(5)	1	2/3	0	3+3/2+3
S0862	Keur Gadie	F	1363	402	17	183	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0864	Keur Gadie	F	1200	347	17	185	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0866	Keur Gadie	F	1188	354	17	191	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S0867	Keur Gadie	F	1156	335	17	189	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/3+2
S0869	Keur Gadie	F	377	101	17	185	97	double	8(4,5)	10(5)/9(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0870	Keur Gadie	F	373	212	17	192	100	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0871	Keur Gadie	F	320	88	17	186	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0876	Keur Gadie	F	362	90	17	184	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0877	Keur Gadie	F	336	81	17	185	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0878	Keur Gadie	F	360	90	17	190	99	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0881	Keur Gadie	F	361	87	17	192	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0882	Keur Gadie	F	408	107	17	189	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0883	Keur Gadie	F	358	96	17	191	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0884	Keur Gadie	F	323	83	17	185	98	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0886	Keur Gadie	F	732	85	17	191	102	double	8(4,5)	11(5)	1	3/2	0	2+3/3+3
S0924	Keur Gadie	F	360	90	17	183	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+2
S0940	Keur Gadie	F	351	90	17	187	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S0943	Keur Gadie	F	375	92	17	187	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0989	Keur Gadie	F	757	208	17	192	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0990	Keur Gadie	F	368	90	17	186	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0991	Keur Gadie	F	720	200	17	193	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1004	Keur Gadie	F	352	89	17	183	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1642	Keur Gadie	F	1306	375	17	191	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0422	Keur Lahine Fatim	F	1252+	330+	17	187	97+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0425	Keur Lahine Fatim	F	866	230	17	191	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S0426	Keur Lahine Fatim	F	371	92	17	195	98	double	8(4,5)	11(5)/12(6)	1	2	0	2+3
S0427	Keur Lahine Fatim	F	358	91	17	187	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0429	Keur Lahine Fatim	F	385	95	17	188	94	double	8(4,5)	11(5)/12(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0430	Keur Lahine Fatim	F	377	102	17	187	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1033	Keur Lahine Fatim	F	350	92	17	189	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1036	Keur Lahine Fatim	F	993+	281+	17	186	91+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1037	Keur Lahine Fatim	F	1375+	376+	17	191	97+	double	8(4,5)	12(6)	1	2	0	3+3
S1039	Keur Lahine Fatim	F	1213	360	17	183	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S1049	Keur Lahine Fatim	F	346	85	17	190	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S1051	Keur Lahine Fatim	F	1187+	325+	17	183	86+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1053	Keur Lahine Fatim	F	1233	353	17	187	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1055	Keur Lahine Fatim	F	1485+	398+	17	186	87+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1056	Keur Lahine Fatim	F	1370	380	17	188	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1057	Keur Lahine Fatim	F	1420	409	17	192	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1058	Keur Lahine Fatim	F	1361	385	17	193	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3

.../...

Tableau 10 (suite 1) : *Ramphiphis oxyrynchus oxyrynchus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1060	Keur Lahine Fatim	F	1297+	355+	17	187	101+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1062	Keur Lahine Fatim	F	882	242	17	183	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1063	Keur Lahine Fatim	F	370	92	17	190	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1067	Keur Lahine Fatim	F	1182	332	17	192	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1071	Keur Lahine Fatim	F	348	86	17	190	97	double	8(4,5)	11(5)/12(6)	1	2	0	2+3
S1072	Keur Lahine Fatim	F	341	80	17	186	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1076	Keur Lahine Fatim	F	351	89	17	190	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1077	Keur Lahine Fatim	F	375	94	17	192	100	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+4/2+2
S1078	Keur Lahine Fatim	F	317	77	17	189	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+4
S1080	Keur Lahine Fatim	F	332	85	17	186	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1082	Keur Lahine Fatim	F	335	85	17	186	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1083	Keur Lahine Fatim	F	400	105	17	185	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1085	Keur Lahine Fatim	F	361	87	17	189	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S1086	Keur Lahine Fatim	F	365	90	17	185	91	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1089	Keur Lahine Fatim	F	338	87	17	188	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1090	Keur Lahine Fatim	F	370	92	17	189	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S1092	Keur Lahine Fatim	F	311	78	17	184	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1096	Keur Lahine Fatim	F	368	96	17	185	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1124	Keur Lahine Fatim	F	351	88	17	194	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S1164	Keur Lahine Fatim	F	332	89	17	180	102	double	8(4,5)	10(4)/11(5)	1	2	0	2+3
S1233	Keur Lahine Fatim	F	366	90	17	189	88	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S1247	Keur Lahine Fatim	F	362	94	17	188	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1264	Keur Lahine Fatim	F	300	75	17	188	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1543	Keur Lahine Fatim	F	1260	357	17	191	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1564	Keur Lahine Fatim	F	351	82	17	193	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+4
S1571	Keur Lahine Fatim	F	375	94	17	188	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1576	Keur Lahine Fatim	F	1122	196	17	180	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1594	Keur Lahine Fatim	F	327	80	17	191	98	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1595	Keur Lahine Fatim	F	645+	166+	17	188	96+	double	8(4,5)	12(6)	1	2	0	2+3
S1597	Keur Lahine Fatim	F	354	95	17	180	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1708	Keur Lahine Fatim	F	748	204	17	189	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1709	Keur Lahine Fatim	F	337	87	17	185	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1300	Keur Santhiou	F	901	258	17	191	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1301	Keur Santhiou	F	1255+	297+	17	188	71+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S1303	Keur Santhiou	F	311	80	17	182	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+4
S1306	Keur Santhiou	F	346	92	17	181	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1310	Keur Santhiou	F	328	87	17	188	99	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1311	Keur Santhiou	F	341+	81+	17	191	90+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1312	Keur Santhiou	F	321	80	17	180	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+3
S1313	Keur Santhiou	F	371	94	17	192	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S1316	Keur Santhiou	F	280	69	17	189	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1317	Keur Santhiou	F	360	93	17	185	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1318	Keur Santhiou	F	415	115	17	180	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1326	Keur Santhiou	F	361	90	17	182	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1331	Keur Santhiou	F	350	87	17	188	100	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1332	Keur Santhiou	F	338	90	17	185	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1333	Keur Santhiou	F	330	85	17	190	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1346	Keur Santhiou	F	305	77	17	188	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1347	Keur Santhiou	F	315	80	17	184	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0764	Keur Seny Gueye	F	1301	351	17	191	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0767	Keur Seny Gueye	F	1583+	470+	17	191	97+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S0769	Keur Seny Gueye	F	1081+	235+	17	186	64+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/2+3
S0774	Keur Seny Gueye	F	887	241	17	195	94	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0775	Keur Seny Gueye	F	1162+	313+	17	193	95+	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2
S0776	Keur Seny Gueye	F	370	92	17	190	102	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0780	Keur Seny Gueye	F	349	98	17	183	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0781	Keur Seny Gueye	F	384	87	17	186	78	double	8(4,5)	12(6)	1	2	0	2+3
S0782	Keur Seny Gueye	F	360	92	17	193	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0783	Keur Seny Gueye	F	375	102	17	188	88	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0846	Keur Seny Gueye	F	376	94	17	191	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+3
S1408	Dielmo	M	1260+	345+	17	170	87+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1436	Dielmo	M	678	190	17	179	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S1453	Dielmo	M	343	91	17	171	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1501	Dielmo	M	255	55	17	174	80	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1532	Dielmo	M	324	82	17	172	88	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0464	Keur Ayip Kâ	M	1130	312	17	173	89	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S0465	Keur Ayip Kâ	M	873	250	17	171	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/1+3
S0466	Keur Ayip Kâ	M	740	212	17	173	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0467	Keur Ayip Kâ	M	967+	278+	17	179	71+	double	8(4,5)	10(5)/11(5)	1	2	0	2+3
S0468	Keur Ayip Kâ	M	1083	310	17	176	94	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0469	Keur Ayip Kâ	M	382	102	17	172	93	double	8(4,5)	11(5)/12(6)	1	2	0	2+3
S0470	Keur Ayip Kâ	M	412	102	17	174	87	double	8(4,5)	12(5)	1	2	0	2+3
S0475	Keur Ayip Kâ	M	348	95	17	173	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0476	Keur Ayip Kâ	M	321	86	17	174	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3

.../...

Tableau 10 (suite 2) : *Ramphiphis oxyrhynchus oxyrhynchus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0477	Keur Ayip Ka	M	338	88	17	170	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0478	Keur Ayip Ka	M	339	88	17	167	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0480	Keur Ayip Ka	M	1188+	350+	17	172	95+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S0481	Keur Ayip Ka	M	336	90	17	174	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0483	Keur Ayip Ka	M	330	85	17	170	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/5+3
S0485	Keur Ayip Ka	M	293	77	17	171	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0486	Keur Ayip Ka	M	323	90	17	169	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0488	Keur Ayip Ka	M	300	75	17	171	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0490	Keur Ayip Ka	M	342	93	17	173	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0494	Keur Ayip Ka	M	355	91	17	176	92	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S0496	Keur Ayip Ka	M	403	110	17	173	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0499	Keur Ayip Ka	M	312	83	17	173	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0500	Keur Ayip Ka	M	345	97	17	176	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+4
S0501	Keur Ayip Ka	M	337	85	17	175	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S0502	Keur Ayip Ka	M	802	239	17	173	97	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3
	S0620	Keur Bakar Mané			M	803+	206+	17	167	89+	double		8(4,5)	9(4)
		1	2	0		2+3/2+2								
S0674	Keur Bakar Mané	M	353	90	17	170	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0676	Keur Bakar Mané	M	407	105	17	173	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0679	Keur Bakar Mané	M	405	110	17	173	95	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0681	Keur Bakar Mané	M	373	97	17	176	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S0682	Keur Bakar Mané	M	342	83	17	178	90	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S0683	Keur Bakar Mané	M	311	85	17	171	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S0863	Keur Gadie	M	1028+	299+	17	171	93+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0865	Keur Gadie	M	1005+	291+	17	169	91+	double	8(4,5)	11(5)	1	2/3	0	3+2/2+3
S0868	Keur Gadie	M	673	184	17	172	87	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0872	Keur Gadie	M	370	92	17	171	87	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0873	Keur Gadie	M	285	76	17	176	95	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3/3+2
S0874	Keur Gadie	M	723	216	17	164	94	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3/3+3
S0875	Keur Gadie	M	375	100	17	167	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0879	Keur Gadie	M	342	90	17	177	88	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0880	Keur Gadie	M	305	77	17	167	87	double	8(4,5)	11(5)	1	2/3	0	3+4/2+4
S0885	Keur Gadie	M	360	98	17	170	91	double	8(4,5)	10(4)/11(5)	1	2/3	0	2+3
S0894	Keur Gadie	M	830	235	17	170	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0942	Keur Gadie	M	1203	356	17	171	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0986	Keur Gadie	M	841	232	17	171	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2/3	0	2+3
S0992	Keur Gadie	M	401	107	17	178	96	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1014	Keur Gadie	M	325	83	17	170	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0423	Keur Lahine Fatim	M	1060	295	17	176	91	double	8(4,5)	11(5)	1	3	0	2+3
S0424	Keur Lahine Fatim	M	782	225	17	173	95	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	3	0	2+3
S0428	Keur Lahine Fatim	M	336	82	17	178	93	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1032	Keur Lahine Fatim	M	1280	360	17	171	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1035	Keur Lahine Fatim	M	1090+	304+	17	170	87+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1038	Keur Lahine Fatim	M	1221	360	17	171	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1040	Keur Lahine Fatim	M	332	82	17	166	82	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1042	Keur Lahine Fatim	M	324	84	17	171	92	double	8(4,5)	10(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1045	Keur Lahine Fatim	M	295	77	17	176	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1046	Keur Lahine Fatim	M	382	106	17	171	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S1050	Keur Lahine Fatim	M	1133+	324+	17	174	92+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S1052	Keur Lahine Fatim	M	1180	345	17	177	88	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1059	Keur Lahine Fatim	M	1142+	328+	17	173	94+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S1061	Keur Lahine Fatim	M	967	278	17	171	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+3
S1065	Keur Lahine Fatim	M	993	272	17	174	88	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+4/2+3
S1066	Keur Lahine Fatim	M	780	220	17	172	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3
S1068	Keur Lahine Fatim	M	1222+	323+	17	182	91+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1069	Keur Lahine Fatim	M	767	220	17	174	93	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1070	Keur Lahine Fatim	M	355	99	17	170	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/1+2
S1073	Keur Lahine Fatim	M	387	106	17	173	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1075	Keur Lahine Fatim	M	355	91	17	172	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3
S1079	Keur Lahine Fatim	M	336	90	17	170	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S1081	Keur Lahine Fatim	M	370	92	17	173	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1087	Keur Lahine Fatim	M	352	87	17	174	88	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1088	Keur Lahine Fatim	M	331	90	17	175	96	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2
S1091	Keur Lahine Fatim	M	296	76	17	169	88	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1093	Keur Lahine Fatim	M	407	105	17	172	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1095	Keur Lahine Fatim	M	780+	223+	17	168	90+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1097	Keur Lahine Fatim	M	383	100	17	176	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1098	Keur Lahine Fatim	M	369	96	17	171	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1099	Keur Lahine Fatim	M	383	103	17	171	91	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1142	Keur Lahine Fatim	M	363	95	17	176	89	double	8(4,5)	12(5)/11(4)	1	2	0	2+3
S1146	Keur Lahine Fatim	M	320	80	17	170	90	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S1231	Keur Lahine Fatim	M	350	91	17	174	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1232	Keur Lahine Fatim	M	722	206	17	175	94	double	8(4,5)	10(5)/11(5)	1	2	0	2+3/1+2
S1236	Keur Lahine Fatim	M	324	87	17	172	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3

.../...

Tableau 10 (suite 3) : *Ramphiophis oxyrhynchus oxyrhynchus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1241	Keur Lahine Fatim	M	342	93	17	173	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+4/2+4
S1248	Keur Lahine Fatim	M	332	86	17	172	95	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1539	Keur Lahine Fatim	M	1072+	157+	17	170	36+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+3
S1540	Keur Lahine Fatim	M	1150	318	17	173	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+5/2+4
S1544	Keur Lahine Fatim	M	308+	77+	17	171	90+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1550	Keur Lahine Fatim	M	1227	350	17	170	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1559	Keur Lahine Fatim	M	352	93	17	169	88	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+4/2+3
S1566	Keur Lahine Fatim	M	371	100	17	173	97	double	8(4,5)	11(5)/12(6)	1	2	0	2+3
S1584	Keur Lahine Fatim	M	648+	152+	17	175	71+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1587	Keur Lahine Fatim	M	1178	330	17	175	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1596	Keur Lahine Fatim	M	335	90	17	170	95	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1707	Keur Lahine Fatim	M	310+	40+	17	169	35+	double	8(4,5)	10(4)/11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1297	Keur Santhiou	M	992	273	17	174	89	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1298	Keur Santhiou	M	1090	313	17	172	94	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1299	Keur Santhiou	M	1269	360	17	165	87	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1302	Keur Santhiou	M	353	98	17	170	93	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1307	Keur Santhiou	M	342	100	17	170	94	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4
S1309	Keur Santhiou	M	338	92	17	168	89	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1314	Keur Santhiou	M	337	88	17	170	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1320	Keur Santhiou	M	340	90	17	175	93	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1321	Keur Santhiou	M	323	85	17	177	96	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+3
S1322	Keur Santhiou	M	318	90	17	166	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S1323	Keur Santhiou	M	352	93	17	170	94	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1324	Keur Santhiou	M	337	84	17	170	88	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/2+3
S1327	Keur Santhiou	M	345	86	17	167	84	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1328	Keur Santhiou	M	355	96	17	166	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/3+4
S1329	Keur Santhiou	M	335	85	17	173	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1330	Keur Santhiou	M	353	95	17	173	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/3+4
S1384	Keur Santhiou	M	321	89	17	173	92	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3
S0763	Keur Seny Gueye	M	1250+	335+	17	170	83+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2
S0765	Keur Seny Gueye	M	1240	370	17	175	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0766	Keur Seny Gueye	M	1184	325	17	172	89	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0768	Keur Seny Gueye	M	1173	310	17	176	89	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S0770	Keur Seny Gueye	M	1221+	352+	17	167	89+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0771	Keur Seny Gueye	M	1081	321	17	178	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/3+3
S0772	Keur Seny Gueye	M	358	97	17	167	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0773	Keur Seny Gueye	M	1164+	322+	17	172	90+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+2/2+4
S0777	Keur Seny Gueye	M	407	108	17	167	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	4+3
S0778	Keur Seny Gueye	M	365	95	17	175	91	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0779	Keur Seny Gueye	M	450	120	17	174	93	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0784	Keur Seny Gueye	M	338	97	17	169	89	double	8(4,5)	11(4)/11(5)	1	2	0	2+4
S0785	Keur Seny Gueye	M	290	76	17	171	92	double	8(4,5)	10(5)/9(4)	1	2	0	2+2
S0845	Keur Seny Gueye	M	351	94	17	171	96	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3

Tableau 11 : *Dromophis lineatus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0453	Keur Bakar Mané	F	689	227	17	155	94	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0454	Keur Bakar Mané	F	691	211	17	152	89	double	8(4,5)	9(4)/8(4)	1	2	0	1+2
S0649	Keur Bakar Mané	F	665+	123+	17	151	38+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0651	Keur Bakar Mané	F	890+	272+	17	153	85+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0654	Keur Bakar Mané	F	693+	176+	17	153	60+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+1/1+2
S0659	Keur Bakar Mané	F	605+	170+	17	148	73+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0808	Keur Seny Gueye	F	826+	160+	17	152	41+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0455	Keur Bakar Mané	M	758+	206+	17	147	67+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0456	Keur Bakar Mané	M	462+	60+	17	150	26+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0644	Keur Bakar Mané	M	1091+	335+	17	144	90+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0645	Keur Bakar Mané	M	721+	186+	17	142	56+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0646	Keur Bakar Mané	M	865	277	17	151	98	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0647	Keur Bakar Mané	M	775	255	17	146	95	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0648	Keur Bakar Mané	M	655+	57+	17	145	17+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0653	Keur Bakar Mané	M	665	219	17	147	93	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0667	Keur Bakar Mané	M	613+	70+	17	150	22+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0805	Keur Seny Gueye	M	818+	48+	17	142	10+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2
S0806	Keur Seny Gueye	M	1014+	320+	17	143	91+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	1+2

Tableau 12 : *Dromophis lineatus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1277	Keur Lahine Fatim	M	502+	136+	15	175	73+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	1+2/2+2

Tableau 13 : *Psammophis elegans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1430	Dielmo	?	200+	999	17	50	0+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1521	Dielmo	?	510+	999	17	177	0+	double	9(5,6)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1530	Dielmo	?	325+	999	17	103	0+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1221	Keur Lahine Fatim	?	33+	999	17	15	0+	double	9(5,6)	11(5)/1(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1706	Keur Lahine Fatim	?	275+	999	17	76	0+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1424	Dielmo	F	1241+	342+	17	193	80+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1044	Keur Lahine Fatim	F	517	187	17	198	158	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1219	Keur Lahine Fatim	F	933+	128+	17	205	37+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+3
S1220	Keur Lahine Fatim	F	1170+	417+	17	207	137+	double	9(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1222	Keur Lahine Fatim	F	410+	123+	17	201	115+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1223	Keur Lahine Fatim	F	945	341	17	203	142	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S1227	Keur Lahine Fatim	F	423+	150+	17	198	158+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S1229	Keur Lahine Fatim	F	990+	205+	17	198	52+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+3
S1575	Keur Lahine Fatim	F	1377+	490+	17	198	122+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1703	Keur Lahine Fatim	F	443	160	17	197	169	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S0844	Keur Seny Gueye	F	1065	406	17	203	163	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1438	Dielmo	M	1144	446	17	193	156	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1459	Dielmo	M	450	157	17	196	160	double	9(5,6)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S1478	Dielmo	M	1015+	70+	17	193	16+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0974	Keur Gadie	M	1585+	610+	17	196	161+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S0987	Keur Gadie	M	423+	130+	17	196	118+	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0988	Keur Gadie	M	945	360	17	201	158	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1218	Keur Lahine Fatim	M	425	147	17	198	158	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1226	Keur Lahine Fatim	M	920+	92+	17	196	26+	double	9(5,6)	11(5)	1	3/2	0	2+2
S1228	Keur Lahine Fatim	M	430	152	17	195	159	double	9(5,6)	11(5)	1	2	0	2+2
S1342	Keur Santhiou	M	385+	96+	17	205	94+	double	9(5,6)	12(6)	1	2	0	1+2/2+2
S0843	Keur Seny Gueye	M	1083+	130+	17	202	31+	double	9(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+4

Tableau 14 : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1493	Dielmo	?	105+	0+	17	29	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1526	Dielmo	?	80+	0+	17	42	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0512	Keur Ayip KA	?	620+	0+	17	113	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0518	Keur Ayip KA	?	495+	0+	17	96	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0519	Keur Ayip KA	?	470+	0+	17	162	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0531	Keur Ayip KA	?	307+	0+	17	111	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0545	Keur Ayip KA	?	132+	0+	17	96	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0552	Keur Ayip KA	?	415+	0+	17	152	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0567	Keur Ayip KA	?	65+	0+	17	17	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0595	Keur Ayip KA	?	78+	0+	17	27	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0625	Keur Bakar Mané	?	700+	0+	17	165	0+		8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0635	Keur Bakar Mané	?	205+	0+	17	41	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0642	Keur Bakar Mané	?	398+	0+	17	133	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0657	Keur Bakar Mané	?	200+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0658	Keur Bakar Mané	?	330+	0+	17	113	0+		8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2
S0697	Keur Bakar Mané	?	90+	0+	17	62	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0705	Keur Bakar Mané	?	192+	0+	17	135	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0707	Keur Bakar Mané	?	140+	0+	17	50	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0711	Keur Bakar Mané	?	260+	0+	17	168	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0730	Keur Bakar Mané	?	130+	0+	17	42	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0740	Keur Bakar Mané	?	30+	0+	17	20	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0742	Keur Bakar Mané	?	130+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0901	Keur Gadie	?	372+	0+	17	127	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0916	Keur Gadie	?	372+	0+	17	127	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S0917	Keur Gadie	?	392+	0+	17	154	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0941	Keur Gadie	?	350+	0+	17	144	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S0949	Keur Gadie	?	233+	0+	17	69	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0984	Keur Gadie	?	105+	0+	17	37	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0994	Keur Gadie	?	210+	0+	17	67	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1048	Keur Lahine Fatim	?	197+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1105	Keur Lahine Fatim	?	610+	0+	17	147	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1115	Keur Lahine Fatim	?	980+	280+	17	170	91+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S1133	Keur Lahine Fatim	?	440+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1134	Keur Lahine Fatim	?	435+	0+	17	153	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1137	Keur Lahine Fatim	?	205+	0+	17	71	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1138	Keur Lahine Fatim	?	103+	0+	17	38	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1143	Keur Lahine Fatim	?	180+	0+	17	69	0+		8(4,5)	?	1	2	0	2+2
S1149	Keur Lahine Fatim	?	430+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1153	Keur Lahine Fatim	?	290+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1179	Keur Lahine Fatim	?	367+	0+	17	144	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1191	Keur Lahine Fatim	?	150+	0+	17	38	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1217	Keur Lahine Fatim	?	203+	0+	17	145	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S1546	Keur Lahine Fatim	?	460+	0+	17	151	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1548	Keur Lahine Fatim	?	330+	0+	17	94	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1549	Keur Lahine Fatim	?	655+	0+	17	153	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1553	Keur Lahine Fatim	?	250+	0+	17	100	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1557	Keur Lahine Fatim	?	393+	0+	17	134	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1558	Keur Lahine Fatim	?	175+	0+	17	57	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1565	Keur Lahine Fatim	?	172+	0+	17	70	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1569	Keur Lahine Fatim	?	457+	0+	17	160	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1590	Keur Lahine Fatim	?	490+	0+	17	145	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1600	Keur Lahine Fatim	?	190+	0+	17	156	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1638	Keur Lahine Fatim	?	360+	0+	17	156	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1639	Keur Lahine Fatim	?	335+	0+	17	138	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S1672	Keur Lahine Fatim	?	105+	0+	17	72	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1673	Keur Lahine Fatim	?	268+	0+	17	103	0+		8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S1676	Keur Lahine Fatim	?	570+	0+	17	?	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1304	Keur Santhiou	?	0+	83+	17	172	43+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1363	Keur Santhiou	?	845+	0+	17	165	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1364	Keur Santhiou	?	68+	0+	17	16	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1370	Keur Santhiou	?	696+	60+	17	167	19+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1380	Keur Santhiou	?	355+	0+	17	133	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1381	Keur Santhiou	?	88+	0+	17	24	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1393	Keur Santhiou	?	240+	0+	17	103	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0790	Keur Seny Gueye	?	240+	0+	17	82	0+		8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1413	Dielmo	F	991+	311+	17	169	100+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1414	Dielmo	F	1319+	382+	17	179	96+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1415	Dielmo	F	848+	160+	17	169	47+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1417	Dielmo	F	991+	262+	17	173	78+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1428	Dielmo	F	1016+	303+	17	177	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1449	Dielmo	F	303+	59+	17	174	54+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1452	Dielmo	F	385+	109+	17	170	93+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1454	Dielmo	F	946	303	17	177	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1455	Dielmo	F	365	110	17	179	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2

.../...

Tableau 14 (suite 1) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1457	Dielmo	F	327+	96+	17	168	105+	double	8(4,5)	?	1	2	0	2+2
S1458	Dielmo	F	371	106	17	179	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1460	Dielmo	F	347	102	17	178	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1464	Dielmo	F	354	109	17	174	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1466	Dielmo	F	257+	20+	17	174	18+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1468	Dielmo	F	385	112	17	172	105	simple	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1470	Dielmo	F	323+	97+	17	178	95+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1476	Dielmo	F	1155+	305+	17	167	75+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1481	Dielmo	F	970+	240+	17	173	67+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1486	Dielmo	F	877	270	17	177	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1492	Dielmo	F	760+	180+	17	171	58+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1494	Dielmo	F	1020	313	17	178	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1504	Dielmo	F	1292+	380+	17	172	101+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1506	Dielmo	F	720+	104+	17	173	33+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1510	Dielmo	F	598+	160+	17	177	82+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1511	Dielmo	F	642	210	17	170	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1516	Dielmo	F	372	1147	17	173	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1518	Dielmo	F	913	98	17	173	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1519	Dielmo	F	630	185	17	175	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1520	Dielmo	F	934	283	17	174	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1523	Dielmo	F	340	102	17	168	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1524	Dielmo	F	327	100	17	170	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1525	Dielmo	F	331	93	17	171	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1528	Dielmo	F	720	230	17	175	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1529	Dielmo	F	287	87	17	175	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1531	Dielmo	F	348	109	17	175	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0517	Keur Ayip KA	F	899	278	17	177	106	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S0524	Keur Ayip KA	F	647+	202+	17	175	45+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0528	Keur Ayip KA	F	908+	267+	17	179	95+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0529	Keur Ayip KA	F	957+	295+	17	173	107+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0532	Keur Ayip KA	F	682	204	17	172	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0535	Keur Ayip KA	F	627+	179+	17	165	102+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0536	Keur Ayip KA	F	361	113	17	176	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0540	Keur Ayip KA	F	307	93	17	170	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0541	Keur Ayip KA	F	350	104	17	174	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0546	Keur Ayip KA	F	301+	80+	17	174	49+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0547	Keur Ayip KA	F	283+	45+	17	173	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0548	Keur Ayip KA	F	324	95	17	175	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0549	Keur Ayip KA	F	430+	40+	17	176	19+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+2
S0551	Keur Ayip KA	F	333	100	17	173	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0556	Keur Ayip KA	F	361	112	17	173	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0558	Keur Ayip KA	F	315	92	17	174	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0559	Keur Ayip KA	F	330	91	17	174	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0561	Keur Ayip KA	F	279+	45+	17	169	41+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0563	Keur Ayip KA	F	323	95	17	169	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0565	Keur Ayip KA	F	330	100	17	174	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0569	Keur Ayip KA	F	341	99	17	174	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0571	Keur Ayip KA	F	331+	100+	17	176	112+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S0572	Keur Ayip KA	F	314	91	17	175	99	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0576	Keur Ayip KA	F	329+	94+	17	174	103+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0579	Keur Ayip KA	F	332	104	17	173	120	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0581	Keur Ayip KA	F	315	91	17	174	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0587	Keur Ayip KA	F	295	85	17	183	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0596	Keur Ayip KA	F	322+	95+	17	175	102+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0597	Keur Ayip KA	F	297	87	17	173	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0598	Keur Ayip KA	F	310+	85+	17	165	86+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0599	Keur Ayip KA	F	318	95	17	178	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0457	Keur Bakar Mané	F	685+	208+	17	172	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0458	Keur Bakar Mané	F	1198	377	17	168	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0460	Keur Bakar Mané	F	324	92	17	169	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0622	Keur Bakar Mané	F	1065+	199+	17	172	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0624	Keur Bakar Mané	F	860+	205+	17	173	64+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3
S0628	Keur Bakar Mané	F	930+	200+	17	177	58+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0629	Keur Bakar Mané	F	1077+	330+	17	176	108+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0630	Keur Bakar Mané	F	970+	130+	17	171	31+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0631	Keur Bakar Mané	F	1022+	302+	17	174	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0636	Keur Bakar Mané	F	1030	336	17	170	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0637	Keur Bakar Mané	F	915+	238+	17	173	80+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0638	Keur Bakar Mané	F	600+	102+	17	169	36+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+4
S0640	Keur Bakar Mané	F	1185+	253+	17	170	55+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0641	Keur Bakar Mané	F	775+	102+	17	174	30+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0650	Keur Bakar Mané	F	979	304	17	169	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0670	Keur Bakar Mané	F	367	115	17	175	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2/3	0	2+2/2+3
S0691	Keur Bakar Mané	F	322	98	17	177	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3

.../...

Tableau 14 (suite 2) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0692	Keur Bakar Mané	F	6359	110	17	168	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0693	Keur Bakar Mané	F	336	103	17	171	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0694	Keur Bakar Mané	F	361	109	17	177	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0698	Keur Bakar Mané	F	348	102	17	175	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0699	Keur Bakar Mané	F	323	100	17	174	111	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0700	Keur Bakar Mané	F	368	113	17	173	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0701	Keur Bakar Mané	F	355	109	17	175	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0702	Keur Bakar Mané	F	328	105	17	172	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0703	Keur Bakar Mané	F	315	91	17	171	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0704	Keur Bakar Mané	F	317	96	17	176	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0706	Keur Bakar Mané	F	322+	78+	17	173	74+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0708	Keur Bakar Mané	F	253+	78+	17	175	15+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0709	Keur Bakar Mané	F	333	102	17	176	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0710	Keur Bakar Mané	F	351+	97+	17	173	91+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0715	Keur Bakar Mané	F	333	103	17	170	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0717	Keur Bakar Mané	F	320+	95+	17	168	100+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0718	Keur Bakar Mané	F	325	98	17	171	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0719	Keur Bakar Mané	F	350	108	17	171	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0720	Keur Bakar Mané	F	336	102	17	170	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0722	Keur Bakar Mané	F	356	110	17	178	111	double	8(4,5)	10(5)/11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0723	Keur Bakar Mané	F	343	102	17	171	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0724	Keur Bakar Mané	F	355	112	17	169	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0728	Keur Bakar Mané	F	323	90	17	176	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0734	Keur Bakar Mané	F	290+	58+	17	175	60+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0735	Keur Bakar Mané	F	330	102	17	168	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0736	Keur Bakar Mané	F	676	213	17	171	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0737	Keur Bakar Mané	F	335+	88+	17	173	73+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0738	Keur Bakar Mané	F	352	106	17	176	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0741	Keur Bakar Mané	F	335	100	17	172	104	double	8(4,5)	10(4)/10(5)	1	2	0	2+3
S0743	Keur Bakar Mané	F	340	105	17	170	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0744	Keur Bakar Mané	F	297+	65+	17	175	69+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0745	Keur Bakar Mané	F	330+	97+	17	170	107+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0748	Keur Bakar Mané	F	348	110	17	173	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0751	Keur Bakar Mané	F	318	94	17	173	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0752	Keur Bakar Mané	F	296	90	17	175	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0753	Keur Bakar Mané	F	317+	93+	17	167	95+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0887	Keur Gadie	F	925+	304+	17	172	106+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0891	Keur Gadie	F	1047+	310+	17	171	88+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0893	Keur Gadie	F	975	350	17	164	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S0896	Keur Gadie	F	729+	110+	17	176	37+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0897	Keur Gadie	F	1071	333	17	171	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0899	Keur Gadie	F	602	195	17	172	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0902	Keur Gadie	F	1022+	302+	17	183	109+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0906	Keur Gadie	F	991+	332+	17	171	114+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0917	Keur Gadie	F	867	275	17	174	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0911	Keur Gadie	F	757+	161+	17	181	60+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0915	Keur Gadie	F	606	202	17	?	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0919	Keur Gadie	F	687	228	17	173	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0920	Keur Gadie	F	600	200	17	168	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0922	Keur Gadie	F	1022+	157+	17	171	36+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S0927	Keur Gadie	F	270+	48+	17	178	52+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0928	Keur Gadie	F	285+	30+	17	174	33+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0931	Keur Gadie	F	721+	88+	17	173	24+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0933	Keur Gadie	F	565	170	17	175	100	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0937	Keur Gadie	F	347	105	17	?	106	double	8(4,5)	10(4)/9(4)	1	2	0	2+2
S0944	Keur Gadie	F	333	95	17	173	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0945	Keur Gadie	F	327	95	17	174	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/3+2
S0952	Keur Gadie	F	353	103	17	178	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0953	Keur Gadie	F	327	94	17	172	100	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0959	Keur Gadie	F	269+	40+	17	171	40+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0961	Keur Gadie	F	347	105	17	173	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0962	Keur Gadie	F	333	100	17	168	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0964	Keur Gadie	F	680	220	17	176	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0965	Keur Gadie	F	347+	87+	17	170	86+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0967	Keur Gadie	F	295+	87+	17	176	97+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+3/1+1
S0969	Keur Gadie	F	315+	91+	17	173	103+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0970	Keur Gadie	F	301+	70+	17	170	69+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0982	Keur Gadie	F	353	102	17	174	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1023	Keur Gadie	F	355	108	17	174	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0431	Keur Lahine Fatim	F	1120	356	17	170	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0432	Keur Lahine Fatim	F	585	181	17	171	108	double	8(4,5)	10(4)/10(5)	1	2	0	2+3
S1102	Keur Lahine Fatim	F	855+	32+	17	176	7+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1106	Keur Lahine Fatim	F	1204+	365+	17	?	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1108	Keur Lahine Fatim	F	830+	80+	17	175	17+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3

.../...

Tableau 14 (suite 3) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1109	Keur Lahine Fatim	F	758+	50+	17	177	14+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1110	Keur Lahine Fatim	F	893	272	17	176	106	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S1119	Keur Lahine Fatim	F	973+	156+	17	177	39+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1120	Keur Lahine Fatim	F	970+	50+	17	169	12+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1122	Keur Lahine Fatim	F	572	205	17	172	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1123	Keur Lahine Fatim	F	855	271	17	175	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1125	Keur Lahine Fatim	F	887+	170+	17	173	47+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1127	Keur Lahine Fatim	F	591	180	17	175	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1129	Keur Lahine Fatim	F	712	217	17	173	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1131	Keur Lahine Fatim	F	765+	71+	17	177	21+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1140	Keur Lahine Fatim	F	343	96	17	178	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1141	Keur Lahine Fatim	F	278+	48+	17	173	46+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1147	Keur Lahine Fatim	F	507+	65+	17	177	30+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1150	Keur Lahine Fatim	F	555+	23+	17	?	10+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1151	Keur Lahine Fatim	F	352	102	17	174	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1155	Keur Lahine Fatim	F	307+	46+	17	172	39+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2
S1158	Keur Lahine Fatim	F	365	108	17	174	106	double	8(4,5)	12(5)	1	2	0	2+2
S1161	Keur Lahine Fatim	F	341	95	17	173	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1165	Keur Lahine Fatim	F	387	113	17	173	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1166	Keur Lahine Fatim	F	327	95	17	173	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1168	Keur Lahine Fatim	F	329	93	17	175	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1169	Keur Lahine Fatim	F	288+	43+	17	173	40+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1170	Keur Lahine Fatim	F	316	96	17	174	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1171	Keur Lahine Fatim	F	362	110	17	176	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1172	Keur Lahine Fatim	F	326	90	17	177	98	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1174	Keur Lahine Fatim	F	693+	217+	17	172	105+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1176	Keur Lahine Fatim	F	293+	80+	17	178	103+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1178	Keur Lahine Fatim	F	931+	292+	17	175	102+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1180	Keur Lahine Fatim	F	325+	63+	17	169	50+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1181	Keur Lahine Fatim	F	484	120	17	174	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1184	Keur Lahine Fatim	F	676+	190+	17	171	85+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1186	Keur Lahine Fatim	F	360	102	17	175	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1188	Keur Lahine Fatim	F	325	94	17	176	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1190	Keur Lahine Fatim	F	360	107	17	180	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1192	Keur Lahine Fatim	F	327+	92	17	173	95	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1199	Keur Lahine Fatim	F	371	112	17	173	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1206	Keur Lahine Fatim	F	297	85	17	172	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1207	Keur Lahine Fatim	F	325+	95+	17	174	102+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1208	Keur Lahine Fatim	F	340	102	17	173	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1209	Keur Lahine Fatim	F	291	85	17	176	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1212	Keur Lahine Fatim	F	344	100	17	174	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1214	Keur Lahine Fatim	F	292+	43+	17	176	38+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1216	Keur Lahine Fatim	F	267+	24+	17	176	21+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1234	Keur Lahine Fatim	F	360	110	17	172	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1240	Keur Lahine Fatim	F	289+	61+	17	170	62+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1242	Keur Lahine Fatim	F	297	86	17	174	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1243	Keur Lahine Fatim	F	340	100	17	170	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1245	Keur Lahine Fatim	F	352	99	17	176	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1246	Keur Lahine Fatim	F	366	110	17	173	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1249	Keur Lahine Fatim	F	322+	65+	17	178	63+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1274	Keur Lahine Fatim	F	330	95	17	178	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1545	Keur Lahine Fatim	F	757+	75+	17	?	21+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1547	Keur Lahine Fatim	F	975+	275+	17	173	86+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1551	Keur Lahine Fatim	F	959+	265+	17	174	84+	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	2	0	2+3
S1552	Keur Lahine Fatim	F	909	285	17	175	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1556	Keur Lahine Fatim	F	698+	207+	17	174	97+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1561	Keur Lahine Fatim	F	380	116	17	177	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1563	Keur Lahine Fatim	F	326	95	17	175	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1567	Keur Lahine Fatim	F	633	200	17	173	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1570	Keur Lahine Fatim	F	330	97	17	172	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1572	Keur Lahine Fatim	F	349	106	17	174	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1573	Keur Lahine Fatim	F	332	100	17	178	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1574	Keur Lahine Fatim	F	288	90	17	169	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1577	Keur Lahine Fatim	F	599	185	17	173	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1583	Keur Lahine Fatim	F	983	321	17	176	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1585	Keur Lahine Fatim	F	305+	61+	17	177	61+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1586	Keur Lahine Fatim	F	445+	20+	17	172	8+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+3/2+3
S1591	Keur Lahine Fatim	F	333	95	17	177	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/1+2
S1592	Keur Lahine Fatim	F	303	92	17	172	106	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2
S1593	Keur Lahine Fatim	F	332	97	17	177	111	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	2	0	2+2
S1598	Keur Lahine Fatim	F	320	90	17	181	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1599	Keur Lahine Fatim	F	569	175	17	178	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1601	Keur Lahine Fatim	F	337	100	17	173	113	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1608	Keur Lahine Fatim	F	270	81	17	171	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2

.../...

Tableau 14 (suite 4) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1609	Keur Lahine Fatim	F	323	95	17	174	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S1610	Keur Lahine Fatim	F	337	100	17	170	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S1611	Keur Lahine Fatim	F	327	94	17	178	104	double	8(4,5)	?	1	2	0	2+3
S1616	Keur Lahine Fatim	F	240+	20+	17	170	18+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1618	Keur Lahine Fatim	F	360	104	17	174	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1622	Keur Lahine Fatim	F	261+	28+	17	174	27+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1623	Keur Lahine Fatim	F	305	90	17	172	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1628	Keur Lahine Fatim	F	652+	160+	17	169	68+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1680	Keur Lahine Fatim	F	810	92	17	174	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+3
S1632	Keur Lahine Fatim	F	885	112	17	174	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1633	Keur Lahine Fatim	F	920	293	17	179	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1637	Keur Lahine Fatim	F	670	221	17	?	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1668	Keur Lahine Fatim	F	690	223	17	175	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1669	Keur Lahine Fatim	F	285	86	17	172	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1671	Keur Lahine Fatim	F	324	97	17	?	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1677	Keur Lahine Fatim	F	323	92	17	173	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1678	Keur Lahine Fatim	F	690	223	17	175	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1679	Keur Lahine Fatim	F	319	93	17	173	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1680	Keur Lahine Fatim	F	335	98	17	176	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1682	Keur Lahine Fatim	F	910	288	17	176	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1683	Keur Lahine Fatim	F	360	103	17	175	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1686	Keur Lahine Fatim	F	366	117	17	170	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1688	Keur Lahine Fatim	F	366	105	17	179	102	simple	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1693	Keur Lahine Fatim	F	310	90	17	168	97	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1696	Keur Lahine Fatim	F	273+	48+	17	173	48+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1697	Keur Lahine Fatim	F	378	114	17	177	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1698	Keur Lahine Fatim	F	307+	78+	17	173	86+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1699	Keur Lahine Fatim	F	358	105	17	176	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1700	Keur Lahine Fatim	F	350	104	17	173	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+1
S1701	Keur Lahine Fatim	F	325	93	17	172	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1710	Keur Lahine Fatim	F	275	83	17	172	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1722	Keur Lahine Fatim	F	307	92	17	169	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1730	Keur Lahine Fatim	F	345	110	17	174	116	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1284	Keur Santhiou	F	301	92	17	174	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1339	Keur Santhiou	F	1106+	380+	17	172	111+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1340	Keur Santhiou	F	325	96	17	179	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1360	Keur Santhiou	F	433+	118+	17	175	32+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1362	Keur Santhiou	F	1198+	355+	17	179	94+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1367	Keur Santhiou	F	933+	278+	17	169	88+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1369	Keur Santhiou	F	623+	15+	17	172	6+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1371	Keur Santhiou	F	936+	150+	17	182	43+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/3+1
S1376	Keur Santhiou	F	955	302	17	180	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S1377	Keur Santhiou	F	853+	155+	17	175	46+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1383	Keur Santhiou	F	373	111	17	171	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1386	Keur Santhiou	F	304	95	17	168	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1388	Keur Santhiou	F	382	119	17	176	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1390	Keur Santhiou	F	334	93	17	171	104	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1394	Keur Santhiou	F	355	104	17	179	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1396	Keur Santhiou	F	335	104	17	176	119	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S1398	Keur Santhiou	F	331	103	17	170	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0787	Keur Seny Gueye	F	535+	20+	17	164	7+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0788	Keur Seny Gueye	F	771+	256+	17	174	109+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0792	Keur Seny Gueye	F	346	110	17	165	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0793	Keur Seny Gueye	F	815	260	17	170	102	double	8(4,5)	10(5)/9(4)	1	2	0	2+2
S0796	Keur Seny Gueye	F	375	118	17	178	116	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0801	Keur Seny Gueye	F	617+	192+	17	175	108+	double	8(4,5)	12(6)	1	2	0	2+2/2+3
S0804	Keur Seny Gueye	F	1025	337	17	172	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0807	Keur Seny Gueye	F	350	105	17	173	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0811	Keur Seny Gueye	F	335	102	17	175	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0815	Keur Seny Gueye	F	345+	98+	17	172	96+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0816	Keur Seny Gueye	F	330	98	17	167	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0824	Keur Seny Gueye	F	302	88	17	174	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0825	Keur Seny Gueye	F	320	91	17	175	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0826	Keur Seny Gueye	F	310	90	17	173	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0828	Keur Seny Gueye	F	360	105	17	173	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0831	Keur Seny Gueye	F	322+	95+	17	169	108+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0833	Keur Seny Gueye	F	381	113	17	171	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0835	Keur Seny Gueye	F	345+	105+	17	172	112+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0837	Keur Seny Gueye	F	310+	82+	17	172	87+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S0839	Keur Seny Gueye	F	307	84	17	175	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0841	Keur Seny Gueye	F	330	100	17	171	104	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0842	Keur Seny Gueye	F	683+	75+	17	175	25+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1401	Dielmo	M	870+	104+	17	163	27+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1402	Dielmo	M	1079+	325+	17	169	99+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4

.../...

Tableau 14 (suite 5) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1403	Dielmo	M	1048	340	17	167	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1409	Dielmo	M	838+	145+	17	165	43+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2/2+3
S1421	Dielmo	M	650+	75+	17	166	27+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1423	Dielmo	M	1170+	355+	17	168	103+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2
S1434	Dielmo	M	830+	261+	17	165	104+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3/2+2
S1447	Dielmo	M	715	223	17	166	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1448	Dielmo	M	380	118	17	?	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1451	Dielmo	M	395	120	17	172	117	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+1
S1456	Dielmo	M	361	116	17	171	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1463	Dielmo	M	330	98	17	174	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1465	Dielmo	M	394	121	17	168	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1467	Dielmo	M	350	109	17	160	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1469	Dielmo	M	336	101	17	168	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1471	Dielmo	M	1171+	341+	17	166	94+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1474	Dielmo	M	1285	380	17	172	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1475	Dielmo	M	875+	90+	17	168	24+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+1
S1477	Dielmo	M	947+	310+	17	166	113+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1480	Dielmo	M	923	278	17	173	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1484	Dielmo	M	1176+	370+	17	171	110+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1485	Dielmo	M	887+	133+	17	168	35+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1489	Dielmo	M	1372	420	17	172	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1496	Dielmo	M	1228+	390+	17	167	106+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1498	Dielmo	M	972	325	17	164	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1502	Dielmo	M	1000+	258+	17	171	73+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1503	Dielmo	M	910+	228+	17	168	70+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1508	Dielmo	M	1002+	172+	17	163	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1509	Dielmo	M	1090	360	17	165	116	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1512	Dielmo	M	675	212	17	165	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1517	Dielmo	M	872+	107+	17	170	30+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1522	Dielmo	M	305	96	17	169	112	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2
S1527	Dielmo	M	1177+	366+	17	169	108+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1714	Dielmo	M	295	92	17	170	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0508	Keur Ayip Ka	M	812+	91+	17	167	25+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0509	Keur Ayip Ka	M	1010	326	17	?	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0510	Keur Ayip Ka	M	1175	365	17	162	107	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0511	Keur Ayip Ka	M	925+	182+	17	167	50+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0513	Keur Ayip Ka	M	995+	272+	17	166	79+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0514	Keur Ayip Ka	M	1255	410	17	170	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0515	Keur Ayip Ka	M	1103	370	17	165	107	double	8(4,5)	11(5)/9(4)	1	2	0	2+3/2+2
S0516	Keur Ayip Ka	M	785+	160+	17	167	51+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0520	Keur Ayip Ka	M	610+	50+	17	168	16+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2/2+2
S0521	Keur Ayip Ka	M	548+	93+	17	166	40+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0522	Keur Ayip Ka	M	623+	163+	17	169	76+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0523	Keur Ayip Ka	M	782	252	17	170	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0525	Keur Ayip Ka	M	823	273	17	175	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0526	Keur Ayip Ka	M	345+	105+	17	164	104+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/3+2
S0527	Keur Ayip Ka	M	1154+	355+	17	165	101+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0530	Keur Ayip Ka	M	875+	285+	17	170	111+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0533	Keur Ayip Ka	M	335	103	17	169	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0534	Keur Ayip Ka	M	460+	80+	17	?	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0537	Keur Ayip Ka	M	312	93	17	163	106	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0538	Keur Ayip Ka	M	318+	100+	17	168	108+	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	2	0	2+2
S0539	Keur Ayip Ka	M	322	100	17	167	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0542	Keur Ayip Ka	M	337	106	17	167	110	double	8(4,5)	?	1	2	0	0+0
S0543	Keur Ayip Ka	M	332	100	17	163	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S0544	Keur Ayip Ka	M	293	88	17	165	105	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0550	Keur Ayip Ka	M	293	85	17	165	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0553	Keur Ayip Ka	M	310+	80+	17	167	86+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0554	Keur Ayip Ka	M	335	104	17	168	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0555	Keur Ayip Ka	M	742+	218+	17	166	86+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3/2+2
S0557	Keur Ayip Ka	M	340	105	17	168	110	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/1+2
S0560	Keur Ayip Ka	M	277+	52+	17	170	48+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0562	Keur Ayip Ka	M	310	92	17	162	106	double	8(4,5)	10(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0564	Keur Ayip Ka	M	329	102	17	163	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0566	Keur Ayip Ka	M	334	100	17	167	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0568	Keur Ayip Ka	M	322	100	17	167	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0570	Keur Ayip Ka	M	333	110	17	165	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0573	Keur Ayip Ka	M	710+	85+	17	167	27+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0574	Keur Ayip Ka	M	327	100	17	166	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0575	Keur Ayip Ka	M	280	83	17	170	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0577	Keur Ayip Ka	M	306	92	17	162	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/2+2
S0578	Keur Ayip Ka	M	333	105	17	167	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0580	Keur Ayip Ka	M	335	101	17	167	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+1/2+2
S0582	Keur Ayip Ka	M	275+	75+	17	160	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3

.../...

Tableau 14 (suite 6) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0583	Keur Ayip Kâ	M	325	100	17	163	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0584	Keur Ayip Kâ	M	362	110	17	165	106	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0585	Keur Ayip Kâ	M	278	88	17	167	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S0586	Keur Ayip Kâ	M	333	105	17	170	110	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0588	Keur Ayip Kâ	M	290	86	17	163	106	double	8(4,5)	11(4)/11(5)	1	2	0	2+3
S0589	Keur Ayip Kâ	M	299	91	17	164	107	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0590	Keur Ayip Kâ	M	308	92	17	170	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0591	Keur Ayip Kâ	M	350+	103+	17	166	100+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0592	Keur Ayip Kâ	M	369	113	17	166	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0593	Keur Ayip Kâ	M	285	83	17	165	103	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0594	Keur Ayip Kâ	M	307	91	17	165	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0459	Keur Bakar Mané	M	338	105	17	164	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0621	Keur Bakar Mané	M	1065+	110+	17	169	24+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0623	Keur Bakar Mané	M	1170+	377+	17	169	110+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+4/2+2
S0626	Keur Bakar Mané	M	1040+	103+	17	164	22+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0627	Keur Bakar Mané	M	998+	313+	17	167	106+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0632	Keur Bakar Mané	M	890+	40+	17	165	11+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0633	Keur Bakar Mané	M	770	246	17	166	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0634	Keur Bakar Mané	M	1050	345	17	164	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0639	Keur Bakar Mané	M	1005+	193+	17	169	46+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0655	Keur Bakar Mané	M	770	251	17	165	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0656	Keur Bakar Mané	M	362	110	17	160	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0660	Keur Bakar Mané	M	520+	75+	17	167	32+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0671	Keur Bakar Mané	M	332	104	17	164	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0695	Keur Bakar Mané	M	343	107	17	165	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0696	Keur Bakar Mané	M	319	97	17	163	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+7
S0712	Keur Bakar Mané	M	335	103	17	166	104	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2
S0713	Keur Bakar Mané	M	323	96	17	168	101	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0714	Keur Bakar Mané	M	338	108	17	164	116	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0716	Keur Bakar Mané	M	329	102	17	165	105	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0721	Keur Bakar Mané	M	356	110	17	169	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0725	Keur Bakar Mané	M	302	95	17	164	104	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	1+1/1+2
S0726	Keur Bakar Mané	M	355	114	17	166	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0727	Keur Bakar Mané	M	330	109	17	162	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0729	Keur Bakar Mané	M	365	116	17	170	117	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0731	Keur Bakar Mané	M	338	110	17	164	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0732	Keur Bakar Mané	M	378	116	17	171	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0733	Keur Bakar Mané	M	305	94	17	167	106	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0739	Keur Bakar Mané	M	315	101	17	165	115	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0746	Keur Bakar Mané	M	325+	95+	17	167	102+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0747	Keur Bakar Mané	M	338	106	17	167	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0749	Keur Bakar Mané	M	314+	85+	17	169	89+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0750	Keur Bakar Mané	M	357	109	17	168	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0754	Keur Bakar Mané	M	317	103	17	170	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0759	Keur Bakar Mané	M	312	98	17	165	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0888	Keur Gadie	M	1093+	165+	17	160	35+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0889	Keur Gadie	M	940+	85+	17	166	19+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0890	Keur Gadie	M	1405	427	17	170	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0892	Keur Gadie	M	577+	79+	17	166	30+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+3
S0895	Keur Gadie	M	1060	350	17	166	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0898	Keur Gadie	M	663	230	17	?	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0900	Keur Gadie	M	1085	343	17	169	105	double	8(4,5)	12(6)/11(5)	1	2	0	2+2
S0903	Keur Gadie	M	1225+	335+	17	167	88+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0904	Keur Gadie	M	1142+	330+	17	167	88+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0905	Keur Gadie	M	753+	221+	17	168	99+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0908	Keur Gadie	M	707	221	17	165	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0909	Keur Gadie	M	1002	340	17	?	118	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0910	Keur Gadie	M	655	213	17	161	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0912	Keur Gadie	M	720+	108+	17	166	36+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0913	Keur Gadie	M	340	107	17	160	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0914	Keur Gadie	M	753	245	17	166	110	double	8(4,5)	10(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0918	Keur Gadie	M	590+	153+	17	167	74+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0921	Keur Gadie	M	318	98	17	161	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0923	Keur Gadie	M	806	267	17	166	111	double	8(4,5)	11(5)	1	3/2	0	2+2
S0925	Keur Gadie	M	335	107	17	165	110	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/1+1
S0926	Keur Gadie	M	310	98	17	163	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S0929	Keur Gadie	M	1120	361	17	164	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0930	Keur Gadie	M	1102+	354+	17	164	109+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0932	Keur Gadie	M	496+	65+	17	163	29+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0934	Keur Gadie	M	1193+	377+	17	165	108+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0935	Keur Gadie	M	337	107	17	165	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0936	Keur Gadie	M	603	200	17	167	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0938	Keur Gadie	M	337	105	17	165	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0939	Keur Gadie	M	348	112	17	159	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2

.../...

Tableau 14 (suite 7) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0946	Keur Gadie	M	600	205	17	165	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0947	Keur Gadie	M	325	105	17	171	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0948	Keur Gadie	M	935+	214+	17	163	60+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0951	Keur Gadie	M	310	98	17	165	116	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0955	Keur Gadie	M	332	101	17	163	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0956	Keur Gadie	M	306	94	17	168	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0957	Keur Gadie	M	301	93	17	169	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0958	Keur Gadie	M	365	110	17	171	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0960	Keur Gadie	M	345	102	17	169	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0963	Keur Gadie	M	329+	87+	17	167	85+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3/2+2
S0966	Keur Gadie	M	334	105	17	160	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0968	Keur Gadie	M	291+	65+	17	167	65+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0981	Keur Gadie	M	323	96	17	166	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0983	Keur Gadie	M	253+	40+	17	162	40+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0985	Keur Gadie	M	315	95	17	164	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1024	Keur Gadie	M	822+	127+	17	167	39+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0433	Keur Lahine Fatim	M	412	123	17	166	105	double	8(4,5)	11(5)	2	2	0	2+2
S1034	Keur Lahine Fatim	M	629	200	17	168	110	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S1041	Keur Lahine Fatim	M	299	87	17	165	103	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S1054	Keur Lahine Fatim	M	510+	50+	17	?	19+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1064	Keur Lahine Fatim	M	346	109	17	167	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1074	Keur Lahine Fatim	M	291	91	17	163	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1084	Keur Lahine Fatim	M	331	101	17	169	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1094	Keur Lahine Fatim	M	269+	44+	17	171	45+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1101	Keur Lahine Fatim	M	1097+	286+	17	163	74+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1103	Keur Lahine Fatim	M	1200	378	17	167	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1107	Keur Lahine Fatim	M	1010+	248+	17	162	63+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1111	Keur Lahine Fatim	M	865+	25+	17	168	5+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1112	Keur Lahine Fatim	M	982+	95+	17	167	22+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1113	Keur Lahine Fatim	M	956	310	17	166	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1114	Keur Lahine Fatim	M	321	103	17	164	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1116	Keur Lahine Fatim	M	805+	120+	17	168	34+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1117	Keur Lahine Fatim	M	685+	84+	17	?	27+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1118	Keur Lahine Fatim	M	1265+	398+	17	167	106+	double	8(4,5)	11(5)/9(4)	1	2	0	2+2
S1121	Keur Lahine Fatim	M	517+	55+	17	168	22+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1126	Keur Lahine Fatim	M	967	326	17	163	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1128	Keur Lahine Fatim	M	334	104	17	167	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1130	Keur Lahine Fatim	M	942+	155+	17	166	108+	double	8(4,5)	9(4)	1	2	0	2+2
S1132	Keur Lahine Fatim	M	773	250	17	167	107	double	8(4,5)	10(4)/11(5)	1	2	0	2+3
S1135	Keur Lahine Fatim	M	490+	11+	17	?	5+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1136	Keur Lahine Fatim	M	744+	238+	17	164	107+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1139	Keur Lahine Fatim	M	804	280	17	167	118	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1144	Keur Lahine Fatim	M	303	95	17	163	109	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	1+2
S1145	Keur Lahine Fatim	M	326	100	17	171	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1148	Keur Lahine Fatim	M	682+	105+	17	169	37+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S1152	Keur Lahine Fatim	M	286+	35+	17	173	32+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1154	Keur Lahine Fatim	M	335+	96+	17	168	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1156	Keur Lahine Fatim	M	357	112	17	163	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1157	Keur Lahine Fatim	M	335	100	17	176	107	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S1159	Keur Lahine Fatim	M	342+	105+	17	159	108+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1160	Keur Lahine Fatim	M	325	96	17	167	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1162	Keur Lahine Fatim	M	322	97	17	171	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1163	Keur Lahine Fatim	M	312	93	17	169	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S1167	Keur Lahine Fatim	M	333	105	17	163	106	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2
S1173	Keur Lahine Fatim	M	332	104	17	167	115	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1177	Keur Lahine Fatim	M	696+	123+	17	168	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1182	Keur Lahine Fatim	M	358	107	17	172	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1183	Keur Lahine Fatim	M	500+	82+	17	172	24+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1187	Keur Lahine Fatim	M	363	115	17	168	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1189	Keur Lahine Fatim	M	331	93	17	164	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1193	Keur Lahine Fatim	M	347+	106+	17	166	109+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1194	Keur Lahine Fatim	M	348	103	17	171	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1196	Keur Lahine Fatim	M	332	106	17	167	115	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1197	Keur Lahine Fatim	M	315	93	17	162	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1198	Keur Lahine Fatim	M	330+	101+	17	168	108+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1200	Keur Lahine Fatim	M	260+	36+	17	166	35+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1201	Keur Lahine Fatim	M	308	90	17	167	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1202	Keur Lahine Fatim	M	323	100	17	166	110	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+3
S1203	Keur Lahine Fatim	M	350	113	17	161	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1204	Keur Lahine Fatim	M	332	102	17	166	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1210	Keur Lahine Fatim	M	341	110	17	164	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1211	Keur Lahine Fatim	M	290+	47+	17	167	42+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1213	Keur Lahine Fatim	M	320	97	17	166	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1224	Keur Lahine Fatim	M	310	91	17	167	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2

.../...

Tableau 14 (suite 8) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1244	Keur Lahine Fatim	M	200+	6+	17	167	7+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1254	Keur Lahine Fatim	M	300+	67+	17	168	70+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1542	Keur Lahine Fatim	M	1118+	162+	17	162	30+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1554	Keur Lahine Fatim	M	743+	50+	17	171	14+	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2/2+4
S1560	Keur Lahine Fatim	M	372	116	17	165	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1580	Keur Lahine Fatim	M	1387+	446+	17	164	108+	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1581	Keur Lahine Fatim	M	645+	175+	17	166	73+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1582	Keur Lahine Fatim	M	319	99	17	167	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1602	Keur Lahine Fatim	M	339+	100+	17	164	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2/1	0	2+2/2+3
S1603	Keur Lahine Fatim	M	291	91	17	?	113	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/1+2
S1606	Keur Lahine Fatim	M	295	87	17	167	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1607	Keur Lahine Fatim	M	349	105	17	168	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1612	Keur Lahine Fatim	M	293	85	17	164	105	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1613	Keur Lahine Fatim	M	375	117	17	167	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1617	Keur Lahine Fatim	M	325	97	17	167	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1619	Keur Lahine Fatim	M	387	123	17	178	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1620	Keur Lahine Fatim	M	306	96	17	161	107	double	8(4,5)	10(5)	1	2	0	2+2
S1621	Keur Lahine Fatim	M	319	98	17	169	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	1+2
S1626	Keur Lahine Fatim	M	313	92	17	162	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1627	Keur Lahine Fatim	M	326	105	17	166	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1629	Keur Lahine Fatim	M	243+	61+	17	166	86+	double	8(4,5)	12(5)/11(5)	1	2	0	1+2/1+3
S1631	Keur Lahine Fatim	M	315	91	17	167	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1636	Keur Lahine Fatim	M	665+	40+	17	168	11+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1660	Keur Lahine Fatim	M	852+	197+	17	169	64+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1661	Keur Lahine Fatim	M	306	115	17	165	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1662	Keur Lahine Fatim	M	275	81	17	162	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1663	Keur Lahine Fatim	M	318	97	17	166	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1666	Keur Lahine Fatim	M	315	90	17	169	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1667	Keur Lahine Fatim	M	328	100	17	167	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1670	Keur Lahine Fatim	M	327	105	17	168	114	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1681	Keur Lahine Fatim	M	708	232	17	163	103	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S1687	Keur Lahine Fatim	M	332	102	17	163	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1689	Keur Lahine Fatim	M	282	87	17	166	108	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2/1+2
S1690	Keur Lahine Fatim	M	298	88	17	166	102	double	8(4,5)	10(4)/9(4)	1	2	0	2+2
S1691	Keur Lahine Fatim	M	302+	74+	17	168	73+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S1692	Keur Lahine Fatim	M	323	99	17	170	106	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1702	Keur Lahine Fatim	M	378	123	17	168	118	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1294	Keur Santhiou	M	315	100	17	161	110	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1334	Keur Santhiou	M	320	92	17	171	100	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1343	Keur Santhiou	M	321	105	17	166	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1345	Keur Santhiou	M	332	101	17	173	113	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1349	Keur Santhiou	M	280	77	17	164	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1354	Keur Santhiou	M	590+	26+	17	173	9+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1361	Keur Santhiou	M	1120+	58+	17	171	58+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1366	Keur Santhiou	M	1083+	330+	17	164	101+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1368	Keur Santhiou	M	893+	272+	17	168	98+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1372	Keur Santhiou	M	730+	22+	17	172	7+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1373	Keur Santhiou	M	954	311	17	166	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1374	Keur Santhiou	M	295+	60+	17	169	58+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1378	Keur Santhiou	M	965+	288+	17	163	91+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S1379	Keur Santhiou	M	665	246	17	?	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S1382	Keur Santhiou	M	670	223	17	162	115	double	8(4,5)	12(6)	1	2	0	2+3
S1387	Keur Santhiou	M	329	102	17	166	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S1389	Keur Santhiou	M	326	100	17	166	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1391	Keur Santhiou	M	318+	91+	17	169	105+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1392	Keur Santhiou	M	291	92	17	162	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S1397	Keur Santhiou	M	322	100	17	165	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1399	Keur Santhiou	M	301	92	17	164	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S1400	Keur Santhiou	M	319	90	17	169	101	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0786	Keur Seny Gueye	M	1118+	307+	17	162	80+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0789	Keur Seny Gueye	M	1268+	406+	17	163	105+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0791	Keur Seny Gueye	M	660	217	17	172	118	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0794	Keur Seny Gueye	M	1035+	271+	17	168	76+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0795	Keur Seny Gueye	M	355	116	17	163	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	3+2/2+3
S0797	Keur Seny Gueye	M	314	95	17	169	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0798	Keur Seny Gueye	M	1030	352	17	162	115	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0799	Keur Seny Gueye	M	1002+	312+	17	162	104+	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+3
S0800	Keur Seny Gueye	M	313	93	17	163	101	double	8(4,5)	10(4)/9(4)	1	2	0	2+1/2+2
S0802	Keur Seny Gueye	M	1190+	390+	17	164	115+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0803	Keur Seny Gueye	M	355	111	17	164	110	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0809	Keur Seny Gueye	M	294+	59+	17	167	56+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0810	Keur Seny Gueye	M	354	110	17	160	107	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0812	Keur Seny Gueye	M	322	103	17	163	112	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/1+2
S0813	Keur Seny Gueye	M	350	105	17	166	109	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3

.../...

Tableau 14 (suite 9) : *Psammophis sibilans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0814	Keur Seny Gueye	M	280	83	17	161	103	double	8(4,5)	10(4)	1	2	0	2+2
S0817	Keur Seny Gueye	M	355	108	17	164	109	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2/2+3
S0818	Keur Seny Gueye	M	319	94	17	170	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0819	Keur Seny Gueye	M	349	110	17	169	111	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/2+3
S0820	Keur Seny Gueyc	M	361	117	17	160	111	double	8(4,5)	11(5)/10(4)	1	2	0	2+2
S0821	Keur Seny Gueye	M	240+	38+	17	162	40+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0822	Keur Seny Gueyc	M	357+	115+	17	165	112+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3/2+2
S0823	Keur Seny Gueye	M	386	119	17	168	108	double	8(4,5)	10(4)/10(5)	1	2	0	2+2/1+2
S0827	Keur Seny Gueye	M	360	107	17	168	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0829	Keur Seny Gueye	M	315	96	17	167	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0830	Keur Seny Gueye	M	305	93	17	163	106	double	8(4,5)	11(5)/10(5)	1	2	0	2+2
S0832	Keur Seny Gueye	M	341	105	17	165	108	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2/1+2
S0834	Keur Seny Gueye	M	340	98	17	168	103	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0836	Keur Seny Gueye	M	319	95	17	160	102	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+2
S0838	Keur Seny Gueye	M	282+	64+	17	160	66+	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3
S0840	Keur Seny Gueye	M	328	101	17	164	104	double	8(4,5)	11(5)	1	2	0	2+3

Tableau 15 : *Dasypeltis scabra*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1716	Keur Lahine Fatim	F	235	31	22	225	53	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+2/2+3

Tableau 16 : *Dasypeltis fasciata*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1443	Dielmo	F	573	78	22	253	67	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+3
S1445	Dielmo	F	312	45	22	244	61	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+3
S1535	Dielmo	F	620	85	22	248	68	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+4
S0504	Keur Ayip Kâ	F	755	102	22	238	61	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+3
S0618	Keur Bakar Mané	F	610	82	22	246	64	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+4/2+3
S0760	Keur Bakar Mané	F	272	40	22	242	63	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+3
S1450	Dielmo	M	326	67	22	227	73	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+5/2+4
S1462	Dielmo	M	697	127	22	232	79	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3
S1533	Dielmo	M	283	50	22	231	76	simple	7(3,4)	?	1	1	0	2+4/2+3
S1534	Dielmo	M	547	97	22	235	79	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3
S0619	Keur Bakar Mané	M	520	88	22	232	74	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3
S1260	Keur Lahine Fatim	M	265	46	22	228	73	simple	7(3,4)	8(3)	1	2/1	0	2+3
S1261	Keur Lahine Fatim	M	271	45	22	239	78	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3/2+4
S1579	Keur Lahine Fatim	M	275	49	22	235	80	simple	7(3,4)	8(3)	1	2	0	2+4/2+3
S1717	Keur Lahine Fatim	M	505	87	22	221	72	simple	7(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3

Tableau 17 : *Atractaspis microlepidota*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Annle	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1444	Dielmo	F	351	23	32	205	21	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+5/2+4
S1491	Dielmo	F	237	17	31	212	22	simple	6(3,4)	8(3)	1	1	0	2+4
S0416	Keur Lahine Fatim	F	468	32	31	209	23	simple	6(3,4)	8(3)	1	1	0	2+3/2+4
S0419	Keur Lahine Fatim	F	340	24	31	207	22	simple	6(3,4)/5(2,3)	8(3)	1	1	0	2+4
S1270	Keur Lahine Fatim	F	255	18	31	212	22	simple	6(3,4)	8(3)	1	1	0	2+4
S1538	Keur Lahine Fatim	F	670	46	29	214	22	simple	6(3,4)	8(3)	1	1	0	2+4
S1271	Keur Lahine Fatim	M	520	45	31	201	26	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+3
S1272	Keur Lahine Fatim	M	292	26	30	198	25	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+3

Tableau 18 : *Atractaspis micropholis*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0665	Keur Bakar Mané	F	785	60	29	227	27	simple	6(3,4)	11(4)/10(3)	1	1	0	2+3
S1018	Keur Gadie	F	892	70	25	224	28	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+3/3+3
S1019	Keur Gadie	F	595	50	25	226	27	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+3
S1020	Keur Gadie	F	588	48	28	219	28	simple	6(3,4)	10(4)	1	1	0	2+4
S1269	Keur Lahine Fatim	F	495	45	27	222	28	simple	6(3,4)	9(3)/10(4)	1	1	0	2+4
S1273	Keur Lahine Fatim	F	313	27	25	223	29	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+5/2+4
S1719	Keur Lahine Fatim	F	785	65	25	221	27	simple	6(3,4)	10(3)	1	1	0	2+4/2+3
S0440	Dielmo	M	330	28	25	223	31	double	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4
S0507	Keur Ayip Kâ	M	530	50	25	218	32	simple	6(3,4)	10(3)	1	1	0	2+3/2+4
S0611	Keur Bakar Mané	M	537	52	25	218	31	simple	6(3,4)	10(3)	1	1	0	2+3
S1017	Keur Gadie	M	818	67	26	214	32	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4
S1021	Keur Gadie	M	320	30	25	218	30	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+3
S0417	Keur Lahine Fatim	M	312	40	25	212	31	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4
S0418	Keur Lahine Fatim	M	278	25	29	218	30	double	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4/3+5
S1043	Keur Lahine Fatim	M	302	27	25	216	30	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4
S1047	Keur Lahine Fatim	M	265	22	25	219	31	double	6(3,4)	8(3)/9(4)	1	1	0	2+4
S1104	Keur Lahine Fatim	M	284	26	25	219	31	simple	6(3,4)	10(4)/9(3)	1	1	0	2+5/2+4
S1276	Keur Lahine Fatim	M	486	43	25	214	28	simple	6(3,4)	9(4)	1	1	0	2+4
S1344	Keur Santhiou	M	302	27	25	212	30	simple	6(3,4)	9(3)	1	1	0	2+4
S1348	Keur Santhiou	M	272	23	27	214	27	simple	6(3,4)/5(2,3)	11(4)/10(3)	1	1	0	2+3/2+4
S0847	Keur Seny Gueye	M	311	27	27	220	30	simple	6(3,4)	?	1	1	0	2+4/2+3
S0848	Keur Seny Gueye	M	485	45	25	217	31	simple	6(3,4)	10(4)/9(3)	1	1	0	2+4

Tableau 19 : *Amblyodipsas unicolor unicolor*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0614	Keur Bakar Mané	F	675	51	17	198	25	double	5(2,3)	7(4)	0	1	0	0+1

Tableau 20 : *Naja haje haje*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1411	Dielmo	F	1610	257	21	219	57	simple	7(0)	9(4)	1	2	1	1+3
S1439	Dielmo	F	486	77	21	221	65	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+2
S1442	Dielmo	F	447	70	21	219	58	simple	7(0)	9(4)/7(4)	1	2	2	1+3
S1461	Dielmo	F	473	81	21	223	60	simple	7(0)	9(4)	1	2	1/2	1+3
S1472	Dielmo	F	1487	238	23	220	59	simple	7(0)	9(4)	1	2	1	1+3
S1482	Dielmo	F	1560	240	21	221	58	simple	7(0)	9(4)	1	2	1	1+3/1+2
S0462	Keur Ayip Kâ	F	1955	311	21	223	62	simple	7(0)	9(4)	1	2	2/3	1+3
S0443	Keur Bakar Mané	F	2400	345	21	219	61	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	2+3/1+3
S0604	Keur Bakar Mané	F	1740	287	21	217	60	simple	7(0)	9(4)	1	2	1	1+3/1+2
S0606	Keur Bakar Mané	F	414	63	21	225	59	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+2
S0856	Keur Gadie	F	1735	280	21	222	58	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+3/1+2
S1640	Keur Gadie	F	2515	313	23	219	56	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+3
S1028	Keur Lahine Fatim	F	1015	238	21	224	57	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+2/1+3
S1588	Keur Lahine Fatim	F	490	86	21	217	66	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+2
S1589	Keur Lahine Fatim	F	1745	280	21	224	61	simple	7(0)	9(4)	1	3/2	2	1+3/1+2
S1279	Keur Santhiou	F	1706	303	21	225	65	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+3/1+2
S1280	Keur Santhiou	F	1737	270	21	219	57	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+3/1+2
S1281	Keur Santhiou	F	1575+	156+	21	220	31+	simple	7(0)	9(4)	1	2	3/2	1+2
S1283	Keur Santhiou	F	765	126	21	224	63	simple	7(0)	9(4)	1	3/1	2	1+3
S0762	Keur Seny Gueye	F	525	78	21	222	61	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+2
S1429	Dielmo	M	430	68	21	214	61	simple	7(0)	8(4)	1	2/1	2	1+3
S1435	Dielmo	M	464	76	21	206	60	simple	7(0)	9(4)/8(3)	1	2	1	1+3/1+2
S1440	Dielmo	M	520	84	21	209	63	simple	7(0)	9(4)	1	2	2/3	1+2
S0605	Keur Bakar Mané	M	1805	302	21	212	62	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+3
S0664	Keur Bakar Mané	M	425	67	21	218	61	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+2
S0855	Keur Gadie	M	1796	295	21	212	59	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+2/1+3
S0858	Keur Gadie	M	1740	300	21	213	65	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+3
S1634	Keur Gadie	M	1822	310	21	211	63	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+3
S0409	Keur Lahine Fatim	M	520	82	21	212	65	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+2/1+3
S1027	Keur Lahine Fatim	M	1855	290	21	212	61	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+3
S1578	Keur Lahine Fatim	M	425	70	21	204	60	simple	7(0)	9(4)	1	2	2/1	1+3
S1292	Keur Santhiou	M	590	93	21	213	60	simple	7(0)	9(4)	1	2	2	1+3
S1293	Keur Santhiou	M	427	72	21	214	64	simple	7(0)	9(4)	1	2	3	1+3

Tableau 21 : *Naja melanoleuca*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0603	Keur Bakar Mané	F	1554	297	19	220	74	simple	7(3,4)	8(4)	1	3	0	1+2/1+3

Tableau 22 : *Naja nigricollis nigricollis*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0448	Keur Bakar Mané	F	406	67	21	211	59	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4
S0450	Keur Bakar Mané	F	532	93	21	203	63	simple	7(3)/6(3)	9(4)	2	2/3	0	2+3
S0602	Keur Bakar Mané	F	456	77	21	206	59	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4/2+6
S0608	Keur Bakar Mané	F	430	70	21	208	60	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4
S0449	Keur Bakar Mané	M	475	75	21	201	66	simple	6(3)	?	2	3	0	2+3
S0601	Keur Bakar Mané	M	1175	225	21	191	62	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+3
S0408	Keur Lahine Fatim	M	540	95	19	205	67	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+3
S0761	Keur Seny Gueye	M	1968+	320+	19	202	60+	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4

Tableau 23 : *Naja katiensis*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1100	Keur Lahine Fatim	?	425+	0+	23	103	0+		6(3)	8(4)	2	2	0	2+6/2+4
S0857	Keur Gadie	F	683+	76+	23	175+	28+	simple	6(3)	9(4)	2	2	0	2+4
S0954	Keur Gadie	F	931+	145+	23	170	45+	simple	6(3)	9(4)	2	3/2	0	2+4/3+4
S0405	Keur Lahine Fatim	F	940	160	23	175	53	simple	6(3)	8(4)	2	3	0	2+4/3+4
S0406	Keur Lahine Fatim	F	1068	177	23	171	48	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4
S1029	Keur Lahine Fatim	F	645	101	23	180	47	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4/2+5
S1282	Keur Santhiou	F	945	140	25	175	44	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/3+5
S1286	Keur Santhiou	F	890	152	23	174	49	simple	6(3)	9(4)	2	3/2	0	3+4
S1287	Keur Santhiou	F	770	133	23	171	52	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+3
S1288	Keur Santhiou	F	1025+	148+	23	173	46+	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+4
S1336	Keur Santhiou	F	316	51	23	171	49	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+6
S1337	Keur Santhiou	F	800	128	23	174	45	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4/1+4
S0617	Keur Bakar Mané	M	595	100	23	167	49	simple	6(3)	9(4)/8(3)	2	3	0	3+5
S0861	Keur Gadie	M	835	142	23	164	48	simple	6(3)	8(3)	2	3	0	2+4/3+4
S0407	Keur Lahine Fatim	M	743	133	23	169	50	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4
S1025	Keur Lahine Fatim	M	1031	180	23	169	50	simple	6(3)	9(4)	2	2/3	0	2+5/2+4
S1026	Keur Lahine Fatim	M	1050	172	23	171	48	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+3
S1030	Keur Lahine Fatim	M	1015+	162+	23	172	47+	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5/2+4
S1289	Keur Santhiou	M	630	115	23	169	54	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4
S1290	Keur Santhiou	M	960	163	23	169	51	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+5
S1291	Keur Santhiou	M	686	120	23	166	48	simple	6(3)	9(4)	2	4	0	3+4
S1296	Keur Santhiou	M	267	45	23	168	51	simple	6(3)	9(4)	2	3	0	2+4/2+6

Tableau 24 : *Elapsoidea semiannulata moebiusi*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1425	Dielmo	M	620	50	13	155	25	simple	7(3,4)	7(3)	1	2	0	1+2

Tableau 25 : *Causus maculatus*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1426	Dielmo	?	468+	0+	18	128	0+		6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1483	Dielmo	?	170+	0+	17	50	0+		6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S0447	Keur Bakar Mané	?	80+	0+	17	?	0+		6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1418	Dielmo	F	491	32	17	137	15	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1432	Dielmo	F	637	40	17	137	14	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1513	Dielmo	F	492	41	17	135	18	simple	6(0)	10(4)	2	2	2/1	2+3
S1514	Dielmo	F	520	36	17	133	15	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S0609	Keur Bakar Mané	F	576	40	19	134	16	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3/2+4
S0615	Keur Bakar Mané	F	515	35	18	144	16	simple	6(0)	10(4)	2	2	2	2+3
S1008	Keur Gadie	F	670	46	18	142	16	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1009	Keur Gadie	F	557	40	17	138	16	simple	6(0)	9(3)	2	2	2/1	2+4
S1013	Keur Gadie	F	494	35	18	134	14	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1237	Keur Lahine Fatim	F	490+	38+	18	136	18+	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1238	Keur Lahine Fatim	F	465	39	18	136	17	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3/2+4
S1441	Dielmo	M	475	40	17	132	17	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1473	Dielmo	M	445	40	18	129	22	simple	6(0)	10(4)	2	2	2	2+3
S1488	Dielmo	M	555	45	18	?	20	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S0506	Keur Ayip Kâ	M	460	36	17	139	19	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S0446	Keur Bakar Mané	M	393	36	17	131	19	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1010	Keur Gadie	M	526	50	18	130	21	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1011	Keur Gadie	M	582	52	17	132	19	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1012	Keur Gadie	M	585	48	17	133	18	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S0415	Keur Lahine Fatim	M	503	45	18	126	18	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1239	Keur Lahine Fatim	M	476	47	17	128	21	simple	6(0)	11(5)	2	2	1	2+3
S1541	Keur Lahine Fatim	M	535	47	17	129	17	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+3
S1718	Keur Lahine Fatim	M	447	38	17	131	18	simple	6(0)	10(4)	2	2	2/1	2+3
S0849	Keur Seny Gueye	M	630	50	17	134	21	simple	6(0)	10(4)	2	2	1	2+2/2+3
S0850	Keur Sony Gueye	M	595	52	17	129	19	simple	6(0)	10(4)	2	2	2	2+3

Tableau 26 : *Bitis arietans*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S1505	Dielmo	?	200+	999	0	26	0		15(0)	19(3)	0	0	0	rangs
S0434	Keur Bakar Mané	?	500+	999	32	56	0		14(0)	19(4)	0	0	0	rangs
S0607	Keur Bakar Mané	?	760+	15+	33	0	3+	simple	16(0)	17(4)	0	0	0	rangs
S1230	Keur Lahine Fatim	?	610+	999	33	116	0		14(0)	16(4)	0	0	0	rangs
S1419	Dielmo	F	743	46	34	144	16	simple	14(0)/15(0)	17(4)	0	0	0	rangs
S0435	Keur Bakar Mané	F	225	16	34	0	18	simple	16(0)/15(0)	19(3)	0	0	0	rangs
S0438	Keur Bakar Mané	F	243	15	32	142	18	simple	15(0)	18(4)	0	0	0	rangs
S0439	Keur Bakar Mané	F	201	13	34	0	16	simple	15(0)	19(4)	0	0	0	rangs
S1007	Keur Gadie	F	757	40	32	140	16	simple	14(0)	19(4)	0	0	0	rangs
S0436	Keur Bakar Mané	M	215	21	32	138	27	simple	15(0)	17(4)	0	0	0	rangs
S0437	Keur Bakar Mané	M	227	21	33	141	27	simple	14(0)/15(0)	18(4)	0	0	0	rangs
S0404	Keur Lahine Fatim	M	735	65	34	141	26	simple	14(0)	16(4)/17(4)	0	0	0	rangs

Tableau 27 : *Echis leucogaster*

N°	Localité	S	LT	LQ	D	V	SC	Anale	LS	LI	Pr	Po	So	T
S0690	Keur Bakar Mané	?	152+	0+	?	72	0+		12(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0978	Keur Gadie	?	400+	0+	27	121	0+		11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S1262	Keur Lahine Fatim	?	260+	0+	?	101	0+		11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S1720	Keur Lahine Fatim	?	200+	0+	?	68	0+		10(0)	10(3)	0	0	0	rangs
S0441	Keur Bakar Mané	F	787	72	27	185	29	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0610	Keur Bakar Mané	F	300	28	27	185	31	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0685	Keur Bakar Mané	F	322	30	27	182	28	simple	11(0)	12(3)/11(3)	0	0	0	rangs
S0686	Keur Bakar Mané	F	368	35	27	180	29	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0887	Keur Bakar Mané	F	391	40	27	185	33	simple	11(0)	12(3)/11(3)	0	0	0	rangs
S0688	Keur Bakar Mané	F	361	33	27	183	32	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0689	Keur Bakar Mané	F	330	32	27	182	30	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S1644	Keur Bakar Mané	F	701	65	29	181	30	simple	12(0)/11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0971	Keur Gadie	F	674	64	27	180	29	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S0972	Keur Gadie	F	760	67	27	186	30	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0973	Keur Gadie	F	447	42	27	186	31	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0976	Keur Gadie	F	680	62	27	181	29	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S0979	Keur Gadie	F	720	70	27	187	32	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0980	Keur Gadie	F	343	31	27	181	30	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0995	Keur Gadie	F	748	71	27	182	31	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0997	Keur Gadie	F	825	78	27	187	32	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S1000	Keur Gadie	F	705	65	29	178	31	simple	12(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S1001	Keur Gadie	F	741	64	27	182	30	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S1002	Keur Gadie	F	722	67	27	184	32	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0410	Keur Lahine Fatim	F	794	80	27	179	31	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0412	Keur Lahine Fatim	F	425	50	31	186	33	simple	10(0)/11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0414	Keur Lahine Fatim	F	410	35	27	178	30	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S1654	Keur Lahine Fatim	F	650	62	27	180	31	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0505	Keur Ayip Ka	M	376	48	27	172	37	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0442	Keur Bakar Mané	M	560	65	27	169	36	simple	11(0)	12(3)/11(3)	0	0	0	rangs
S0444	Keur Bakar Mané	M	411	50	27	172	37	simple	11(0)	13(3)/11(3)	0	0	0	rangs
S0445	Keur Bakar Mané	M	302	35	27	174	36	simple	10(0)/11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0975	Keur Gadie	M	332	37	27	166	37	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0977	Keur Gadie	M	590	66	27	176	33	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0993	Keur Gadie	M	790	81	27	175	36	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0996	Keur Gadie	M	707	77	27	177	35	simple	11(0)	12(3)/13(3)	0	0	0	rangs
S0998	Keur Gadie	M	615	75	27	167	35	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S0999	Keur Gadie	M	340+	0+	0+	0+	0+		11(0)	13(3)	0	0	0	rangs
S1003	Keur Gadie	M	674	74	27	173	36	simple	12(0)/11(0)	12(4)/13(4)	0	0	0	rangs
S1005	Keur Gadie	M	640	70	27	?	35	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S1006	Keur Gadie	M	515	58	27	172	34	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S1015	Keur Gadie	M	312	35	27	170	36	simple	11(0)	12(3)	0	0	0	rangs
S0411	Keur Lahine Fatim	M	650	72	27	171	36	simple	11(0)	11(3)/12(3)	0	0	0	rangs
S0413	Keur Lahine Fatim	M	480	56	27	168	35	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S1555	Keur Lahine Fatim	M	663	70	27	?	33	simple	11(0)	11(3)	0	0	0	rangs
S0852	Keur Seny Gueyc	M	404	48	27	170	36	simple	11(0)/10(0)	12(4)	0	0	0	rangs

- Titre : Etude systématique et bioécologique des serpents de la région de Dielmo (Sine-Saloum) Sénégal.

- Nom du candidat : Youssouph MANE

- Nature du mémoire : D.E.A. de Biologie Animale.

- Jury : Président : Bhen Sikina TOGUEBAYE

Membres :

Bernard	MARCHAND
Xavier	MATTEI
Yves	SIAU
Jean François	TRAPE

- soutenu le 20 novembre 1992 à 16 heures en Amphi 7.

- Résumé. L'étude de 1 249 serpents de la région de Dielmo (Sine-Saloum, Sénégal) a permis d'identifier 27 espèces différentes, parmi lesquelles sept espèces fouisseuses (*Typhlops lineolatus*, *Leptotyphlops narirostris*, *Prosymna meleagris*, *Atractaspis microlepidota*, *Atractaspis micropholis*, *Amblyodipsas unicolor*, *Elapsoidea semiannulata*), quatre espèces liées aux milieux semi-aquatiques (*Grayia tholloni*, *Dromophis lineatus*, *Python sebae*, *Naja melanoleuca*), cinq espèces arboricoles (*Philothamnus semivariatus*, *Philothamnus irregularis*, *Psammophis elegans*, *Dasypeltis scabra*, *Dasypeltis fasciata*) et onze espèces terrestres (*Lamprophis fuliginosus*, *Crotaphopeltis hotamboeia*, *Dromophis praeornatus*, *Ramphiophis oxyrhynchus*, *Psammophis sibilans*, *Naja haje*, *Naja nigricollis*, *Naja katiensis*, *Causus maculatus*, *Bitis arietans*, *Echis leucogaster*). Vingt-deux de ces espèces sont des formes de savane soudanienne. Les autres sont soit des formes forestières guinéennes (*Naja melanoleuca*, *Amblyodipsas unicolor*, *Dasypeltis fasciata*), soit des formes classiquement sahéliennes (*Echis leucogaster*), soit des formes ubiquistes (*Python sebae*). La présence des espèces guinéennes est limitée à la galerie forestière du Djikoye. *Grayia tholloni* et *Atractaspis microlepidota* sont observés pour la première fois au Sénégal. *Atractaspis micropholis* est élevé au rang d'espèce. La région de Dielmo est un exemple de l'importance des facteurs écologiques dans la répartition des espèces ophidiennes.

Mots clés : Serpents - Systématique - Bioécologie - *Atractaspis micropholis*
Sine-Saloum - Sénégal.